

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix-Travail-Patrie

LOI DE FINANCES 2008

**RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER**  
**Exercice 2007**

Novembre 2007

## TABLE DES MATIERES

<b>CHAPITRE 1 :</b>	<b>VUE D'ENSEMBLE .....</b>	<b>1</b>
1.1	Pour un environnement favorable à la croissance .....	1
1.2	Environnement économique international.....	3
1.3	Evolution récente de l'économie camerounaise .....	4
1.3.1	Croissance économique et prix.....	4
1.3.2	Echanges avec l'extérieur et compétitivité.....	5
1.3.3	Financement de l'économie.....	5
1.3.4	Finances publiques .....	6
1.3.5	Réformes structurelles et institutionnelles.....	7
1.4	Perspectives macroéconomiques et cadrage budgétaire 2008 .....	8
1.4.1	Perspectives macroéconomiques .....	8
1.4.2	Cadrage budgétaire.....	10
<b>CHAPITRE 2 :</b>	<b>PRODUCTION.....</b>	<b>13</b>
2.1	Secteur primaire .....	13
2.1.1	Sous- secteur agricole.....	13
2.1.1.1	<i>Agriculture d'exportation</i> .....	13
2.1.1.2	<i>Agriculture vivrière</i> .....	15
2.1.2	Elevage et pêche.....	17
2.1.2.1	<i>Production animale et halieutique</i> .....	17
2.1.2.2	<i>Santé animale</i> .....	19
2.1.3	Environnement et sylviculture.....	20
2.2	Secteur secondaire .....	21
2.2.1	Industries manufacturières.....	21
2.2.2	Industries extractives .....	21
2.2.2.1	<i>Mines et recherches minières</i> .....	21
2.2.2.2	<i>Produits pétroliers avals</i> .....	22
2.2.3	Eau et Electricité .....	22
2.2.3.1	<i>Eau</i> .....	22
2.2.3.2	<i>Electricité</i> .....	23
2.2.4	Bâtiments et Travaux Publics .....	24
2.2.4.1	<i>Infrastructures routières</i> .....	24
2.2.4.2	<i>Constructions civiles</i> .....	25
2.2.5	Secteur de la petite et moyenne entreprise, de l'économie sociale et de l'artisanat .....	25
2.3	Secteur tertiaire.....	25
2.3.1	Commerce .....	25
2.3.2	Transports.....	26
2.3.2.1	<i>Transports terrestres</i> .....	26
2.3.2.2	<i>Transport aérien</i> .....	26
2.3.2.3	<i>Transport ferroviaire</i> .....	27
2.3.2.4	<i>Transport maritime</i> .....	28
2.3.3	Tourisme.....	28
2.3.4	Télécommunications.....	29
<b>CHAPITRE 3 :</b>	<b>DEMANDE.....</b>	<b>30</b>
3.1	Demande intérieure .....	30
3.1.1	Consommation finale.....	30
3.1.1.1	<i>Consommation des ménages</i> .....	30
3.1.1.2	<i>Consommation publique</i> .....	31
3.1.2	Investissement .....	31
3.1.2.1	<i>Investissement privé</i> .....	32

3.1.2.2	<i>Investissements publics</i> .....	32
3.2	Demande extérieure nette .....	33
3.2.1	Demande extérieure nette des biens .....	33
3.2.1.1	Exportations des biens .....	34
3.2.1.2	Importations des biens .....	34
3.2.2	Demande extérieure nette des services .....	35
<b>CHAPITRE 4 :</b>	<b>PRIX ET COMPETITIVITE .....</b>	<b>36</b>
4.1	Prix à la consommation finale des ménages .....	36
4.2	Compétitivité globale .....	37
4.2.1	Taux de change effectif réel .....	38
4.2.2	Environnement des affaires .....	38
4.3	Perception de la compétitivité par les chefs d'entreprises .....	39
<b>CHAPITRE 5 :</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ECONOMIE .....</b>	<b>40</b>
5.1	Situation monétaire.....	40
5.1.1	Contreparties de la masse monétaire .....	40
5.1.1.1	<i>Avoirs extérieurs nets</i> .....	40
5.1.1.2	<i>Crédit intérieur net</i> .....	40
5.1.2	Masse monétaire.....	41
5.2	Politique monétaire.....	42
5.2.1	Marché monétaire.....	42
5.2.2	Evolution des taux d'intérêt.....	42
5.2.3	Réserves obligatoires.....	43
5.3	Secteur bancaire et financier.....	43
5.3.1	Secteur bancaire .....	44
5.3.2	La microfinance.....	45
5.3.3	Secteur des assurances.....	46
5.3.4	Marché financier.....	47
<b>CHAPITRE 6 :</b>	<b>SECTEUR EXTERIEUR.....</b>	<b>48</b>
6.1	Balance des paiements.....	48
6.1.1	Compte des transactions courantes .....	48
6.1.2	Compte de Capital et d'Opérations Financières .....	49
6.1.2.1	<i>Compte de Capital</i> .....	49
6.1.2.2	<i>Compte d'Opérations Financières</i> .....	49
6.1.3	Solde global.....	49
6.2	Commerce extérieur .....	51
6.2.1	Balance commerciale.....	51
6.2.1.1	<i>Exportations</i> .....	51
6.2.1.2	<i>Importations</i> .....	52
6.2.2	Orientation géographique des échanges .....	53
6.2.2.1	<i>Union Européenne</i> .....	54
6.2.2.2	<i>Afrique de l'Ouest</i> .....	55
6.2.2.3	<i>Asie Orientale</i> .....	55
6.2.2.4	<i>Amérique du Nord</i> .....	55
6.2.2.5	<i>CEMAC</i> .....	55
6.2.2.6	<i>Le Reste du Monde</i> .....	56
6.2.2.7	<i>Situation du commerce avec les principaux partenaires bilatéraux</i> .....	56
<b>CHAPITRE 7 :</b>	<b>SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>58</b>
7.1	Education.....	58
7.1.1	Enseignements maternel et primaire.....	58

7.1.2	Enseignement Secondaire.....	60
7.1.3	Enseignement supérieur.....	61
7.2	Santé.....	62
7.2.1	Lutte contre la maladie.....	62
7.2.1.1	<i>Les maladies transmissibles</i> .....	62
7.2.1.2	<i>Autres maladies transmissibles</i> .....	64
7.2.1.3	<i>Maladies non transmissibles</i> .....	64
7.2.2	Programme Elargi de Vaccination.....	65
7.2.3	Disponibilité et accessibilité des médicaments essentiels.....	66
7.2.4	Amélioration de l'offre de soins et services de santé.....	66
7.3	Emploi, Habitat.....	66
7.3.1	Emploi.....	66
7.3.2	Habitat.....	67
7.4	Affaires sociales, promotion du genre et de la famille.....	67
7.4.1	Protection sociale de l'enfance.....	67
7.4.2	Action sociale en faveur des personnes handicapées.....	67
7.4.3	Solidarité nationale.....	67
7.4.4	Promotion de la femme et de la famille.....	68
<b>CHAPITRE 8 : EXECUTIONS BUDGETAIRES ET PROJET DE BUDGET 2008.....</b>		<b>69</b>
8.1	Projet de loi de règlement de l'exercice 2006.....	69
8.2	Réalisations provisoires et estimations de l'exercice 2007.....	70
8.2.1	Ressources budgétaires totales.....	70
8.2.1.1	<i>Recettes budgétaires internes</i> .....	70
8.2.1.1.1	<i>Recettes pétrolières</i> .....	70
8.2.1.1.2	<i>Recettes non pétrolières</i> .....	70
8.2.1.1.2.1	<i>Impôts et taxes intérieurs</i> .....	70
8.2.1.1.2.2	<i>Recettes douanières</i> .....	71
8.2.1.1.2.3	<i>Recettes non fiscales</i> .....	71
8.2.1.2	<i>Ressources budgétaires extérieures</i> .....	71
8.2.2	Réalisations des dépenses budgétaires.....	72
8.2.2.1	<i>Dépenses de fonctionnement</i> .....	73
8.2.2.2	<i>Dépenses de transfert et chapitres communs</i> .....	73
8.2.2.3	<i>Dépenses des investissements publics</i> .....	74
8.2.2.4	<i>Dépenses PPTE</i> .....	74
8.2.2.5	<i>Dépenses C2D</i> .....	74
8.2.2.6	<i>Dépenses IADM</i> .....	74
8.2.2.7	<i>Dette Publique</i> .....	75
8.3	Projet de budget de l'exercice 2008.....	75
8.3.1	Analyse des recettes.....	75
8.3.1.1	<i>Recettes fiscales</i> .....	75
8.3.1.2	<i>Autres recettes</i> .....	75
8.3.1.3	<i>Emprunts et dons</i> .....	75
8.3.2	Analyse des dépenses.....	77
8.3.2.1	<i>Dépenses de personnel</i> .....	77
8.3.2.2	<i>Achat de biens et services</i> .....	77
8.3.2.3	<i>Transferts et subventions</i> .....	77
8.3.2.4	<i>Dépenses en capital</i> .....	77
8.3.2.5	<i>Dette Publique</i> .....	77
8.4	Exposé des motifs des propositions de mesures nouvelles.....	79
8.4.1	Mesures correctives.....	80
8.4.2	Mesures nouvelles.....	82

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Structure des coûts dans quelques branches (en % du coût total) .....	2
Tableau 2 : Coûts/chiffres d'affaires dans quelques branches (en %).....	2
Tableau 3 : Ratio coût / chiffre d'affaires des banques (en %) .....	2
Tableau 4: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale .....	3
Tableau 5: Cours moyens des principaux produits d'exportation du Cameroun.....	4
Tableau 6 : Taux de croissance du PIB en termes réels et par secteurs entre 2004 et 2008 (en %) .....	8
Tableau 7 : Quelques indicateurs clés .....	9
Tableau 8 : Projections budgétaires pour l'exercice 2008.....	12
Tableau 9: Evolution des cultures de rente et des produits industriels d'origine agricole .....	15
Tableau 10 Production des principales cultures vivrières (en tonnes) .....	17
Tableau 11: Statistiques de l'aulacodiculture.....	18
Tableau 12: Effectifs vaccinés par type de vaccin (en milliers).....	20
Tableau 13 : Production de pétrole (en millions de barils) .....	22
Tableau 14: Mise à la consommation des produits pétroliers (en tonnes).....	22
Tableau 15: Production d'eau potable (en milliers de m <sup>3</sup> ).....	23
Tableau 16 : Production d'électricité (en milliers de MWH).....	24
Tableau 17: Statistiques du trafic aérien global .....	27
Tableau 18: Statistiques du transport aérien (CAMAIR) .....	27
Tableau 19: Evolution du trafic ferroviaire.....	27
Tableau 20: Evolution du trafic maritime .....	28
Tableau 21 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications .....	29
Tableau 22 : Les composantes de la demande (en % du PIB).....	30
Tableau 23 : Structure de la consommation des ménages (en %) .....	31
Tableau 24: Les investissements dans quelques entreprises en 2007 (en milliards) .....	32
Tableau 25 : Exécution des dépenses de pauvreté à fin juin 2007 dans les secteurs prioritaires (en milliards).....	32
Tableau 26 : Evolution de la demande extérieure nette des services (en milliards).....	35
Tableau 27 : Contribution des emplois du PIB à la croissance réelle (en %).....	35
Tableau 28: Evolution de l'inflation (%) .....	37
Tableau 29: Evolution des taux de change composite du Cameroun et des pays membres de la CEMAC .....	38
Tableau 30 : Variation en % de l'indice du TCER composite des pays de la CEMAC .....	38
Tableau 31 : Evolution de la structure des crédits à l'économie (en %) .....	40
Tableau 32 : Evolution des contributions des contreparties à la croissance de la masse monétaire (en %).....	41
Tableau 33: Evolution de la situation monétaire (en milliards) .....	41
Tableau 34: Evolution du taux de couverture extérieure de l'émission monétaire .....	41
Tableau 35: Données de base du marché monétaire (en milliards).....	42
Tableau 36: Evolution des taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque (en %).....	43
Tableau 37: Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires (en %).....	43
Tableau 38 : Répartition des dépôts par type de clientèle au 30 juin 2007 .....	44
Tableau 39 : Répartition des crédits par type de clientèle au 30 juin 2007 .....	45
Tableau 40: Répartition des crédits par durée (en %) .....	45
Tableau 41: Répartition des dépôts et crédits des EMF (en milliards).....	46
Tableau 42: Répartition par société I.A.R.D.T du chiffre d'affaires en 2005 et 2006 (en milliards).....	46
Tableau 43: Répartition par société vie et capitalisation du chiffre d'affaires en 2005 et 2006.....	47
Tableau 44: Balance des Paiements 2002-2006 (en milliards).....	50
Tableau 45: Résultats provisoires du Commerce Extérieur (en milliards).....	51
Tableau 46: Principales exportations du Cameroun .....	52
Tableau 47: Evolution des importations par principaux groupes de produits .....	53
Tableau 48: Principales zones géographiques d'exportation (valeur en milliards, poids en %) .....	54
Tableau 49: Principales zones géographiques d'importation des produits (valeur en milliards) .....	54
Tableau 50: Les 10 principaux clients du Cameroun en 2005 et 2006 (valeur en milliards) .....	56
Tableau 51: les 5 principaux fournisseurs du Cameroun en 2005 et 2006 (valeur en milliards) .....	57
Tableau 52: Evolution des effectifs des élèves et des enseignants dans l'enseignement primaire et maternel .....	59
Tableau 53 : Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe en 2006/2007 .....	60
Tableau 54 : Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement primaire.....	60
Tableau 55: Evolution des effectifs des élèves et des enseignants dans l'enseignement secondaire .....	60
Tableau 56: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (%) .....	61

Tableau 57: Répartition des étudiants et des enseignants dans l'enseignement supérieur .....	62
Tableau 58: Evolution du taux de couverture thérapeutique de 2002 à 2006 .....	64
Tableau 59: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun de 2005 à 2007 (%).....	65
Tableau 60 : Budget consolidé de l'Etat pour l'exercice 2006.....	69
Tableau 61 : Ventilation sectorielle des dépenses sur le budget 2006 (en FCFA) .....	69
Tableau 62: Ressources budgétaires de l'exercice 2007. ....	72
Tableau 63: Dépenses budgétaires au 30/06/07 et estimations au 31/12/2007 .....	73
Tableau 64 : Ventilation des recettes budgétaires (en milliards).....	76
Tableau 65 : Structure des dépenses de l'Etat ( en milliards) .....	77
Tableau 66 : Autorisations des dépenses (en millions) .....	78

## CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE

Le Rapport Economique et Financier du projet de Loi de Finances présente les faits marquants et les évolutions conjoncturelles de l'économie camerounaise en 2006 et au premier semestre 2007. A partir de ces données sont estimées les réalisations de l'exercice 2007 et les perspectives de 2008 qui prolongent la rétrospective. Le rapport est complété par : la présentation des projets de loi de règlement 2006 et de budget de l'exercice 2008 ; l'exposé des motifs des propositions de nouvelles dispositions fiscales, douanières ou financières.

### 1.1 Pour un environnement favorable à la croissance

La croissance, mesurée par l'augmentation de la quantité de richesses créées pendant une période donnée, a décéléré au Cameroun. Elle a été en moyenne en dessous de 4% au cours des cinq dernières années. La faiblesse de l'investissement explique en grande partie cette performance mitigée de l'économie camerounaise.

La crise économique, et les programmes d'ajustement dont l'objectif était de réduire le déficit budgétaire, se sont traduits par la compression des dépenses et plus particulièrement des dépenses d'investissement. Au Cameroun, le taux d'investissement qui avait atteint 24,8% du PIB entre 1981 et 1986, a chuté à 16,7% du PIB en 2006. En 2007, il est projeté à 16,9% du PIB dont 14,5% pour le secteur privé et 2,4% pour le public. Beaucoup reste donc à faire afin de porter ce taux aux alentours de 25% du PIB, niveau empiriquement établi pour qu'une économie décolle et atteigne une croissance croisière autour de 6% à 8%.

L'investissement est le moteur de la croissance. Dans les pays africains, une augmentation d'un point du taux d'investissement a un impact de 0,3 à 0,6 point sur la croissance. Les études<sup>1</sup> soulignent en particulier que l'effet sur la croissance du ratio investissement privé surpasse celui du ratio investissement public ; le taux de rendement du capital privé dépasserait de 50 à 60% celui du capital public. Les études ne remettent cependant pas en question la complémentarité entre investissements privés et publics. Au Cameroun, la dépense publique souffre d'importantes déperditions. Aussi, le projet de budget 2008 mise davantage sur l'amélioration de la qualité de la dépense que sur l'augmentation des recettes non pétrolières en pourcentage du PIB non pétrolier.

Si le secteur privé conservera plus de ressources pour investir, plusieurs facteurs dont les coûts de production conditionnent ses investissements. L'étude sur les coûts et l'environnement des affaires menée au Ministère des Finances en 2007, relève ainsi le niveau élevé des coûts des facteurs et des transactions dont l'impact est négatif sur la compétitivité des entreprises. Les achats de matières premières représentent en moyenne 33% des coûts globaux. Dans certaines branches d'activités, ils dépassent 60% du coût total. L'étude a recensé d'autres facteurs externes grevant les activités économiques et entravant la croissance. Ainsi, le rationnement de l'énergie électrique entraîne une réduction de 40% à 50% du taux d'utilisation des capacités de production dans les industries, notamment celles à forte consommation d'électricité comme la métallurgie.

Dans le tableau ci-après, il est à préciser que les autres charges regroupent les coûts de l'énergie, de l'entretien, de la sous-traitance, des locations, ou des télécommunications. Contrairement à ce qui est souhaitable, on note que le coût de la main d'œuvre et donc vraisemblablement la valeur ajoutée, est négligeable. Plus négligeable encore est le poids des impôts et taxes, ce qui va à l'encontre de l'opinion courante qui recherche la compétitivité dans les exonérations fiscales.

- 
- <sup>1</sup> Khan M. and Kumar M. S. (1997), "Public and private investment and the growth process in developing countries", Oxford Bulletin of Economics and Statistics
  - Ghura D. (1997), "Private investment and endogenous growth: evidence from Cameroon", IMF, working paper n°97/165.

**Tableau 1 : Structure des coûts dans quelques branches (en % du coût total)**

<b>Branche</b>		<b>Raffinage &amp; transfo. des produits énergétiques</b>	<b>Production de la farine</b>	<b>Fabrication des piles</b>	<b>Production de caoutchouc et d'article en matières plastiques</b>	<b>Fabrication de matériaux de construction</b>
Matières premières	2005	85,3	74,5	63,2	60	62,8
	2006	88,9	68,5	64,5	59	57,8
Autres charges	2005	10,7	17,2	14,4	24,5	25,1
	2006	7,9	25,2	13,9	27,6	19,4
Main d'œuvre	2005	1,2	1,7	14,8	5,9	6,4
	2006	1,1	1,3	14,3	6	10,6
Services extérieurs	2005	2,1	6,2	7,1	6,1	3,8
	2006	2,1	4,8	6,8	6,7	1,4
Taxe et Impôts	2005	0,7	1,7	0,5	3,5	1,9
	2006	0,1	1,3	0,2	0,7	0,8

Source : MINFI/DAE

La comparaison des coûts au chiffre d'affaires est encore plus expressive. Certaines entreprises consacrent plus de 70% de leur chiffre d'affaires à l'achat des matières premières. Il s'agit entre autres des branches : raffinage de pétrole (88,4%), production de farine (72,2%), production de caoutchouc (73,9%) et fabrication de matériaux de construction (74,3%).

**Tableau 2 : Coûts/chiffres d'affaires dans quelques branches (en %)**

<b>Branche</b>		<b>Raffinage de pétrole</b>	<b>Farine et travail de grain</b>	<b>Fabrication des piles</b>	<b>Production de caoutchouc et matières plastiques</b>	<b>Fabrication de matériaux de construction</b>
Matières premières	2005	88,4	72,2	65,8	73,9	74,3
	2006	88,2	67,6	62	70,2	58
Main d'œuvre	2005	1,3	1,3	16,3	5,6	4,9
	2006	1,1	1,2	13,7	6	4,9
Taxes et Impôts	2005	0,7	0,4	0,5	3,5	1,9
	2006	0,1	0,2	0,2	0,7	0,8

Source : MINFI/DAE

Concernant particulièrement les banques, les achats de fournitures, les charges sur opérations (opérations de trésorerie, opération avec la clientèle, opérations bancaires diverses) et les services constituent environ 57,8% de leurs coûts et représentent plus de 53% de leur chiffre d'affaires.

**Tableau 3 : Ratio coût / chiffre d'affaires des banques (en %)**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Achats des fournitures	11,9	12,2	9,1
Charges sur les opérations et services	40,6	40,4	43,8
- services extérieurs	11	13,4	14,5
- charges sur les opérations	16,4	23,2	22
- autres charges	3,2	3,6	7,5
Impôts et taxes	1,1	1,3	1,8
Charges de personnel	22	10,8	22,8
Charges de capital	5,5	7,8	4,7

Source : MINFI/DAE

Plus que jamais, l'investissement créateur d'une valeur ajoutée réelle et de nombreux emplois, est nécessaire pour réaliser une croissance forte et durable, et réduire significativement la pauvreté. La priorité accordée au service de la dette publique extérieure représentait un frein à la mise en œuvre d'une politique conséquente. Après le point d'achèvement, il y a lieu d'allouer plus de ressources budgétaires aux dépenses en capital et à des investissements mieux ciblés.

## 1.2 Environnement économique international

Selon les prévisions du FMI, la croissance de l'économie mondiale devrait rester robuste en 2007 et 2008. La forte expansion en Chine et en Inde notamment compenserait largement la décélération aux Etats-Unis, dans la zone euro et au Japon.

La croissance de l'économie mondiale est estimée à 5,2% en 2007 contre 5,4% en 2006, et est prévue à 4,8% en 2008. Le taux en Chine est estimé à 11,5% en 2007 et projeté à 10% en 2008. L'Inde croîtrait au rythme soutenu de 8,9% en 2007 et 8,4% en 2008.

Dans les pays développés, la croissance qui était de 2,9% en 2006 aux Etats-Unis, devrait ralentir à 1,9% en 2007 et 2008, sous l'effet notamment de la crise du marché hypothécaire à hauts risques dans l'immobilier. La croissance de la zone euro décélère ; de 2,8% en 2006, elle se situerait à 2,5% en 2007 et à 2,1% en 2008. La croissance se tasse au Japon, passant de 2,2% en 2006 à une estimation de 2% en 2007 ; elle est projetée à 1,7% en 2008.

Les pays de l'Afrique au Sud du Sahara poursuivent également leur expansion, bénéficiant des progrès réalisés dans la stabilisation macro-économique, des effets des allègements de dette, de la hausse de la production pétrolière et de la vigueur de la demande des matières premières hors pétrole. La croissance du PIB dans cette région s'accélère et devrait atteindre 6,1% en 2007 contre 5,7% en 2006. Projetée à 6,8% en 2008, elle demeure cependant essentiellement tirée par les pays exportateurs de pétrole (Angola, Guinée Equatoriale, Nigeria).

Dans les pays de la CEMAC, une hausse du PIB réel de l'ordre de 5,4% est attendue en 2007 contre 2,2% en 2006, ce qui entraînerait une appréciation du revenu réel par habitant de 2,4%. En 2008, la croissance serait de 5,9%.

**Tableau 4: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale**

	Historique	Estimations		Projections
Croissance du PIB (%)	2005	2006	2007	2008
Economie mondiale	4,9	5,4	5,2	4,8
Etats-Unis	3,1	2,9	1,9	1,9
Zone euro	1,5	2,8	2,5	2,1
Japon	1,9	2,2	2,0	1,7
Grande Bretagne	1,8	2,8	3,1	2,3
Chine	10,4	11,1	11,5	10,0
Inde	9,0	9,7	8,9	8,4
Russie	6,4	6,7	7,0	6,5
Afrique subsaharienne	6,0	5,7	6,1	6,8
CEMAC	4,0	2,2	5,4	5,9
<b>Taux d'inflation (%)</b>				
Etats –Unis	3,4	3,2	1,9	2,5
Zone euro	2,2	2,2	2,0	2,0
CEMAC	2,9	5,4	3,7	4,2

Source: FMI (World Economic Outlook, September 2007).

L'économie mondiale reste néanmoins confrontée à plusieurs facteurs de risque. Il s'agit entre autres de : (i) l'étendue encore inconnue de l'impact de la crise du marché immobilier américain,

(ii) la flambée des cours du pétrole, (iii) l'ajustement désordonné des déséquilibres mondiaux, même si le déficit des transactions courantes des Etats-Unis a diminué légèrement. La région Afrique subsaharienne pourrait être affectée par un ralentissement brutal de la croissance mondiale à travers son impact sur les cours des produits de base. Les exportations des pays de la Zone Franc pourraient être affectées par l'appréciation de l'euro.

S'agissant des prix, avant les niveaux record atteints par les cours du pétrole depuis octobre 2007, l'inflation mondiale était supposée globalement maîtrisée. La hausse des prix était donc prévue à 1,9% en 2007 et 2,5% en 2008 aux Etats-Unis. Dans la zone euro, le taux d'inflation resterait stable à 2% entre 2007 et 2008. Les prix augmentent cependant dans un certain nombre de pays émergents et en développement en raison de la demande intérieure et le poids élevé des produits alimentaires dans l'indice des prix à la consommation.

Dans la CEMAC, les tensions inflationnistes pourraient réapparaître si la flambée des cours du pétrole persistait, et était répercutée sur les prix des carburants à la pompe. En 2008, le taux d'inflation se situerait autour de 4,2% contre 3,7% en 2007.

**Tableau 5: Cours moyens des principaux produits d'exportation du Cameroun**

	Historique	Estimation		Projection	variations annuelles (%)		
	2005	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Café Robusta (cents/livre)	53,4	70,3	79,5	79,5	31,6	13,0	0
Cacao (\$/tonne)	1 544,7	1 590,6	1 800,1	1 750	3	13,2	-2,8
Coton (cents/livre)	55,2	58,1	59,0	59,5	5,2	1,5	0,8
Aluminium (\$/tonne)	1 900,5	2 573,1	2 700,1	2 400,0	35,4	4,9	-11,1
Banane (\$/livre)	576,8	682,9	675,0	660,0	18,4	-1,2	-2,2
Huile de palme (\$/tonne)	367,7	383,0	385,0	385,0	4,16	0,5	0
Bois en grumes (\$/m <sup>3</sup> )	202,2	238,5	270,0	290,0	-0,93	-2,77	-2,8
Caoutchouc (\$/tonne)	68,1	100,0	95,0	90,0	46,8	-5	-5,3
Pétrole (\$/baril)	53,4	64,3	65,6	67,8	20,4	2,2	3,0
<b>Taux de change \$/FCFA</b>	<b>527,3</b>	<b>522,8</b>	<b>490,4</b>	<b>486,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-6,19</b>	<b>-0,8</b>

Source: FMI, MINFI/DAE

### 1.3 Evolution récente de l'économie camerounaise

#### 1.3.1 Croissance économique et prix

La croissance a décéléré et a été en dessous de 4% l'an en moyenne ces cinq dernières années. De 3,7% en 2004, elle a été de 2,3% en 2005 et de 3,2% en 2006 ; elle est prévue à 2,9% en 2007.

Dans l'optique dépenses, la croissance est tirée par la demande intérieure. Ceci traduit le faible poids des exportations nettes dont la contribution à la croissance est négative depuis 2003. Ce faible poids résulte de la distraction de l'avantage comparatif naturel par les coûts élevés de facteurs et de transactions. Suivant l'optique offre, l'analyse par secteur se présente comme suit :

Dans le secteur primaire, la croissance est sur une tendance haussière. Elle est passée de 2,7% en 2005 à 3% en 2006, et est estimée à 3,3% en 2007. Elle est surtout impulsée par la sylviculture suite à l'attribution des nouveaux titres en fin 2005 et en 2006, et par l'agriculture vivrière qui bénéficie des effets positifs des programmes d'encadrement des producteurs et de l'ouverture des routes transfrontalières. Quant aux cultures de rente, si les productions de cacao, de caoutchouc et d'huile de palme sont en hausse, celles de coton et de la banane continuent de baisser. Compte

tenu du poids de ces deux derniers dans la branche agriculture industrielle et d'exportation, la valeur ajoutée de ce sous-secteur diminue de 3,3% en 2006 et de 1,9% en 2007.

Dans le secteur secondaire, la croissance reprend en 2006, avec un taux de 1,8% contre -0,9% en 2005, suite à la mise en exploitation de quelques champs pétrolifères marginaux. La valeur ajoutée du secteur est freinée par le ralentissement de l'activité agroalimentaire (-0,7% en 2006 et -0,8% en 2005) qui fait face à la concurrence aiguë des produits en provenance d'Asie. En 2007, ce secteur stagnerait, la baisse de la production pétrolière étant juste compensée par la reprise probable dans les agro-industries et la progression attendue dans les bâtiments et travaux publics.

Le secteur tertiaire poursuit sa progression. Sa croissance est de 3,5% en 2006 contre 3% en 2005. En particulier, la croissance de la téléphonie mobile reste soutenue avec l'extension de la couverture du territoire et l'accroissement du nombre d'abonnés. La croissance du secteur est également soutenue par les transports et devrait se poursuivre en 2007 pour atteindre 3,9%.

S'agissant des prix, l'année 2006 s'est caractérisée par une forte progression du taux d'inflation situé à 5,1% contre 2% en 2005. Cette évolution procède principalement de l'augmentation des prix des produits alimentaires et des prix des services de transport, en liaison avec la hausse des prix des carburants à la pompe. En dépit d'un niveau des cours du pétrole qui demeure assez élevé, l'inflation est estimée à 1,5% en 2007, traduisant une relative stabilité des prix.

### **1.3.2 Echanges avec l'extérieur et compétitivité**

Le pétrole représente 40% du commerce en valeur du Cameroun, soit 50% des exportations des biens et 29% des importations. La hausse du cours du baril en 2006 a permis de dégager un excédent commercial de 223 milliards. Toutefois, hors pétrole, le solde commercial reste déficitaire. Après deux années de stagnation, les services ont enregistré une détérioration de leur déficit de l'ordre de 18,3% pour s'établir à 367,7 milliards en 2006. Ils sont surtout constitués des services de transports (49%), des services de voyages (22%) et du groupe des services comprenant le négoce, l'assistance technique et divers autres services aux entreprises (25%).

Les exportations restent peu diversifiées et concentrées sur quelques produits primaires. Quant aux importations en 2007, la dépréciation du dollar et la baisse de la production pétrolière malgré l'envolée des cours du baril en fin d'année entraîneraient, la baisse des recettes d'exportations. Cette perspective, combinée à la hausse attendue des importations avec la reprise probable des investissements, aurait pour conséquence la dégradation de l'excédent commercial.

Si l'Union Européenne demeure le premier partenaire commercial du Cameroun, la Chine ne cesse d'accroître sa part dans les importations camerounaises. Les échanges enregistrés avec les autres pays de la CEMAC restent très faibles, en moyenne 3,6% depuis 1999 ; les mouvements des billets de banque font par contre présumer des échanges nettement plus importants.

### **1.3.3 Financement de l'économie**

Le crédit intérieur net poursuit sa contraction observée depuis 2005 en passant de 896,8 milliards au 30 juin 2006 à 670,5 milliards au 30 juin 2007, soit un repli de 25,2%. Cette évolution résulte notamment de l'accroissement de 407,8%, des créances nettes de l'Etat sur le système bancaire qui s'établissent à 327,5 milliards à fin juin 2007, contre 64,5 milliards à fin juin 2006. Les crédits à l'économie sont en légère hausse en passant de 961,3 milliards au 30 juin 2006 à 998,1 milliards à fin juin 2007, soit une progression de 3,8%. La part des crédits orientée vers le secteur privé est restée constante à 880,5 milliards.

La masse monétaire s'est accrue de 8,7% pour s'établir à 1 663,7 milliards au 30 juin 2007. Cette hausse est principalement induite par l'augmentation de 45,4% des avoirs extérieurs nets qui

passent de 874,5 milliards en juin 2006 à 1 271,1 milliards en juin 2007. Le taux de couverture de l'émission monétaire progresse à 80,4% à fin juin 2007.

S'agissant des contributions sectorielles au financement de l'économie, le secteur bancaire reste le plus actif en 2007 avec 86% des parts de marché. L'encours des dépôts bancaires augmente de 13,4% en un an pour atteindre 1 625,3 milliards au 30 juin 2007. Les banques ont accordé des crédits de l'ordre de 960 milliards à fin juin 2007. Le ratio des dépôts sur les crédits s'établit à 169,2% au 30 juin 2007 contre 153,5% en juin 2006. Ces évolutions traduisent la persistance de la surliquidité du système bancaire et s'accompagnent d'un repli des crédits.

L'industrie de l'assurance a poursuivi son embellie en 2005, avec un chiffre d'affaires de 94,2 milliards contre 89,7 milliards en 2004, soit une hausse de 5,1%. Les données de 20 sociétés sur 21 établissent ce chiffre d'affaires à 96,1 milliards en 2006. Le montant des sinistres payés passe de 30,1 milliards en 2004 à 35,8 milliards en 2005. Par ailleurs, les compagnies d'assurances ont effectué en 2005, des placements à hauteur de 152 milliards qui ont généré des produits financiers nets de 8,3 milliards.

Le sous-secteur de la micro-finance compte 490 établissements agréés pour 849 030 clients au 31 décembre 2006. Les dépôts s'élèvent à 162,4 milliards et l'encours des crédits à la clientèle est de 104,2 milliards. Bien qu'en hausse, le volume global des dépôts et des crédits des établissements de micro finance reste faible et ne représente que le 1/10<sup>ème</sup> de celui du système classique.

#### **1.3.4 Finances publiques**

Au 30 juin 2007, les ressources budgétaires encaissées se chiffrent à 958,6 milliards, par rapport à une prévision de 2 251 milliards, soit un taux de réalisation de 42,6%. En glissement annuel, elles accusent une baisse de 5,4%.

Réalisées à hauteur de 44%, les recettes internes s'élèvent à 887,9 milliards décomposés en 232,1 milliards de recettes pétrolières et 655,8 milliards de recettes non pétrolières. Les recettes non pétrolières totalisent 433,4 milliards d'impôts et taxes recouvrés, soit un taux de réalisation de 54%. Par contre, les recettes douanières et les recettes non fiscales qui se chiffrent respectivement à 183,8 milliards et 38,7 milliards, enregistrent au 30 juin 2007, des taux de réalisation moins importants. La sous performance observée au niveau des recettes douanières résulte du manque à gagner créé par les exonérations de certains produits de première nécessité.

Les ressources externes, constituées des prêts et dons, sont prévues à 231 milliards. Au 30 juin 2007, 71 milliards ont été décaissés, dont 11,9 milliards de prêts projets et 59,1 milliards de dons.

Les dépenses budgétaires s'élèvent à 964,7 milliards au premier semestre 2007 par rapport aux 2 251 milliards prévus dans la Loi de Finances 2007, soit un taux de réalisation de 42,9%. Ce taux en retrait par rapport à la même période en 2006 s'explique en partie par les effets conjugués de l'opération d'assainissement du fichier solde et de la maîtrise de la chaîne de la dépense.

Par rubrique, les dépenses de personnel se chiffrent à fin juin 2007 à 199,1 milliards. Par rapport aux prévisions de 479 milliards, le taux de réalisation est de 41,6%. Ces dépenses baissent de 6,2 milliards en glissement annuel. Les taux de réalisation sont de : 50,2% pour les dépenses de biens et services, 57,9% pour les transferts et pensions, 37,1% pour les dépenses d'investissement sur ressources propres et 52,8% pour le service effectif de la dette publique.

Les dépenses PPTE en investissement s'élèvent à 18,6 milliards au 30 juin 2007, soit un taux d'exécution de 23,2% contre 12,1% à fin juin 2006. Ce taux de consommation demeure bas malgré sa hausse. S'agissant des dépenses prévues du C2D et de l'IADM respectivement de 70 milliards et de 38 milliards, aucun paiement n'a été effectué au 30 juin 2007 ; la situation devrait

cependant s'améliorer au second semestre. Le service de la dette publique se chiffre à fin juin 2007 à 319,7 milliards pour une dotation de 605 milliards ; les estimations le situent à 536 milliards au 31 décembre 2007. Dans la deuxième moitié de l'année, il est prévu de nouvelles prises en charge des agents de l'Etat et une accélération des crédits d'investissement issus des allègements (PPTE, C2D, IADM). A cet effet les dépenses budgétaires sont évaluées à 2 066 milliards à fin décembre 2007 ; ce qui correspond à un taux d'exécution de l'ordre de 91,8%.

Les ressources budgétaires totales sont estimées à 2 048 milliards au 31 décembre 2007, dont 1 870 milliards de recettes intérieures et 178 milliards de recettes extérieures, soit un taux de réalisation de 91%. Ce taux est de 92,6% pour la rubrique des recettes intérieures et est essentiellement tiré vers le haut par la bonne performance dans le recouvrement des recettes non pétrolières dont le taux d'exécution est envisagé à 99,1% au 31 décembre 2007.

### **1.3.5 Réformes structurelles et institutionnelles**

Le Gouvernement continue à mettre en oeuvre son programme de réformes structurelles. Elles sont axées sur les privatisations et la restructuration des entreprises publiques, le secteur forestier, l'amélioration de la gouvernance et la transparence, l'assainissement des finances publiques.

Au sujet des privatisations, les progrès sont lents, étant donné les problèmes plus complexes rencontrés pour les cas concernés. Ainsi, la scission – liquidation - privatisation se poursuit à la CAMAIR. Un nouvel appel d'offres international restreint a été lancé en août 2007, en vue du recrutement d'une banque d'affaires pour le conseil et l'assistance au Gouvernement. Concernant la CAMTEL, le processus de sélection de l'adjudicataire provisoire est en cours. A la SNEC, le groupement Office National de l'Eau Potable du Maroc – Delta Holding-Ingema a été désigné en octobre 2007 adjudicataire provisoire de l'appel d'offres d'affermage. A la CDC, le processus de sélection des cabinets pour la privatisation des filières hévéa et palmier à huile est en cours et le renouvellement des contrats concernant la filière banane a été finalisé en août 2007. Dans le secteur public hôtelier, une étude diagnostique pour le désengagement de l'Etat a démarré.

En matière de restructuration, des progrès sensibles ont été observés concernant notamment les entreprises du secteur financier. Ainsi, à la CAMPOST une réforme qui devrait consacrer au sein de cette entreprise, la séparation entre les services postaux et les services financiers, a été engagée. S'agissant de la SONARA qui reçoit de l'Etat des transferts budgétaires du fait de l'administration des prix des produits pétroliers, les termes de référence de l'étude relative aux impacts budgétaires possibles de la révision de la formule et de la structure des prix des produits pétroliers sont entrain d'être finalisés. A la CRTV, le programme d'investissement d'urgence de 2,9 milliards, sous-tendu par un Contrat d'Objectifs Minimum, s'exécute et, deux audits portant l'un sur la redevance audiovisuelle et l'autre sur le personnel de la CRTV ont été réalisés.

Dans le secteur forestier, le prélèvement spécifique de 2,5% lors du franchissement du cordon douanier sur les bois qui n'ont pas acquitté la taxe de 2,25%, dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale, du bois, a été abrogé.

Dans le domaine de la gouvernance, la Commission Nationale de Lutte contre la Corruption (CONAC) a été rendue opérationnelle avec la désignation du président et des membres en 2007.

Au sujet des marchés publics, le processus d'actualisation du Cahier des Clauses Administratives Générales est achevé. Les dossiers d'appel d'offres types pour les marchés des travaux, des fournitures, des services et de prestations intellectuelles sont utilisés depuis août 2007.

Dans le domaine des finances publiques, l'amélioration des recettes non pétrolières reste une priorité. La Commission de Réformes Fiscales, mise en place à cet effet, poursuit ses travaux et la première mouture de son rapport devra être déposée avant la fin de l'année 2007.

## 1.4 Perspectives macroéconomiques et cadrage budgétaire 2008

### 1.4.1 Perspectives macroéconomiques

Le tableau 7 présente deux scénarii de croissance du PIB pétrolier. La projection classique postule les coefficients techniques constants, de sorte que la croissance de la valeur ajoutée égale celle de la production en volume. Le scénario FMI utilise des prévisions volatiles de coûts ; son PIB pétrolier projeté amplifie alors les variations de la production en volume.

La projection classique table sur une relance de la croissance qui passerait de 2,9% en 2007 à 4,1% en 2008. La production pétrolière croîtrait de 2,4% et le PIB non pétrolier de 4,2%.

**Tableau 6 : Taux de croissance du PIB en termes réels et par secteurs entre 2004 et 2008 (en %)**

	Historique		Estimations	Projections	
	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Secteur primaire</b>	<b>4,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>4,0</b>
Agriculture des produits vivriers	3,4	3,2	3,2	3,9	4,5
Agriculture industrielle et d'exportation	10,8	1,7	-3,3	-1,9	2,9
Elevage, chasse	4,8	4,4	1,9	3,0	3,0
Pêche	2,1	4,6	1,7	2,0	2,5
Sylviculture et exploitation forestière	6,0	-5,2	13,0	6,1	4,5
<b>Secteur secondaire</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>1,8</b>	<b>0,9</b>	<b>3,0</b>
Industries extractives	-9,1	-9,4	7,6	-3,4	2,4
Dont : Hydrocarbures	-9,3	-9,5	7,7	-3,4	2,4
Industries Agro-alimentaires	-0,2	-0,8	-0,7	1,1	3,3
Autres Industries manufacturières	3,8	3,6	-0,6	2,1	2,4
Electricité, gaz et eau	6,9	2,1	3,3	3,7	4,0
BTP	8,4	1,1	4,0	5,7	6,0
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>6,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,5</b>	<b>3,9</b>	<b>4,8</b>
Commerce, restaurants et hôtels	7,0	2,7	1,8	3,5	4,9
Transports, entrepôts, communications	9,2	8,9	11,9	6,6	5,3
Banques et organismes financiers	4,6	2,7	-3,9	1,8	3,9
Autres services marchands	3,8	1,2	1,5	3,4	4,4
SIFIM (serv. d'intermé. indirect. mesurés)	2,1	3,2	-3,8	0,3	1,3
Services non marchands des APU	6,9	0,6	2,9	2,5	4,3
Autres services non marchands	3,3	2,0	2,7	3,8	2,9
PIB aux coûts des facteurs	3,9	1,7	2,9	2,9	4,1
Impôts et taxes moins subventions (% PIB)	6,8	7,3	7,6	7,6	7,6
PM: impôts et taxes (% PIB CF)	7,3	7,9	8,2	8,2	8,2
<b>PIB</b>	<b>3,7</b>	<b>2,3</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>4,1</b>

Source : MINFI/ DAE

Par secteurs d'activité, le secteur primaire croîtrait de 4% en 2008, tiré par la sylviculture, l'agriculture vivrière et d'exportation. Les programmes gouvernementaux de vulgarisation et de fourniture des semences et autres intrants agricoles aux producteurs, devraient dynamiser la production vivrière et celle des cultures de rente (cacao, caoutchouc, huile de palme) qui augmenteraient de 4,5% et 2,9% respectivement. La promotion des essences encore inexploitées, et la mise en exploitation de nouvelles Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et des forêts communautaires, devraient aussi continuer à soutenir la croissance.

Le secteur secondaire croîtrait de 3% en 2008. On attend une croissance de 6% dans les bâtiments et travaux publics, grâce à l'utilisation intensive des ressources issues des allègements de dette et de la réalisation des grands travaux d'infrastructures. La production manufacturière se rattrape et

est projetée à 3,3% en 2008, après les baisses observées en 2005 et 2006 dans les industries cotonnières et brassicoles ; les hausses les plus importantes concerneraient l'industrie du textile et du ciment. La reprise perceptible en 2007 dans la branche de l'agroalimentaire (chocolaterie, minoterie, sucrerie, huilerie) se renforcerait en 2008 avec une croissance à 3,3%.

**Tableau 7 : Quelques indicateurs clés**

	2002	2003	2004	Estimations		Projections	
				2005	2006	2007	2008
PIB à prix courant (milliards de FCFA)	7 583	7 917	8 334	8 750	9 387	9 745	10 413
PIB Pétrolier	535	486	541	734	955	874	917
PIB non Pétrolier	7 048	7 431	7 792,5	8 016	8 433	8 872	9 495
PIB à prix constant	7 188	7 478	7 755	7 933	8 188	8 422	8 766
PIB Pétrolier	644	612	554,7	502	541	522	535
PIB non Pétrolier	6 544	6 866	7 200	7 431	7 648	7 900	8 232
	<i>Croissance annuelle (en %)</i>						
PIB à prix constant	4,0	4,0	3,7	2,3	3,2	2,9	4,1
PIB Pétrolier	-4,4	-5,0	-9,3	-9,5	7,7	-3,4	2,4
PIB non Pétrolier	4,9	4,9	4,9	3,2	2,9	3,3	4,2
Valeurs ajoutées formelles	2,3	3,3	2,0	2,8	4,6	-	-
Valeurs ajoutées informelles	5,9	4,7	5,4	1,8	1,8	-	-
	<i>Contributions à la croissance du PIB (en %)</i>						
Valeurs ajoutées formelles	1,2	1,7	1,0	1,4	2,3	-	-
Valeurs ajoutées informelles	2,8	2,3	2,7	0,9	0,9	-	-
Prix	<i>Croissance annuelle (en %)</i>						
Déflateur du PIB	3,4	0,4	1,6	2,7	4,1	1,0	2,8
Déflateur du PIB pétrolier	9,0	-4,3	22,8	49,8	20,7	-5,2	2,6
Déflateur du PIB non pétrolier	2,6	0,5	0,0	-0,3	2,2	1,8	2,7
Prix à la consommation	2,8	0,6	0,3	2,0	5,1	1,5	2,0
Prix des exportations	-0,6	6,1	-7,4	9,2	19,1	4,7	0,6
dont prix du pétrole camerounais	-2,7	-0,6	21,7	33,8	27,5	-4,7	1,8
Prix des importations	3,7	-3,1	-6,6	11,5	2,3	1,8	-0,2
Termes de l'échange	-4,3	9,3	-0,8	-2,4	16,8	2,9	0,7
Répartition sectorielle	<i>En pourcentage du PIB</i>						
Secteur Primaire	20,4	20,1	19,0	19,0	19,3	19,8	19,8
Secteur Secondaire	29,6	28,4	28,4	29,6	30,6	29,5	29,0
dont pétrole	7,1	6,1	6,5	8,4	10,2	9,0	8,8
Secteur Tertiaire	42,4	44,1	45,5	43,8	42,1	43,1	43,7
Impôts et taxes moins subventions	7,6	7,4	7,1	7,6	7,9	7,6	7,6
Les composantes de la demande							
Consommation	81,0	82,2	81,5	81,9	81,1	82,7	81,7
Privée	70,8	72,2	71,4	72,0	71,5	73,0	71,9
Publique	10,2	10,0	10,2	10,0	9,6	9,6	9,8
FBCF	19,8	18,1	18,3	17,7	16,7	16,9	17,3
Privée	17,5	15,8	15,7	15,2	14,3	14,5	14,4
Publique	2,3	2,3	2,6	2,5	2,4	2,4	2,9
Exportations B&S	19,9	20,2	19,4	20,5	23,0	20,9	20,9
Importations B&S	20,7	19,9	19,8	21,5	21,0	20,5	19,9
Gouvernement							
Recettes hors Dons	17,9	16,8	15,7	17,1	19,3	19,1	19,2
Pétrolières	4,9	4,2	4,1	5,0	6,8	6,3	6,2
non pétrolières	13,0	12,6	11,7	12,1	12,4	12,7	13,0
non pétrolières (% PIB non pétrolier)				13,2	13,8	14,0	14,2
Dépenses	0,0	0,0	0,0	14,6	14,6	16,2	17,7
courantes	16,0	15,5	13,9	12,1	11,7	12,2	12,4
en capital	0,0	0,0	0,0	2,4	2,9	4,0	5,2
Solde global, base ordonnancements	1,8	1,3	1,8	3,1	4,7	2,9	1,5
Solde global, base caisse	-3,2	0,9	-0,2	2,2	2,9	2,1	1,1

Source : MINFI/ DAE

La croissance du secteur tertiaire serait de 4,8%, tirée notamment par les branches "commerce, restaurants et hôtels" (4,9%), et "transports, entrepôts et communications" (5,3%). Le dynamisme du secteur serait aussi soutenu par les services non marchands des administrations, avec la hausse des effectifs dans la fonction publique, notamment dans l'éducation et la santé.

Dans l'optique dépenses, la consommation resterait la principale composante de la demande intérieure, représentant 81,7% du PIB et croîtrait de 3,5% sous l'impulsion de la composante publique qui augmenterait de 6,2%. La part de la consommation publique s'établirait à 9,8% du PIB. Le poids de l'investissement dans le PIB serait de 17,3%.

S'agissant des prix, le commerce extérieur s'accompagnerait d'une amélioration des termes de l'échange de l'ordre de 0,7%, en baisse par rapport à 2007. Au plan interne, le taux d'inflation est projeté en dessous de 3% en 2008. Mais des tensions inflationnistes sont à craindre si les cours mondiaux du pétrole se maintenaient aux niveaux très élevés actuels.

Il convient de relever un changement structurel brusque en 2005, à savoir que le secteur formel a pris le relais du secteur informel comme moteur de la croissance. On le voit aussi bien en terme de taux de croissance ou de contribution à la croissance de l'une ou l'autre composante. Le ralentissement de la croissance du PIB qu'on a observé depuis 2004 reflète de la décélération de la croissance du secteur informel. L'idéal étant la réduction, voire la disparition du secteur informel qui représente environ 50% du PIB, l'évolution est heureuse même si les statistiques du secteur informel sont par la force des choses moins bonnes que celles du secteur formel.

#### **1.4.2 Cadrage budgétaire**

Les ressources de l'Etat se répartissent en recettes internes et en autres ressources. Les ressources internes sont divisées en recettes pétrolières et en recettes non pétrolières.

Les recettes pétrolières se composent de la redevance versée par la SNH et de l'impôt sur les sociétés pétrolières. Sur la base d'une hypothèse de production de 31 millions de barils, d'un cours à 62 dollars le baril, et d'un taux de change dollar à 480,2 FCFA, le montant projeté de la redevance est de 483 milliards. L'impôt sur les sociétés pétrolières, assis sur les bénéfices de l'exercice 2007, est estimé à 110 milliards en 2008. La somme donne une projection des recettes pétrolières de 593 milliards contre 666 milliards budgétisés en 2007, soit une baisse de 11%.

La volatilité des cours mondiaux et la dépréciation du dollar rendent la prévision des recettes pétrolières très aléatoire. Aussi et compte tenu de la baisse tendancielle de la production, l'accent est mis sur l'augmentation des recettes non pétrolières, dont le montant projeté est une fraction du PIB nominal non pétrolier prévu, augmenté du rendement des mesures nouvelles éventuelles, et d'une efficacité accrue de l'administration de l'impôt. Le PIB non pétrolier est projeté en hausse de 7% en valeur nominale. Sur cette base, les recettes non pétrolières sont projetées à 1 429 milliards pour l'exercice 2008. Elles se répartissent en 867 milliards d'impôts et taxes, 435 milliards de recettes douanières et 127 milliards de recettes non fiscales.

Les autres ressources sont constituées par les emprunts et les dons. On attend 254 milliards en 2008 contre 231 milliards budgétisés en 2007. Elles comprennent 125 milliards de prêts projets, 21 milliards de prêts programmes et 108 milliards de dons. Par ailleurs, le Gouvernement entend se désengager auprès du système bancaire à concurrence de 195 milliards.

Au-delà des montants prévus, le défi en 2008 sera d'accélérer la consommation des ressources, en particulier celles issues des allègements de la dette. Il s'agit là d'un axe majeur de la stratégie du gouvernement pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté. L'autre axe complémentaire consistera à renforcer la qualité de la dépense publique, en particulier de la mercuriale, de sorte

que l'accroissement du pouvoir d'achat des enveloppes budgétaires ou des rubriques de dépenses sera supérieur à leur variation nominale.

Dans cette perspective, la projection des dépenses courantes traduit la volonté du Gouvernement à faire face à ses charges récurrentes sans accumuler d'arriérés ni d'impayés. En particulier, la hausse des dépenses de personnel vise une prise en charge au niveau réel de tous les éléments de solde de l'ensemble des agents publics ; le traitement équitable est en effet un gage d'efficacité de l'administration. Au final, les dépenses courantes sont proposées à 1227 milliards dans le projet de budget 2008 contre 1150 milliards en 2007, soit une hausse de 6,7%. Les biens et services s'accroîtraient de 9,8% par rapport à 2007 pour se situer à 457 milliards. Les dépenses de personnel sont projetées à 510 milliards contre une estimation de 465 milliards en 2006, soit une augmentation de 9,7% qui couvrirait tous les recrutements et les avancements.

Concernant les dépenses en capital, elles sont proposées à 538 milliards dans la Loi de Finances 2008 contre une exécution évaluée à 392 milliards en 2007, soit une hausse de 37,2%. Elles traduisent la priorité accordée par le Gouvernement aux dépenses d'investissement, en particulier celles d'infrastructures, de santé, d'éducation et de développement rural.

Quant au service de la dette publique, il passerait de 361 milliards en 2007 à 296 milliards dans le projet de budget 2008 dont 103 milliards pour la dette extérieure et 193 milliards pour la dette intérieure. Cette diminution de 18% du service de la dette publique résulte de l'accélération de l'apurement de la dette intérieure avec le surplus de recettes réalisé grâce à l'envolée des cours du pétrole ces deux derniers exercices budgétaires.

Vis-à-vis du système bancaire, il est projeté que l'Etat se désengage à hauteur de 215 milliards dont 20 milliards de réserve, car les avances faites par la BEAC lui coûtent environ 10 milliards d'agios par an.

En définitive, le projet de budget de l'état pour l'exercice 2008 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 2 276 milliards.

**Tableau 8 : Projections budgétaires pour l'exercice 2008**

RUBRIQUES (en milliards)	2007	2007	2008	Ecart
	L.F. (a)	Estimations (b)	Projections (c)	
A- RECETTES TOTALES	2 251,0	2 045,0	2 276,0	25,0
I- RECETTES INTERNES	2 020,0	1 870,0	2 022,0	2,0
1- Recettes pétrolières	688,0	550,0	593,0	-95,0
2- Recettes non pétrolières	1 332,0	1 320,0	1 429,0	97,0
dont: - impôts et taxes	799,0	804,0	867,0	68,0
- recettes douanières	411,0	403,0	435,0	24,0
- recettes non fiscales	122,0	113,0	127,0	5,0
II- AUTRES RECETTES	231,0	175,0	254,0	23,0
- Prêts projets	97,0	53,0	125,0	28,0
- Prêts programmes	0,0	0,0	21,0	21,0
- Dons	134,0	122,0	108,0	-26,0
B- DEPENSES TOTALES	2 251,0	2 045,0	2276,0	25,0
I- DEPENSES COURANTES	1 150,0	1 138,0	1227,0	77,0
1- Dépenses de personnel	479,0	465,0	510,0	31,0
2- Achats sur biens et services	466,0	457,0	502,0	36,0
dont : - dépenses hors PPTE	407,0	405,0	451,0	44,0
- dépenses PPTE	20,0	18,0	9,0	-11,0
- dépenses du C2D	21,0	21,0	24,0	3,0
- dépenses de IADM	18,0	13,0	18,0	0,0
3- Transferts et subventions	205,0	216,0	215,0	10,0
dont: - Pensions	92,0	87,0	95,0	3,0
II- DEPENSES EN CAPITAL	496,0	392,0	538,0	42,0
* Dépenses sur FINEX	110,0	66,0	135,0	25,0
* Dépenses sur ressources internes	326,0	294,0	359,0	33,0
dont : - dépenses hors PPTE	177,0	188,0	216,0	39,0
- dépenses PPTE	80,0	56,0	69,0	-11,0
- dépenses du C2D	49,0	41,0	56,0	7,0
- dépenses de IADM	20,0	10,0	18,0	-2,0
* Dépenses de restructurations	60,0	32,0	44,0	-16,0
III- DETTE PUBLIQUE	366,0	361,0	296,0	-70,0
* Dette extérieure	120,0	107,0	103,0	-17,0
dont : - intérêts	35,0	36,0	32,0	-3,0
- principal	85,0	71,0	71,0	-14,0
* Dette intérieure	246,0	254,0	193,0	-53,0
dont : - intérêts	14,0	14,0	15,0	1,0
- principal	110,0	110,0	79,0	-31,0
- remboursement crédits TVA	62,0	60,0	64,0	2,0
- arriérés intérieurs	60,0	70,0	35,0	-25,0
IV- SYSTEME BANCAIRE NET	232,0	149,0	195,0	-37,0
V- RESERVES	7,0	5,0	20,0	13,0
VI- ECART DE FINANCEMENT (B - A)	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : MINFI/DAE

## **CHAPITRE 2 : PRODUCTION**

### **2.1 Secteur primaire**

L'évolution du secteur primaire est déterminante pour l'économie camerounaise en termes de création de richesses, de réduction de la pauvreté et de contribution aux exportations. En 2007, le secteur représente environ 19,9% du Produit Intérieur Brut et contribue pour 0,7 point à la croissance réelle. Son poids dans les exportations hors pétrole a été de 42,5% en 2006. La croissance de ce secteur reste timide en raison de nombreuses difficultés parmi lesquelles, le manque de financements, l'insuffisance des pistes praticables de collecte et la sous utilisation des intrants notamment les engrais dont les prix sont très élevés.

Le secteur primaire bénéficie de plusieurs programmes et projets dans les principaux domaines de concentration que sont : le développement durable des productions, le développement local et communautaire et le développement du cadre institutionnel. Cependant, la mesure de leurs résultats se heurte à l'insuffisance des informations statistiques. En vue de mieux maîtriser les statistiques agricoles pour une orientation judicieuse des politiques de développement du monde rural, le Gouvernement a lancé depuis 2006, les travaux préparatoires du troisième Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (3<sup>ème</sup> RGAE).

#### **2.1.1 Sous- secteur agricole**

La part de ce sous-secteur dans le Produit Intérieur Brut du secteur primaire est estimée à 74,8% en 2007, dont 66,4% pour l'agriculture vivrière et 8,4% pour les cultures d'exportation. Ce sous-secteur offre plusieurs possibilités de développement, qui justifient les importants moyens financiers dégagés par l'Etat en sa faveur. En 2006, près de 29 milliards ont été budgétisés en vue de la poursuite des actions déjà engagées.

##### **2.1.1.1 Agriculture d'exportation**

###### **Cacao**

Au cours de l'exercice 2006, la production de cacao a enregistré une augmentation de 2,7% par rapport à 2005 pour se situer à 178 932 tonnes. Cette hausse est le fait de l'arrivée à maturité de nouvelles plantations, notamment des fronts pionniers du Mbam et du Sud-Ouest et des vastes plantations réalisées dans la province du Sud. Elle est également liée au redressement des cours internationaux du cacao en 2005, qui incite les planteurs à mieux entretenir leurs exploitations. Les exportations de fèves de cacao ont crû de 2,7% pour se situer à 168 159 tonnes.

La production de l'année 2007 est estimée en hausse de 4,5%. L'atteinte de l'objectif de production de 200 000 tonnes en 2010 suppose le maintien de ce même rythme de progression au cours des trois prochaines années.

###### **Cafés (arabica et robusta)**

En 2006, la production globale de cafés s'est chiffrée à 47 633 tonnes, en augmentation de 2,5% par rapport à 2005. Malgré cette reprise, la caféiculture continue de souffrir de l'abandon des exploitations au profit des cultures à cycle court plus rémunératrices. Les exportations de café robusta ont augmenté de 7,7% alors que celles de la variété arabica ont régressé de 24,4%. Sur les marchés internationaux, le cours du café robusta s'est amélioré de 13,5% et celui de l'arabica a reculé de 7,8%. Les estimations des récoltes en 2007 indiquent tout au plus une stabilité de la production.

De manière générale, les filières cacao-café bénéficient des actions menées depuis quelques années en vue de la relance de la production, notamment à travers le projet de protection du

verger cacao-café et la redynamisation de la SODECAO. Mis en œuvre sur financement PPTE, le *Projet de Protection du Verger Cacao-Café* a permis entre 2003 et 2007, de former 2 432 brigades villageoises d'intervention phytosanitaire, d'équiper environ 460 organisations paysannes en matériel et produits de traitement phytosanitaire et de traiter quelques 160 000 hectares de plantations. Avec la reprise des activités de la SODECAO, il est attendu l'ouverture et l'entretien des pistes de collecte. La création récente d'un fonds de développement des filières cacao-café financé par l'Etat, les bailleurs de fonds internationaux et un prélèvement à l'exportation, devrait permettre de réduire la contrainte de financement qui pèse sur ces filières depuis leur libéralisation intervenue en 1992.

### **Caoutchouc naturel**

La production de caoutchouc naturel a progressé de 5,2% en 2006 par rapport à 2005 et se situe à 61 736 tonnes. Les exportations ont crû de 4,7%, passant de 41 214 tonnes en 2005 à 43 160 tonnes en 2006. Les cours internationaux se sont raffermis de 43,2% pour atteindre 986,3 francs le kilogramme. Les estimations pour 2007 tablent sur une hausse de la production de 6,9%, à la faveur de conditions climatiques plus avantageuses. Sur le marché international, la bonne tenue des cours du caoutchouc devrait se poursuivre en liaison avec le niveau élevé des prix du pétrole et le renchérissement conséquent du caoutchouc synthétique. Cependant, l'offre camerounaise de caoutchouc naturel, contrainte à court terme par le vieillissement des plantations, ne tire pas meilleure partie de cette conjoncture internationale favorable.

### **Coton fibre**

La production de coton fibre a atteint 82 368 tonnes en 2006, soit une baisse de 41,7% par rapport à 2005. Cette baisse s'explique par la diminution dans les mêmes proportions de la production de coton graine. La filière coton africaine fait face à la baisse des cours internationaux provoquée par les subventions accordées par les pays occidentaux à leurs producteurs ; celle-ci a pour conséquence d'affaiblir les prix d'achat aux planteurs. Les bas niveaux des prix servis aux planteurs camerounais entre 2004 et 2005 ont entraîné la diminution des superficies cultivées et la sous utilisation des engrais. Au cours de la période considérée, les exportations ont également régressé de 28,4% pour s'établir à 83 292 tonnes. La production de l'année 2007 est estimée en baisse (-21,2%) compte tenu de l'incertitude qui subsiste quant à la remontée des cours internationaux et des prix toujours élevés des engrais.

### **Banane d'exportation**

Depuis trois années, la production de bananes d'exportation évolue à la baisse. Elle se situe à 259 440 tonnes en 2006, soit une diminution de 2,6% par rapport à l'année 2005, malgré la hausse de 13,6% des cours mondiaux. Les exportations ont également reculé sur la période considérée. Anticipant sur l'incertitude qui demeure quant à l'ouverture du marché européen à la banane dollar, certains exploitants ont entrepris une reconversion stratégique vers la culture de l'ananas au détriment de celle de la banane. La production de 2007 pourrait enregistrer une baisse de 6,2%.

### **Huile de palme**

En 2006, la production industrielle d'huile de palme s'est élevée à 122 908 tonnes, représentant une augmentation de 1,7% par rapport à 2005. La production de l'année 2007 se situerait autour de 133 000 tonnes, soit une hausse de 8,3%, suite à l'entrée progressive en production de nouvelles plantations agro-industrielles et villageoises, à la bonne performance de l'outil de production et aux conditions climatiques favorables. La bonne tenue des cours de l'huile de palme sur le marché international résultant de la baisse de la production en Malaisie et du déficit de production du soja aux Etats-Unis, a incité les producteurs à exporter environ 5 000 tonnes au

cours du premier semestre 2007. Au regard des besoins de la consommation domestique et de ceux exprimés par les transformateurs locaux, l'offre serait insuffisante pour couvrir la demande nationale dont le déficit est estimé à environ 15 000 tonnes en 2007.

En vue d'améliorer l'offre d'huile de palme, un *programme de développement des plantations villageoises* d'un montant de 4,2 milliards a été mis en place en 2004 sur financement PPTE. Depuis cette date, environ 800 000 plants ont été distribués et près de 5 000 hectares de palmier à huile plantés, ce qui devrait aboutir à une production supplémentaire de l'ordre de 10 000 tonnes à l'horizon 2010.

**Tableau 9: Evolution des cultures de rente et des produits industriels d'origine agricole**

<b>PRODUITS</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
<b>CACAO</b>					
Production (Tonnes)	138 202	141 809	158 826	174 228	178 932
Exportation (Tonnes)	129 210	126 805	158 037	163 701	168 159
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 324,9	870,9	816,1	856,9	815,2
<b>CAFE ARABICA</b>					
Production (Tonnes)	6 580	5 281	6 401	5 083	5 211
Exportation (Tonnes)	6 614	5 485	5 064	5 752	4 348
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	752,1	730	854	1 318	1 215,5
<b>CAFE ROBUSTA</b>					
Production (Tonnes)	61 548	76 713	49 864	41 387	42 422
Exportation (Tonnes)	41 350	47 838	45 624	37 633	40 514
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	485,3	484	445,4	660,7	750,0
<b>CAOUTCHOUC</b>					
Production (Tonnes)	57 233	58 634	54 523	58 689	61 736
Exportation (Tonnes)	37 717	41 194	39 457	41 214	43 160
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	529,6	509,6	603,2	688,6	986,3
<b>COTON GRAINE</b>					
Production (Tonnes)	246 070	233 338	240 733	353 388	205 920
<b>COTON FIBRE</b>					
Production (Tonnes)	102 704	95 188	96 293	141 355	82 368
Exportation (Tonnes)	100 423	92 185	93 821	116 396	83 292
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	676	836,9	730,4	635,5	618,7
<b>BANANE D'EXPORTATION</b>					
Production (Tonnes)	284 637	313 822	277 947	266 331	259 440
Exportation (Tonnes)	238 412	313 723	277 815	265 457	256 625
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	484,9	416,3	505,9	574,9	653,1
<b>HUILE DE PALME</b>					
Production moderne (Tonnes)	84 419	80 526	101 153	120 836	122 908
Exportation (Tonnes)	4 113	12 267	10 407	32 875	3 209
Production traditionnelle (Tonnes)	153 121	162 308	172 047	182 369	193 311

Source: MINADER, MINFI/DAE, WEO

### 2.1.1.2 Agriculture vivrière

Les statistiques disponibles sur la production vivrière reposent essentiellement sur les déclarations du personnel de terrain du ministère en charge de l'agriculture. D'après leurs estimations, la production vivrière a progressé d'environ 3% entre 2005 et 2006. Ce niveau de croissance reste globalement en deçà du potentiel du sous secteur, du fait notamment des

difficultés de financement, de l'enclavement de certaines zones de production, du faible encadrement des producteurs et de la faible utilisation des intrants agricoles. Pour accroître la production et améliorer les revenus des producteurs, différents projets et programmes ont été mis en place au cours des dernières années. Leurs objectifs sont : la préservation et la vulgarisation des résultats de la recherche agricole, le développement des filières de production à travers la distribution des semences ou du matériel végétal amélioré, la structuration du milieu paysan, l'achat et la distribution des engrais à des prix réduits, la vulgarisation des méthodes culturales plus modernes, la lutte contre les maladies et le renforcement des infrastructures.

### **Les céréales**

Entre 2005 et 2006, la production de maïs a crû de 6% passant de 1 023 106 à 1 084 492 de tonnes. En dépit de cette évolution, l'offre locale de maïs reste insuffisante au regard des besoins en consommation domestique et industrielle.

En vue de réduire le déficit de l'offre de cette spéculatation, le *Programme National d'Appui à la Filière Maïs* a été mis en place en 2005 pour un coût de 6,5 milliards dont 80,0% sur financement PPTTE et 20,0% des contributions des bénéficiaires. Ce programme vise à : faciliter l'utilisation des semences améliorées, appuyer les microprojets des producteurs, structurer les paysans et renforcer leurs capacités et organiser la filière. En 2006, le programme a permis de former 585 multiplicateurs de semences et de distribuer près de 800 tonnes de semences.

La production de riz paddy a également progressé de 6,0% en 2006 pour se situer à 56 079 tonnes. La production nationale demeure cependant faible par rapport à la forte demande des ménages, et le déficit est compensé par les importations. En 2006, ces dernières se sont élevées à 433 032 tonnes pour une valeur de 72,5 milliards, contre 429 866 tonnes pour 71,6 milliards en 2005. Au premier semestre 2007, les importations de riz ont atteint 232 338 tonnes, soit une augmentation de 21,4 % par rapport à la même période en 2006.

Afin de diminuer le déficit, le *Projet de Relance de la Riziculture dans la Vallée du Logone* a été lancé en 2003 sur financement des fonds PPTTE pour un montant de 1,3 milliard. Depuis sa mise en place, le projet a permis de structurer les producteurs du périmètre SEMRY (290 GIC, 4 unions de GIC, 2 fédérations de GIC dont une à Yagoua et l'autre à Maga) et d'octroyer des crédits pour l'acquisition de 14 500 sacs d'engrais. Ces actions ont permis de doubler le rendement par hectare qui est passé à 6,5 tonnes.

### **Les tubercules**

La pomme de terre, le manioc et la patate douce représentent les principaux produits porteurs de cette filière. La production de pommes de terre a crû de 2,2% entre 2005 et 2006, dans la même proportion que celle du manioc et de la patate douce. Ces spéculations continuent de bénéficier de l'appui du *Programme National de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT)*, lancé en 2004 avec l'appui du FIDA et de la FAO. S'agissant du manioc, plus de 500 000 boutures de variétés améliorées ont été distribuées aux producteurs au cours de l'année 2006. Par ailleurs, le *Projet de Production, de Transformation et de Commercialisation du Manioc et du Riz*, fruit de la coopération sino-camerounaise devrait permettre d'augmenter la production de manioc.

### **Les féculents**

La production de bananes plantains a connu une hausse de 3,1% entre 2005 et 2006. Sur la même période, la production de bananes douces a régressé de 4,1%. Ces deux spéculations bénéficient de l'appui du *Programme de Relance de la Filière Plantain* financé sur ressources PPTTE et dont les activités ont démarré en 2003. En 2006, 1 394 millions de plants ont été distribués pour une superficie plantée de l'ordre de 1 054 hectares.

## Les légumes

La production de tomates a atteint 427 886 tonnes en 2006, soit une augmentation de 2,4% par rapport à l'année 2005. Elle bénéficie de l'arrivée de nouveaux producteurs et de l'utilisation des méthodes d'irrigation qui offrent l'opportunité de plusieurs récoltes annuelles.

La production d'oignons s'est établie à 77 299 tonnes en 2006, contre 75 487 tonnes en 2005 soit une hausse de 2,4%. Les producteurs d'oignon bénéficient de l'appui financier du Fonds National de l'Emploi et de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) pour améliorer sa production, sa conservation et sa commercialisation.

**Tableau 10 Production des principales cultures vivrières (en tonnes)**

Cultures Vivrières	2002	2003	2004	2005	2006
Maïs	861 456	912 281	966 106	1 023 106	1 084 492
Riz	44 546	47 175	49 958	52 905	56 079
Mil/Sorgho	541 975	573 951	607 814	523 484	535 001
Manioc	2 003 634	2 047 714	2 092 763	2 138 804	2 185 858
Macabo/Taro	1 079 533	1 103 282	1 127 555	1 152 361	1 177 713
Igname	274 292	280 326	286 494	292 796	299 238
Pomme de terre	136 342	139 341	142 407	145 540	148 742
Patate douce	181 976	185 980	190 071	194 253	198 527
Banane plantain	1 237 014	1 275 362	1 314 898	1 355 660	1 397 685
Banane douce	692 886	743 466	797 739	855 974	883 365
Oignon	70 303	71 990	73 718	75 487	77 299
Tomate	389 160	398 500	408 064	417 857	427 886
Haricot	186 940	193 296	199 868	206 663	213 690
Arachide	210 712	218 087	225 720	233 620	241 797
Ananas	45 555	46 968	48 424	49 925	51 273

Source : MINADER

### 2.1.2 Elevage et pêche

La priorité du Gouvernement dans ce sous-secteur porte sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la promotion de l'emploi des jeunes et la structuration des organisations paysannes.

#### 2.1.2.1 Production animale et halieutique

##### Elevage

Sur la base des estimations du Ministère de l'Elevage et des Industries Animales, le cheptel national compte actuellement environ 5,6 millions de bovins, 7 millions de petits ruminants, 1,2 million de porcins et 20 millions de volailles. La filière avicole en particulier a subi les contrecoups de la grippe aviaire.

Plusieurs programmes et projets sont entrain d'être exécutés pour augmenter la production et la sécurité alimentaire.

- **Le « Smallholder Dairy Development Project »**

Le projet a démarré en 2005 pour un coût global de 3,3 milliards dont 2,1 milliards sur financement des fonds PPTE et 1,2 milliard des contributions des bénéficiaires. Il vise à encourager la production laitière dans les communautés pastorales bénéficiaires, pour en faire une véritable activité génératrice de revenus et, créer des emplois. Le projet s'exécute actuellement en phase pilote dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Adamaoua. Il devrait permettre de multiplier par 10 le rendement des vaches laitières, soit 10 à 12 litres par jour contre 1,2 litre par jour pour les animaux de souche locale.

Jusqu'au premier semestre 2007, 204 vaches ont été inséminées, 56 veaux hybrides sont nés, 90 hectares de pâturage ont été mis en place dont 63 clôturés et, 260 producteurs ont été formés en amélioration des pâturages, techniques de reproduction des vaches laitières et hygiène et qualité de lait. D'autres actions ont concerné la réhabilitation et la construction des infrastructures d'adduction d'eau et de collecte de lait. En matière de structuration de la filière, des équipements pour la mise en place d'une mini laiterie de 1 000 litres par jour ont été acquis.

- **Le Programme de développement de la filière porcine**

Ce programme est financé sur ressources PPTE à hauteur de 6,5 milliards. Il a pour objectif de relancer la filière porcine au Cameroun et de promouvoir la sécurité alimentaire à travers le contrôle de la peste porcine africaine. Depuis son démarrage en mai 2005, ce programme a mis en place et encadré 10 610 organisations de producteurs regroupant 11 458 acteurs de la filière. Le programme a assuré la formation de 3 210 éleveurs, 881 leaders d'organisations paysannes, 47 éleveurs multiplicateurs et 30 promoteurs de fermes de multiplication. Il a également permis l'acquisition de 2 000 porcelets et de 910 futurs reproducteurs devant permettre l'installation d'environ 60 fermes de reproduction.

- **Le projet d'appui à l'élevage non conventionnel**

*Le Projet d'Élevage des Aulacodes (hérissons)* a démarré en 2002. Financé sur le Budget d'Investissement Public (BIP), il avait pour objectif la diversification des sources de protéines animales par le développement de l'élevage des aulacodes. En 2006, dernière année du projet, 1 000 animaux supplémentaires ont été élevés, portant à 9 000 têtes le cheptel et 1 927 éleveurs impliqués dans cet élevage.

**Tableau 11: Statistiques de l'aulacodiculture**

<b>Libellés</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Nombre de provinces couvertes	2	5	9	9	9
Stations de multiplication de géniteurs	2	2	3	4	5
Éleveurs en activité	48	79	300	500	1000
Éleveurs/formateur formé	0	12	0	0	43
<b>CHEPTEL TOTAL</b>	<b>720</b>	<b>1 200</b>	<b>4 500</b>	<b>8 000</b>	<b>9 000</b>

Source : MINEPIA/PEAC

En vue de pérenniser les acquis du projet, ses activités ont été réintégrées dans le projet d'appui à l'élevage non conventionnel lancé en août 2007. Ce nouveau projet vise la vulgarisation de la pratique de l'élevage non conventionnel (cochon dinde, escargot, grenouille, rat, hérisson) à travers des appuis multiples aux producteurs et l'organisation des circuits de commercialisation.

### **Pêche**

Depuis quelques années, la production halieutique stagne autour de 120 000 tonnes dont environ 10 000 tonnes provenant de la pêche maritime industrielle, 60 000 tonnes de la pêche maritime artisanale et 50 000 tonnes de la pêche artisanale continentale. La filière connaît quelques difficultés dont la vétusté des armements, les techniques de production et de conservation rudimentaires et le vieillissement des pêcheurs nationaux. La production s'avère insuffisante pour satisfaire la demande locale évaluée à 240 000 tonnes en 2006. Des importations complémentaires de 106 622 tonnes ont été enregistrées en 2006. Elles sont en augmentation de 5,6% par rapport à 2005.

Des actions sont développées dans le cadre des projets pour juguler le déficit observé.

- **Le Projet d'appui au développement de la pêche maritime artisanale**

D'une durée de 5 ans, il est financé sur ressources PPTE pour un coût de 1,2 milliard. Depuis son démarrage en 2004, il a permis de construire deux centres de formation de jeunes pêcheurs à Douala et Limbé, de structurer et équiper 9 GIC en pirogues dotées de moteurs hors-bord, de filets et accessoires et de matériel de sécurité.

- **Le projet de réduction des pertes après capture (RPAC)**

Il a démarré en 2004 pour une durée de trois ans et vise à améliorer les revenus des pêcheurs en réduisant les risques de perte des produits. Financé sur ressources PPTE à hauteur de 352 millions, il a mis à la disposition des populations cibles des infrastructures et outils de production de glace pour la conservation des produits. Depuis 2004, les pertes ont été réduites de 35% à 10% dans les sites d'intervention et l'offre de poisson frais a augmenté de près de 10 000 tonnes.

D'autres actions ont été entreprises au cours du premier semestre 2007. Il s'agit notamment de la formation de 30 pisciculteurs dans la province du Nord-Ouest sur les technologies appropriées pour l'élevage de poissons et de la mise en place d'un système de suivi des bateaux pour la sécurisation de l'espace maritime national avec l'acquisition de 03 vedettes et 70 balises de surveillance satellitaire.

#### **2.1.2.2 Santé animale**

La connaissance et le contrôle des agents pathogènes et des infections animales sont considérés comme prioritaires au bon développement de l'élevage du fait de leur impact économique sur la production des animaux et leur conséquence sur la santé publique et sur l'environnement. Les activités suivantes ont été mises en œuvre pour assurer la santé animale :

- **Le Programme panafricain de contrôle des épizooties**

Financé par l'Union Européenne, il a permis la mise sur pied et l'opérationnalisation d'un réseau de surveillance des maladies animales regroupant tous les acteurs des filières. Les activités du réseau ont permis en 2007 de détecter en temps réel les principales épizooties, d'organiser les vaccinations et de conseiller les éleveurs.

- **Le Projet d'appui à la lutte contre les trypanozomoses animales et leurs vecteurs**

Ce projet a bénéficié depuis 2004 d'un financement de 615,1 millions des fonds PPTE. Il devait contribuer au développement de la filière bovine au Cameroun en éliminant la contrainte que représente la trypanozomose animale.

Dans cette perspective, 7 unions départementales constituées de 232 GIC ont été créées et équipées dans les provinces de l'Adamaoua et du Nord. Il a été formé 193 leaders villageois ; 2278 écrans ont été posés et correspondent à 455 km<sup>2</sup> de pâturages assainis ; 2 575 troupeaux sur un total de 184 209 têtes ont été traités.

La campagne de vaccination annuelle effectuée en marge des actions menées au sein des programmes et projets, permet de relever que 3 701 249 bêtes ont été vaccinées en 2006, soit un accroissement de 7,2% par rapport à 2005. Selon le type d'épizootie, 32,1% des effectifs ont été vaccinés contre la péripneumonie contagieuse des bovidés, 26,3% contre le charbon symptomatique, 24,3% contre la pasteurellose bovine et 12,7 % contre la maladie nodulaire cutanée des bovidés. L'effectif vacciné dans l'aviculture contre la maladie de Newcastle, la typhose et le choléra aviaires, a progressé de 1,2% en 2006.

**Tableau 12: Effectifs vaccinés par type de vaccin (en milliers)**

Maladies	Vaccins	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Péripleumonie contagieuse des bovidés	PERIVAX	1 209	1 166	1 166	1 174	1 176	1 187
Pasteurellose bovine	PASTOVAX	796	795	795	798	800	901
Charbon symptomatique	SYMPTOVAX	851	847	851	731	847	973
Charbon bactérien (Anthrax)	ANTHRAVAX	113	113	113	79	112	113
Maladie nodulaire cutanée des bovidés	NODULOVAX	463	462	462	463	464	471
Peste des petits ruminants	CAPROPESTOVAX	24	23	23	19	21	22
Maladie de Newcastle, typhose aviaire et cholera aviaire	MULTIVAX	31	31	31	31	231	34
<b>TOTAL</b>		<b>3 488</b>	<b>3 437</b>	<b>3 442</b>	<b>3 295</b>	<b>3 453</b>	<b>3 701</b>

Source : MINEPIA/DSV

En 2006, la lutte contre la rage s'est poursuivie avec le vaccin RABISIN. Par rapport à 2005, le nombre de singes, de chats et de chiens vaccinés s'est accru de 18,2%, celui de 12,5% de 2,5% respectivement.

### 2.1.3 Environnement et sylviculture

La production de grumes est en hausse de 13% en 2006. Les estimations de 2007 tablent sur une croissance de 6,1% pour se situer autour de 2 440 038 m<sup>3</sup>. L'entrée en production de 14 UFA depuis 2006, l'attribution de 25 titres en 2006 et 29 en 2007 ainsi que l'activité dans les forêts communautaires justifient cette évolution. Les UFA représentent 64% des titres opérationnels en 2007 contre 60% en 2006. Leur production représente en 2007 plus de 87% du volume total de grumes produit au Cameroun.

Les priorités du Gouvernement dans ce secteur sont : l'aménagement des forêts, la valorisation des produits, la promotion de nouvelles essences et l'approfondissement de la transformation pour une plus grande valeur ajoutée.

Au cours de l'année 2007, l'activité a notamment porté sur : (i) l'intensification des missions d'inspection et de contrôle des exploitations forestières ; (ii) le reboisement des forêts avec notamment le lancement le 27 juin 2007 à Ebolowa du programme national de reboisement qui s'emploiera à revêtir plus de 5 millions d'hectares de forêts et 10 à 15 millions d'hectares de forêts communautaires à l'horizon 2010-2015 ; (iii) la modernisation du système intégré de gestion de l'information forestière.

Dans le cadre de la gestion judicieuse et pérenne des forêts communautaires, une convention a été signée le 19 septembre 2007 entre les communes camerounaises et l'Agence Française de Développement (AFD) pour un appui financier de plus de 852 millions. Ce financement est destiné à la réalisation d'un plan d'action qui part du classement de ces forêts jusqu'à leur exploitation en passant par l'élaboration des plans d'aménagement. Dans la région de Takamanda-Mone aux confins des provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, une unité technique opérationnelle dénommée « UTO Takamanda-Mone » a été créée en juin 2007 pour assurer la gestion durable des forêts et la conservation des écosystèmes dans ladite localité.

Dans le domaine de la faune, la lutte anti-braconnage s'est poursuivie en 2007 par la saisie des pointes d'ivoire, d'animaux et de trophées divers par la brigade nationale de contrôle et, les quatre gorilles sortis frauduleusement des forêts camerounaises ont été rapatriés. Pour renforcer les capacités des acteurs de la lutte contre le braconnage, un séminaire a été organisé à Campo en août 2007 et une mission de suivi des activités des tortues marines sur les côtes du littoral a été créée en mars 2007.

Pour ce qui est de l'environnement et de la protection de la nature, les activités au cours de l'année 2007 ont porté principalement sur :

- (i) la protection de l'environnement urbain avec l'amélioration du cadre de vie des populations à travers l'aménagement à Yaoundé des espaces verts (parc zoologique de Mvog - Betsi, axe Etoudi - Présidence et carrefour Golf) ;
- (ii) la poursuite de l'inventaire national des sites naturels d'importance éco-touristique et culturelle, afin de rendre disponible la carte des sites naturels dégradés ;
- (iii) le classement du lac Barombimbo dans le Sud-Ouest et la plaine d'inondation du Wasa Logone dans l'extrême Nord comme patrimoine mondial de l'humanité ;
- (iv) la conservation et la gestion durable de la biodiversité avec l'élaboration et l'adoption en 2007 de la politique d'accès aux ressources génétiques et des textes d'application de la loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne.

Dans le cadre de la promotion d'un environnement urbain et d'un développement industriel écologiquement durable, plusieurs missions d'inspection et de suivi ont été effectuées auprès des entreprises industrielles en 2007 et ont abouti à l'élaboration puis à la signature de trois textes sur la gestion adéquate des déchets solides, liquides et gazeux.

L'éducation environnementale et la sensibilisation sur les risques encourus ainsi que la conduite à tenir en cas de catastrophe écologique ont été menées auprès des populations riveraines des zones à écologie fragile notamment les barrages et le long du tracé du pipeline. De plus, les programmes environnementaux sont en cours d'intégration dans le cursus scolaire.

S'agissant du réchauffement de la terre, le Président de la République a annoncé lors du sommet des Nations Unies sur le développement durable tenu en septembre 2007 à New York, la création prochaine d'un Observatoire des Problèmes Climatiques au Cameroun.

## **2.2 Secteur secondaire**

### **2.2.1 Industries manufacturières**

En 2006, la production industrielle a crû de 1,4% par rapport à 2005. Elle n'atteint pas les niveaux des années 2003 et 2004. Cette faible performance est le fait de la baisse de l'activité dans le sous secteur agroalimentaire qui enregistre une perte de compétitivité par rapport aux produits asiatiques.

Une analyse par produit affiche fait ressortir des baisses de la production en 2007 de 6,2% pour le sucre et de 4,1% pour la masse de cacao. Du fait de la diminution de la production du coton graine, celle des huiles de coton est estimée en baisse de 4,1%. A l'inverse, les bières et boissons gazeuses renouent avec la croissance (3,5% en 2007) après les baisses observées en 2005 et 2006 suite à la double augmentation de leur prix.

Dans les autres industries manufacturières, la production d'aluminium est estimée à 1,6% en 2007, suite à une amélioration du rendement de l'usine qui fonctionne à pleine capacité. S'agissant du textile, la hausse de la production est évaluée à 10,1% en 2007. Cette augmentation fait suite à un accroissement de la demande liée au calendrier politique et aux festivités ayant marqué l'année 2007. La production de ciment augmente de 8,7% stimulée par la relance de l'immobilier résidentiel et la réalisation des projets dans les bâtiments et travaux publics. La CIMENCAM, n'arrive cependant pas à satisfaire la demande locale et sous régionale.

### **2.2.2 Industries extractives**

#### **2.2.2.1 Mines et recherches minières**

Les différents travaux de terrain réalisés dans le domaine minier indiquent l'existence d'une trentaine de minerais au Cameroun. Par rapport à 2006, la croissance de la production de

l'industrie extractive est estimée en baisse de 4,3% en 2007 du fait de la diminution de la production des hydrocarbures. La politique du Gouvernement dans ce secteur vise désormais la diversification de la production.

L'organisation et la structuration de l'artisanat minier se sont poursuivies en 2007 à travers le projet *Appui et Organisation de l'Artisanat Minier* qui a débuté en 2005. Financé sur ressources PPTTE pour un montant de 4,5 milliards, il a permis : la création de 05 sites miniers et la mise en place de 60 GICAMINES (GIC des Artisans Miniers). Il a contribué également à créer près de 3000 emplois directs et à produire environ 50 kg d'or brut et 300 carats de diamant.

Quant à la promotion de l'activité minière, le Gouvernement a délivré en 2007, 13 permis de recherche en mine solide et 02 permis de reconnaissance. Il a également autorisé l'ouverture de 05 nouvelles carrières et octroyé 08 autorisations d'exploitation artisanale.

S'agissant du projet d'exploitation du fer de Mbalam dans la région de Kribi, la société australienne Sundance Ressources Limited poursuit les travaux de recherche destinés à évaluer les réserves. Le début de la production effective est prévu pour 2011.

Avec la mise en production en août 2005 du champ de Bakingili de 40 millions de barils de réserves opérée par Total E&P dans la zone offshore du Sud Ouest du pays, la production pétrolière, qui baissait depuis 2001, a enregistré en 2006 une hausse de 5,6% par rapport à 2005. La production retrouverait sa tendance baissière en 2007, de l'ordre de 3,1% par rapport à 2006.

**Tableau 13 : Production de pétrole (en millions de barils)**

Exercices	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
Production	37,4	35,6	32,7	30,1	31,8	30,8
Variations (%)	-6,7	-4,8	-8,1	-8	5,6	-3,1

Source : SNH, \* estimations

### 2.2.2.2 Produits pétroliers avals

Par rapport au premier semestre 2006, les mises à la consommation des produits pétroliers ont enregistré les variations suivantes au premier semestre 2007 : super (+13,6%), gazole (+15,5%), kérosène (+23,6%), fuel (-32,2%) et butane (-4,9%). En dépit de l'envolée des cours sur le marché mondial, les prix à la pompe sont restés quasiment stables depuis le second semestre de l'exercice 2006 grâce aux mécanismes de stabilisation des prix.

**Tableau 14: Mise à la consommation des produits pétroliers (en tonnes)**

Exercices	2003	2004	2005	2006	1er sem 06	1er sem 07	Variations (%) (f/e)
	a	b	c	d	e	f	
Super	366 655	383 688	383 870	369 211	182 584	211 411	13,6
Kérosène	176 751	161 662	102 201	210 912	115 820	151 498	23,6
Gazole	461 781	475 474	255 327	491 530	246 076	291 123	15,5
Fuel	65 567	66 458	61 401	59 422	33 599	25 089	-32,2
Butane	-	41 925	41 990	33 593	17 354	16 493	-4,9

Source : SCDP

### 2.2.3 Eau et Electricité

#### 2.2.3.1 Eau

Dans le processus de réforme de ce sous-secteur, le Gouvernement a désigné le groupement Office National de l'Eau Potable du Maroc (ONEP)-Delta Holding Ingema en tant qu'adjudicataire provisoire de l'appel d'offres d'affermage de la SNEC.

Il a également procédé en 2007 au lancement des travaux d'équipement de 149 forages sur financement du BIP et de 115 sur ressources IADM. Dans le cadre du projet japonais, 100 forages ont été réalisés.

Le *Projet hydraulique I, II et III* financé sur ressources PPTE pour un coût de 15,8 milliards a été lancé en 2001. Son objectif était l'amélioration de l'offre en milieu rural, la réduction des maladies d'origine hydrique et des corvées d'eau, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Depuis cette date et jusqu'en 2007, ce projet a permis la réalisation de 570 forages sur 900 prévus et de 19 adductions d'eau sur les 70 programmés.

Grâce à l'amélioration de l'outil de production entreprise depuis 2005 et à la création de nouveaux forages et points d'eau par la SNEC, la production d'eau en milieu urbain pourrait croître de 1,5% en 2007 par rapport à 2006. La capacité de production devrait ainsi augmenter de 2,4% pour se situer à 475 726 m<sup>3</sup> par jour en 2007.

**Tableau 15: Production d'eau potable (en milliers de m<sup>3</sup>)**

Exercices	2003	2004	2005	2006	2007*
Production	90 464	92 964	102 580	104 258	105 822
Variations (%)		2,8	9,3	1,6	1,5

Source : SNEC, \* estimations

### 2.2.3.2 Electricité

Dans la perspective de résorber de manière durable le déficit énergétique et permettre le développement de la filière bauxite-aluminium et des autres industries manufacturières, un plan de développement de la production et du transport de l'énergie est en cours de mise en œuvre. Ainsi en 2007,

- les négociations entre le groupement SNH/PERENCO et AES SONEL sur le prix de cession du gaz se sont poursuivies et les appels d'offre pour la construction de la centrale à gaz de Kribi et de la ligne de 225 KV sur 100 km ont été lancés ;
- les études d'impact environnemental se sont poursuivies pour les barrages de Lom Pangar et de Natchigal ;
- un accord cadre entre le Gouvernement et la société SUD ENERGIE pour le développement de la centrale hydroélectrique de Memve'élé a été signé ;
- les études d'ingénierie confiées à la société HYDRO EST ont continué pour la centrale hydroélectrique de Colomines sur la Kadey ;
- un accord cadre pour la réhabilitation de la mini centrale hydroélectrique de Malalé dans la région de Muyuka d'une puissance de 750 KW a été signé entre le Gouvernement et la société ALPHA TECHNOLOGY.

Les négociations engagées au cours de l'exercice 2005 pour le financement de deux programmes d'électrification rurale sont arrivées à terme en 2007. Il s'agit : (i) du programme d'électrification de 26 localités situées le long de la frontière Cameroun - Nigeria d'un montant de 4,5 milliards dont 3,5 milliards provenant du Fonds d'Aide au Développement (FAD) du Royaume d'Espagne ; (ii) du programme d'électrification de 33 localités sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID) d'un montant de 6,2 milliards dans les provinces du Nord, du Nord-Ouest et du Centre.

Le projet d'électrification I, II et III financé sur ressources à hauteur de 48,6 milliards a débuté en 2003. Son objectif principal était d'augmenter de 10 points le taux d'électrification rurale et périurbaine au Cameroun afin de passer de 15,4% à 25,4% à la fin du projet, soit 1 392 localités à électrifier. Au terme du premier semestre 2007, 107 localités ont été électrifiées.

AES SONEL poursuit la mise en œuvre d'un programme d'investissement d'un montant de 434,6 milliards pour la période 2005-2009. Pour 2007, le programme d'investissement d'urgence visant à accroître de 100 MW la production de l'énergie électrique avant la fin de l'année devrait entraîner une progression de 4,5% de cette production par rapport à 2006. Par ailleurs, la centrale thermique de Dibamba, d'une capacité de 86 MW est en cours de construction. Elle améliorera la production d'électricité de 42 MW en 2008 et de 44 MW en 2009.

**Tableau 16 : Production d'électricité (en milliers de MWH)**

Exercices	2003	2004	2005	2006	2007*
Production	3 684	3 919	4 003	4 108	4 293
Variations (%)	8	7,9	2,1	2,5	4,5

Source : AES SONEL, \*estimations

## 2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics

Les principales activités réalisées en 2007 portent sur le développement et la maîtrise de la gestion du patrimoine routier national et, le contrôle des bâtiments et édifices publics construits.

### 2.2.4.1 Infrastructures routières

Les travaux d'entretien courant et périodique du réseau routier national réalisés et financés à hauteur de 38,7 milliards par le Fonds routier ont porté sur 21 000 kilomètres de routes. Ces travaux ont concerné le cantonnement, l'entretien mécanisé des routes bitumées et en terre, ainsi que les ponts et radiers.

Les travaux de désenclavement des zones rurales financés sur ressources PPTE ont été réalisés à plus de 70% malgré l'interruption des travaux suite aux résiliations des contrats de certaines entreprises défaillantes. Ces opérations contribuent à augmenter le trafic et à diminuer le temps de transport et le nombre d'accidents. Ils ont permis également la création de 1 700 emplois temporaires et l'amélioration des conditions de vie des populations.

S'agissant de la protection du patrimoine routier en 2007, les contrats des prestations pour la gestion technique et la maintenance des stations de pesage sont en cours de finalisation.

Les travaux d'investissement routier ont porté sur les études, les réhabilitations et les constructions des routes. Les études se poursuivent et concernent :

- l'ouverture de la route Loum - Kumba - Mudemba - Isanguele - Akpwa;
- le bitumage de la route Ekok - Mamfe - Bamenda ;
- la construction de la route Ebolowa - Kribi - Sangmelima - Mengong
- Le bitumage de la route Garoua Boulai - Ngaoundéré ;
- l'ouverture de la route Sangmelima - Djoum - Frontière Congo ;
- la construction de la route Yaoundé - Kribi tronçon n°2 ;
- la construction d'un pont sur le Nyong à Malombo;
- la construction du pont de Salak.

S'agissant des réhabilitations et constructions, il y a lieu de citer :

- la route Ayos - Abong - Mbang réalisée à hauteur de 67% ;
- la route Mamfe - Ekok frontière Nigeria dont les travaux sont presque achevés ;
- la route Ambam - Eking frontière Gabon réceptionnée provisoirement en juin 2007 ;
- la route Garoua-Pont de Gashiga effectué à 53% ;
- la route Yaoundé - Kribi (tronçon n°1:Yaoundé - pont d'Olama) réalisée à 40% ;
- la route Melong - Dschang réceptionnée provisoirement en juin 2007 et dont les travaux sont achevés ;
- la route Yaoundé - Soa dont le niveau de réalisation est de 64% ;

- le nouveau pont sur le Mounjo (route Douala - Tiko RN3) dont les travaux sont achevés ;
- le pont sur la Lokoundje à Lolodorf réceptionné provisoirement.

#### **2.2.4.2 Constructions civiles**

Les activités dans ce domaine consistent à contrôler la construction des bâtiments et édifices devant abriter les services publics à travers le territoire national. Ce contrôle de normes techniques, en dehors des constructions propres aux ministères, a porté en 2007 sur :

- la construction en cours du palais des sports polyvalent de Yaoundé financé par la République Populaire de Chine, ;
- la construction du siège de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures.

#### **2.2.5 Secteur de la petite et moyenne entreprise, de l'économie sociale et de l'artisanat**

L'année 2007 a connu le démarrage des travaux de l'élaboration du schéma directeur de développement des PME au Cameroun grâce à l'appui technique de la coopération japonaise. Les travaux d'élaboration de la stratégie sectorielle des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat qui favorisera la mise en place du cadre stratégique de développement de ce secteur ont été lancés. Il en est de même du cadre institutionnel pour la création de l'Agence de Promotion et de Facilitation des PME et de l'Artisanat.

Sur le plan réglementaire, le projet de décret créant un Fonds Spécial de Développement des PME et de l'Artisanat est actuellement à l'étude. La loi portant organisation de l'artisanat au Cameroun a été adoptée au cours de la session parlementaire de juin 2007 et la construction du premier des douze villages artisanaux lancée.

Au cours de l'année 2007, le Gouvernement a lancé l'opération de recensement des PME dans les villes de Yaoundé et Douala. Pour l'appui des initiatives privées, il a mis en place en partenariat avec le Fonds National de l'Emploi (FNE), le Programme Spécial d'Appui à l'Auto Emploi et à la Micro Entreprise. Le volume total des crédits octroyés dans le cadre de ce projet au 30 juin 2007 s'élève à 660,7 millions.

Un appui financier a également été apporté aux projets de création de quatre laveries autos à Yaoundé et Douala et d'extraction de sable à Monatélé et Ebebda dans la Province du Centre.

### **2.3 Secteur tertiaire**

#### **2.3.1 Commerce**

L'activité commerciale en 2007 se caractérise par la hausse des prix de certains produits et les perturbations dans le circuit de distribution des produits alimentaires (farine de blé, produits laitiers, huile de palme et sel de table,...), des matériaux de construction (tôles, ciment, fer à béton), et du gaz domestique.

Cette situation fait suite à une demande locale sans cesse croissante couplée à une augmentation des cours sur le marché international notamment ceux du blé et des produits laitiers. Pour l'huile de palme brute, la production est inférieure à la demande locale. S'agissant du fer à béton les opérateurs évoquent la rétention des stocks par les grossistes. En ce qui concerne le ciment, sa production n'arrive pas à satisfaire la demande locale et sous régionale.

Le Gouvernement a pris des mesures pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et assurer la protection du consommateur. Les concertations regroupant les médias, les associations de protection et de défense des droits des consommateurs ainsi que les opérateurs économiques concernées ont été organisées. Le suivi hebdomadaire des prix des produits de consommation courante sur les marchés ainsi que les vérifications périodiques des instruments de mesure ont été

renforcés. L'inspection des centres d'enfûtage du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le suivi de l'approvisionnement du marché local en GPL ont été effectués. Le contrôle de qualité et de conformité des produits de grande consommation a été régulier ; des stocks de tôles et de bouteilles de GPL hors normes ont été saisis et retirés du marché.

## **2.3.2 Transports**

### **2.3.2.1 Transports terrestres**

Les actions menées dans ce secteur ont pour objectifs la prévention et la sécurité routières en vue de réduire le nombre d'accidents de circulation. En 2007, elles ont porté sur :

- l'acquisition et l'utilisation des radars de contrôle de vitesse sur les axes Yaoundé – Douala – Bafoussam. Ceux-ci ont permis d'identifier les contrevenants et d'appliquer des sanctions telles que le paiement des pénalités et le retrait des permis ;
- la distribution de 40 000 alcootests dans les dix provinces ;
- la poursuite de l'assainissement et de la sécurisation du parc automobile par l'utilisation des plaques d'immatriculation réflectorisantes et des chevrons de sécurité. Au 30 juin 2007, plus de 70% du parc automobile est sécurisé ;
- l'organisation sur l'ensemble du territoire national, des campagnes de sécurité et de prévention routières, avec un accent particulier sur les conducteurs des moto-taxis ;
- le contrôle des agences de voyage et des grands transporteurs de marchandises en vue du respect des normes de sécurité en vigueur ;
- l'installation des centres modernes de contrôle technique dans toutes les provinces : dix nouveaux centres ont été agréés ;
- la formation et le perfectionnement des conducteurs automobiles avec la mise en œuvre des réformes visant à standardiser l'enseignement dans les auto-écoles et à harmoniser la périodicité et le déroulement de l'examen du permis de conduire ;
- la surveillance du réseau routier en vue d'identifier et de résorber les points noirs sources d'accidents de circulation.

### **2.3.2.2 Transport aérien**

En 2006, le transport aérien a été marqué par la morosité du trafic passagers et du fret qui ont baissé respectivement de 2% et 5% par rapport à 2005. La diminution du fret est imputable au fret à l'arrivée, le fret au départ ayant connu une augmentation de 3%.

Au premier semestre de l'exercice 2007, le transport des passagers a augmenté de 11% et le fret de 13% par rapport à la même période de 2006. Cependant, au terme de 2007, des baisses de 2% des passagers et de 4% du fret peuvent être envisagées malgré le regain d'activité de la CAMAIR.

Des actions visant à adapter les équipements aux normes internationales ont été menées pour améliorer la sécurité dans les aéroports. Il s'agit notamment de l'installation des portiques pour passagers, des machines de filtrage à rayon X des bagages et des détecteurs de métaux et, de la réhabilitation des équipements de navigation aérienne.

Une nouvelle compagnie privée nationale dénommée Elysian Airlines a débuté ses activités en août 2007 et assure le service passagers à l'intérieur du Cameroun.

**Tableau 17: Statistiques du trafic aérien global**

LIBELLE	2005	2006	1 <sup>er</sup> Sem. 2006	1 <sup>er</sup> Sem. 2007	Estimations 2007	Variations (%)		
	a	b	c	d	e	(b)/(a)	(d)/(c)	(e)/(b)
Passagers (nombre)	641 145	627 259	292 161	321 892	613 802	-2	10	-2
- Arrivée	311 962	300 666	138 083	148 330	289 779	-4	7	-4
- Départ	329 183	326 593	154 078	173 562	324 023	-1	13	-1
Bagages et Fret (tonnes)	17 110	16 173	8 082	9 160	15 461	-5	13	-4
- Arrivée	7 351	6 097	3 095	2 907	5 056	-17	-6	-17
- Départ	9 759	10 076	4 987	6 253	10 404	3	25	3

Source: ADC

En 2006, le nombre des passagers transportés par la CAMAIR baisse de 40% alors que le fret a augmenté de 28% par rapport à 2005. Cette baisse sur le service passagers est liée à la chute de 52% du nombre de passagers transportés à l'intérieur et de 36% de ceux allant à l'extérieur. L'augmentation du fret résulte des hausses respectives de 40 et 27% des frets intérieur et extérieur. Le chiffre d'affaires diminue également de 25% avec la baisse du nombre de passagers transportés. Au premier semestre 2007, les activités de la CAMAIR affichent une baisse de 31% du nombre de passagers transportés.

**Tableau 18: Statistiques du transport aérien (CAMAIR)**

LIBELLE	2005	2006	1 <sup>er</sup> Sem. 2006	1 <sup>er</sup> Sem. 2007	Variations (%)	
	a	b	c	e	(b)/(a)	(e)/(c)
Passagers	225 236	135 054	98 542	68 444	-40	-31
Intérieur	56 713	27 176	25 122	4 744	-52	-81
Extérieur	168 523	107 878	73 420	63 700	-36	-13
Bagages, Fret et Poste (en tonnes)	2 722	3 476	1 267	2 578	28	103
Intérieur	183	256	44	80	40	82
Extérieur	2 538	3 220	1 223	2 498	27	104
Chiffre d'affaires (en millions)	36 062	26 952	16 119	16 788	-25	4

Source: CAMAIR

### 2.3.2.3 Transport ferroviaire

En 2006 et par rapport à 2005, les activités de transport ferroviaire ont connu des hausses respectives de 12% et 2% pour les trafics voyageurs et de marchandises et le chiffre d'affaires a crû de 11%.

**Tableau 19: Evolution du trafic ferroviaire**

LIBELLE	2005	2006	1 <sup>er</sup> Sem 2006	1 <sup>er</sup> Sem 2007	Estimations 2007	Variations (%)		
	a	b	c	e	F	(b)/(a)	(e)/(c)	(f)/(b)
Trafic voyageur (Voyage/Km)	324,4	361,9	163,9	171,5	340,6	12	5	-6
Trafic marchandises (Tonne/Km)	1 118,5	1 135,7	567,0	521,9	1 140,8	2	-8	0,4
Chiffre d'affaires (en millions )	4 416,3	48 842	23 623	23 769	50 809	11	1	4,0

Source : CAMRAIL

Au premier semestre 2007, le trafic voyageurs augmente de 5%, le trafic marchandises baisse de 8% et le chiffre d'affaires croît de 1% par rapport au premier semestre 2006.

Les estimations indiquent une diminution de 6% du trafic voyageurs en 2007 du fait des travaux de réfection de la voie. Le trafic marchandises pourrait néanmoins afficher une quasi-stabilité en fin d'année, en raison de la croissance du transport de bois et des marchandises transportées vers

le Darfour au Soudan par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM). Le chiffre d'affaires augmenterait de 4%.

#### 2.3.2.4 Transport maritime

Le trafic maritime global enregistre entre 2005 et 2006 une progression de 8% due à l'accroissement de 8% du volume des importations et de 9% de celui des exportations. Le chiffre d'affaires s'accroît de 1%.

Le trafic maritime global affiche au premier semestre 2007 une hausse de 2% en glissement annuel, résultant d'une augmentation de 6% des exportations. A l'inverse, les importations restent stables. L'augmentation de 56% du chiffre d'affaires résulte en grande partie des efforts dans le recouvrement des frais locatifs du domaine portuaire.

Les estimations de l'exercice 2007 affichent une augmentation de 3% du trafic global. Cette hausse serait liée à celles de 3% et de 1% des importations et des exportations. Le chiffre d'affaires pourrait également progresser de 5%. La croissance des activités du transport maritime s'explique en partie par les investissements réalisés qui ont entre autres permis le maintien du chenal d'accès à une profondeur de 7,5 mètres pour favoriser l'entrée de gros porteurs au Port Autonome de Douala.

Les travaux de réparation des navires, effectués régulièrement par le Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC), pourraient contribuer à améliorer les activités du transport maritime. Le CNIC, grâce au *Projet de Yard Pétrolier* de Limbé a vu ses effectifs en personnel s'accroître de 23% et son chiffre d'affaires devrait tripler en 2007.

**Tableau 20: Evolution du trafic maritime**

LIBELLE	2005	2006	1 <sup>er</sup> Sem	1 <sup>er</sup> Sem	Estimations	Variations (%)		
	A	b	2006	2007	2007	(b)/(a)	(e)/(c)	(f)/(b)
Trafic (en tonnes)	6 224 242	6 752 102	3 365 842	3 422 476	6 925 376	8	2	3
Importations	4 148 109	4 508 286	2 348 358	2 347 669	4 663 116	9	0	3
Exportations	2 076 133	2 243 816	1 017 484	1 074 807	2 262 260	8	6	1
Chiffre d'affaires (en millions FCFA)	30 423	30 855	17 483	27 306	32 526	1	56	5

Source : PAD

#### 2.3.3 Tourisme

Plusieurs actions ont été menées en 2007 pour faire du Cameroun une véritable destination touristique. L'aménagement des sites s'est poursuivi avec la construction d'un pont sur le lac Tizon à Ngaoundéré, la réalisation des travaux d'aménagement de l'île de Dipikar à Campo et la finalisation des travaux d'aménagement de l'île aux Damans à Lagdo. Les travaux d'adduction d'eau et d'électrification du site d'Ebogo ainsi que l'étude en vue de la construction d'une structure d'accueil sont en cours dans le cadre du programme STEP (Sustainable Tourism for Eliminating Poverty) appuyé par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

S'agissant du contrôle des activités touristiques, un accent a été mis sur l'assainissement du secteur hôtelier. Dans ce cadre, la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme a octroyé 40 autorisations dont 10 pour la construction d'hôtels, 16 pour l'ouverture d'hôtels, 05 pour l'ouverture de restaurants, 5 pour l'ouverture des agences de tourisme, 4 pour l'ouverture d'établissements de loisirs. Elle a également accordé 5 agréments de guide de tourisme.

La Brigade Centrale de Contrôle a effectué des descentes inopinées sur le terrain pour lutter contre la prolifération des établissements de tourisme clandestins et relever la qualité des

prestations. Une campagne de reclassement des établissements de tourisme a abouti au retrait d'une étoile à cinq hôtels des villes de Yaoundé et Douala.

En matière de promotion des produits touristiques, le Cameroun a pris part à la foire internationale de Madrid, au Salon de Rambouillet en France et au 15e Africa Travel Association en Ethiopie. Sur le plan national, des campagnes d'information et de sensibilisation des usagers et du grand public à la culture touristique ont été organisées.

En ce qui concerne l'activité hôtelière, les informations collectées auprès des principaux établissements affichent en glissement annuel une hausse de 13% du nombre de nuitées au premier semestre 2007. La fréquentation des hôtels est en augmentation de 21% pour les clients nationaux et de 7% pour les étrangers. Les estimations de 2007 indiquent une augmentation de 4% du nombre de nuitées, ce qui induirait une progression du chiffre d'affaires de 7%.

### 2.3.4 Télécommunications

Dans le secteur des télécommunications, le nombre total d'abonnés a augmenté de 42% entre 2005 et 2006. Cette hausse se justifie par les progressions de 44% des abonnés du téléphone mobile et de 13% de ceux du téléphone fixe. Il en résulte une hausse de 10% du chiffre d'affaires.

Entre le premier semestre de l'exercice 2007 et la même période de l'exercice 2006, le nombre d'abonnés a progressé de 43% entraînant une augmentation de 10% du chiffre d'affaires. En 2007, le nombre d'abonnés augmenterait de 34% et le chiffre d'affaires de 9%. Cette amélioration fait suite au déploiement d'importants investissements qui ont consisté en l'extension et la densification des réseaux fixe et mobile. Des campagnes promotionnelles ont été organisées et de nouveaux produits mis en service. Cette évolution se justifie également par la mise en place de la fibre optique qui permet d'améliorer la qualité du service et de réduire les coûts de communication.

En ce qui concerne la téléphonie rurale, ses travaux sont financés par les fonds PPTE et dix Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) sont déjà opérationnels. Ces centres contribuent au développement socio-économique et culturel des communautés rurales en leur permettant d'effectuer toutes les opérations relatives aux technologies de l'information et de la communication (poste, télécommunications, fax, internet et autres).

**Tableau 21 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications**

LIBELLE	2005	2006	1er Sem	1er Sem	Prévision	Variations (%)		
	a	b	2006	2007	2007	(b)/(a)	(d)/(c)	(e)/(b)
			c	d	e			
Nombre total d'abonnés	2 292 816	3 266 394	2 775 823	3 957 576	4 378 502	42	43	34
Fixe	115 816	130 694	113 813	133 290	160 992	13	17	23
Mobile	2 177 000	3 135 700	2 662 010	3 824 286	4 217 510	44	44	34
Chiffre d'affaires (en millions)	278 708	307 481	146 153	161 091	333 931	10	10	9
Fixe	50 637	45 000	23 264	20 279	47 979	-11	-13	7
Mobile	228 071	262 481	122 889	140 812	285 952	15	15	9

Source : CAMTEL, ORANGE, MTN

## CHAPITRE 3 : DEMANDE

En 2006, la croissance économique a été impulsée par la demande intérieure avec une contribution estimée à 3,4%. Comparativement à 2005, son apport est plus important et reflète le dynamisme de la consommation privée et des dépenses publiques. En 2007, la demande intérieure participerait à hauteur de 3,4% à la croissance réelle.

La demande extérieure nette continue de grever la croissance sous l'effet d'un accroissement notable des importations par rapport aux exportations. Sa contribution passe de -0,1% en 2005 à -0,2% en 2006. La tendance devrait se poursuivre en 2007 pour se situer à -0,6%.

### 3.1 Demande intérieure

L'évolution de la demande intérieure reste tributaire de celle de la consommation finale. Celle-ci représente 81,1% du PIB en 2006 alors que la part de l'investissement est de 16,7%.

Tableau 22 : Les composantes de la demande (en % du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Consommation	82,2	81,5	81,9	81,1	82,7	81,7
Privée	72,2	71,4	72,0	71,5	73,0	71,9
Publique	10,0	10,2	10,0	9,6	9,6	9,8
FBCF	18,1	18,3	17,7	16,7	16,9	17,3
Privée	15,8	15,7	15,2	14,3	14,5	14,4
Publique	2,3	2,6	2,5	2,4	2,4	2,9
Exportations B&S	20,2	19,4	20,5	23,0	20,9	20,9
Importations B&S	19,9	19,8	21,5	21,0	20,5	19,9

Source : INS et MINFI/DAE, \* projections

#### 3.1.1 Consommation finale

La consommation finale progresse de 3,7% en 2006. En 2007, elle croîtrait de 5,8% sous l'impulsion de sa composante privée.

##### 3.1.1.1 Consommation des ménages

Malgré un niveau relativement élevé du taux d'inflation (5,1%), les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 3,7% en 2006. Cette évolution est liée à la prise en charge des fonctionnaires issus des grandes écoles (ENAM, ENS, FMSB...) et des personnels nouvellement recrutés dans les secteurs prioritaires, à l'accélération du paiement de la dette intérieure de l'Etat.

Dans l'ensemble, les dépenses des ménages restent principalement orientées vers les produits alimentaires et les dépenses de maison qui représentent respectivement 45,6% et 18,5% des dépenses totales des ménages en 2006.

En 2007, les dépenses des ménages devraient également progresser de 6,2%, en liaison avec la poursuite des créations d'emplois dans les BTP et l'agro-industrie. De même, l'ordonnance présidentielle du 28 septembre 2006 baissant les droits de douane et exonérant de la TVA certains produits de première nécessité a eu des effets bénéfiques sur la consommation des ménages. Les importations de ces biens augmentent sensiblement en glissement annuel de 80% pour le poisson congelé et de 12% pour le riz. Par ailleurs, les importations des biens de consommation finale des ménages progressent au premier semestre 2007. La part de la consommation privée est estimée à 73,0% en 2007.

**Tableau 23 : Structure de la consommation des ménages (en %)**

	2002	2003	2004	2005	2006
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	46,3	46,4	45,0	44,8	45,6
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	3,4	3,4	3,1	2,6	3,1
Articles d'habillement et articles chaussants	9,9	10,0	10,7	11,0	10,4
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	8,3	8,3	8,6	8,7	8,5
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	9,8	9,7	10,0	10,1	10,0
Santé	1,3	1,3	1,4	1,3	1,4
Transports	7,0	7,1	7,1	7,3	6,8
Communications	0,8	0,8	1,0	1,3	1,0
Loisirs et culture	1,4	1,5	1,5	1,5	1,4
Education	0,9	0,9	0,9	1,3	1,0
Restaurants et hôtels	8,4	8,4	8,6	7,8	8,3
Autres biens et services	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Achats nets à l'étranger	0,1	0,0	-0,4	0,0	0,1
<b>Total consommation finale des ménages</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : INS ; MINFI/DAE

### 3.1.1.2 Consommation publique

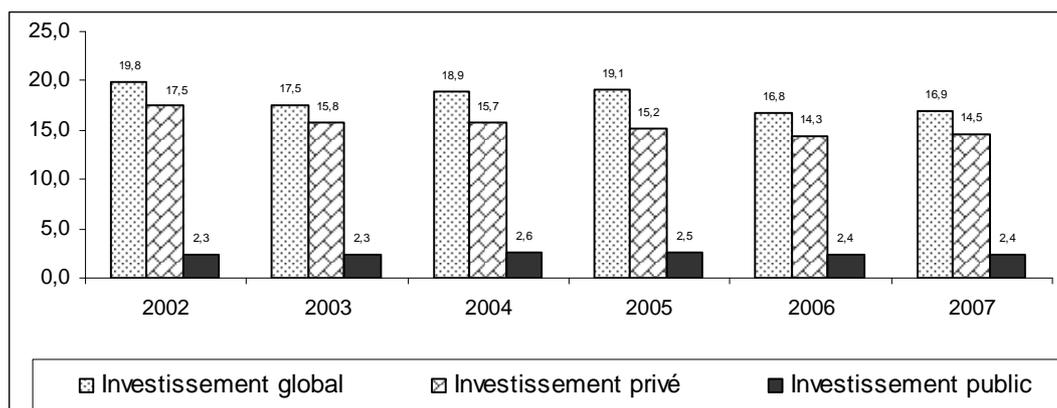
La consommation publique varie de -1,9% en 2006 contre 0,7% en 2005. Cette évolution est liée à l'assainissement du fichier solde de la fonction publique et à la maîtrise de la dépense publique.

En 2007, la croissance de la consommation publique devrait se situer à 2,4%. Cette évolution s'expliquerait, en plus de l'utilisation intense des ressources issues de l'allègement de la dette, par les paiements des rappels en mémoire, l'intégration des instituteurs vacataires dans la fonction publique, les avances sur pension et de solde unique et les effets financiers liés aux avancements et aux promotions des agents de l'Etat. La part de la consommation publique dans le PIB s'établirait autour de 9,6% en 2007 et 9,8% en 2008.

### 3.1.2 Investissement

L'investissement progresse de 0,2% en 2006 contre 0,5% en 2005. Cette évolution est observable tant au niveau de la composante publique que privée.

**Graphique 1: Taux d'investissement (en % du PIB)**



Toutefois, le niveau d'investissement demeure insuffisant et son taux est encore en deçà de 25%, seuil empiriquement établi pour stimuler la croissance et permettre le décollage d'une économie. En 2006, ce taux était de 16,7% contre 17,7% en 2005 ; il est prévu à 16,9% en 2007. Si cette situation est imputable aux deux composantes, la faible consommation des crédits d'investissement du budget de l'Etat a pour conséquence la perte de certains financements extérieurs, à l'instar des ressources du Fond Européen de Développement (FED).

### 3.1.2.1 Investissement privé

Entre 2005 et 2006, l'investissement privé est resté quasiment stable dans l'ensemble. Toutefois, par secteur, on a enregistré d'importants investissements dans les branches de l'électricité, des transports ferroviaires, de l'agro-industrie, de l'élevage et des télécommunications. Le secteur des BTP continue de bénéficier des effets induits des décaissements des ressources PPTE.

En 2007, l'investissement privé augmenterait de 3,5% sous l'effet de l'accroissement des capacités de production envisagées par certaines entreprises. En effet, les investissements à AES SONEL pour la réhabilitation et l'acquisition de nouveaux équipements devraient atteindre 67,3 milliards. La société CAMTEL devrait également dépenser 60 milliards dans le cadre de l'extension de son réseau CT phone. La CDC est entrain d'allouer une enveloppe estimée à 11 milliards pour la création et le renouvellement des plantations, et la construction d'une usine de production d'huile de palme à Illoani. Des investissements sont également prévus dans le secteur pétrolier et concernent : (i) l'appréciation des puits en déplétion ; (ii) l'exploration et le développement dans les bassins de Douala, Kribi/Campo, Mamfé et Rio Del Rey.

**Tableau 24: Les investissements dans quelques entreprises en 2007 (en milliards)**

Entreprises	Montants
AES SONEL	67,3
CAMTEL	60
CAMRAIL	11,3
ALUBASSA	25
CDC	12,3
CIMENCAM	11
BRASSERIES	8,2

Source : MINFI/DAE

### 3.1.2.2 Investissements publics

L'investissement public s'est accru en 2006 de 22,0% . Sa croissance est estimée à 12,8% en 2007. Elle atteindrait 26,1% en 2008 où, en plus des décaissements du compte PPTE, les ressources C2D et IADM seraient effectives et prioritairement affectées aux dépenses en capital. Le flux de ces ressources serait plus important en raison des reports dus aux retards observés dans la procédure de passation des marchés.

En 2007, l'investissement public porte sur l'accroissement et la modernisation des infrastructures dans les secteurs prioritaires. Les dépenses de pauvreté constituées par les dépenses dans l'éducation, la santé, les infrastructures et le développement rural ont été exécutées à hauteur de 245,5 milliards au premier semestre 2007, soit un taux d'exécution de 33,5%. Ce faible niveau d'exécution s'explique par le fait que plusieurs projets d'investissement n'ont pas démarré, les marchés n'ayant pas encore abouti.

**Tableau 25 : Exécution des dépenses de pauvreté à fin juin 2007 dans les secteurs prioritaires (en milliards)**

Rubriques	Dotations Budget 2007	Engagements	Taux d'exécution (en %)
Enseignement, formation et recherche	360,6	120,8	33,5
Santé	104,7	25,2	24,1
Affaires sociales	15,7	4,4	28,2
Infrastructures	250,1	95,1	38,0
<b>TOTAL</b>	<b>731,1</b>	<b>245,5</b>	<b>33,6</b>

Source : MINFI/DGB

En ce qui concerne les travaux publics, les investissements portent sur : (i) l'entretien de 4 500 km de routes bitumées, 12 000 km de routes en terre, 4 200 km de routes rurales et 100 ouvrages

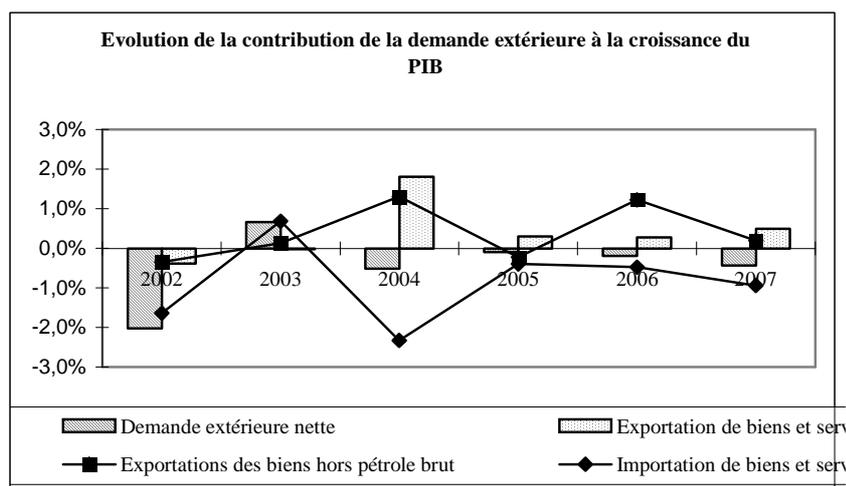
d'art auxquels il faut ajouter la réhabilitation du pont sur le Wouri ; (ii) la construction de 132 km de routes bitumées et 374 km de routes en terre ; (iii) les études en vue de la construction du 2<sup>ème</sup> pont sur le Wouri, la construction de l'autoroute Douala-Yaoundé et l'aménagement des entrées Est et Ouest de la ville de Douala.

Dans le domaine de la santé, les dépenses d'investissement concernent le développement des infrastructures et des équipements ainsi que la réalisation de la tranche annuelle du programme quinquennal de construction et d'équipement de 1 000 centres de santé intégrés. À fin juin 2007, 273 centres de santé et 90 logements d'astreinte pour médecins ont été construits.

S'agissant du secteur éducatif, l'investissement porte sur la construction des salles de classe, des ateliers et des amphithéâtres. Le Gouvernement a entrepris en 2007, la construction de 1 754 salles de classe et des blocs latrines. Dans le primaire, 7 salles de classe dans les ENIEG et 12 blocs maternels ont été construits. Dans le secondaire, les travaux de construction concernent 686 salles de classe, des bâtiments abritant 6 délégations provinciales et 5 départementales, 6 centres multimédia, 54 blocs administratifs, 23 bibliothèques et 6 ateliers, 106 blocs latrines. Dans le supérieur, les dépenses sont orientées vers la construction des amphithéâtres, des salles de travaux dirigés, des bureaux pour enseignants et des logements d'étudiants.

### 3.2 Demande extérieure nette

La contribution de la demande extérieure nette à la croissance est tributaire des fluctuations des cours des matières premières, de l'évolution du taux de change et de la capacité des unités de production internes à conquérir des parts de marché à l'extérieur.

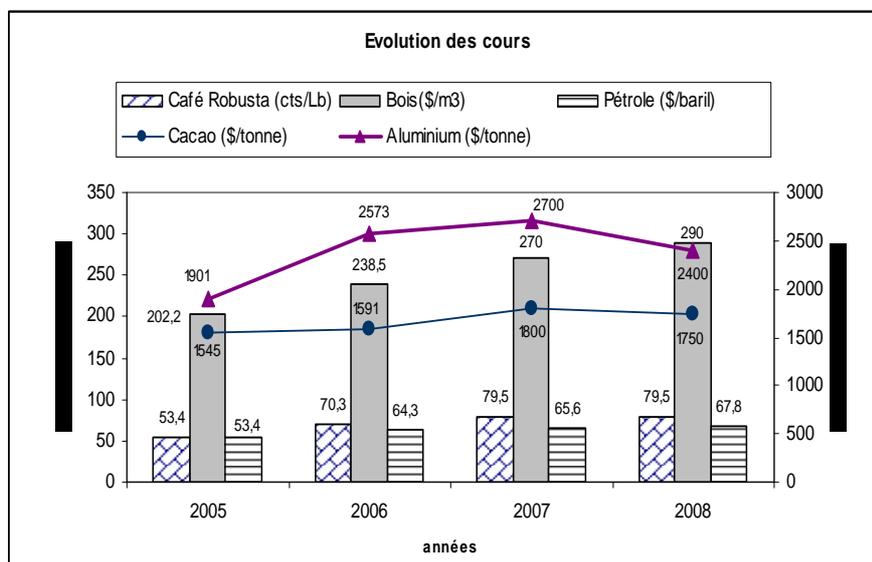


#### 3.2.1 Demande extérieure nette des biens

Sa contribution négative observée depuis 2003 devrait se poursuivre en 2007. Cette évolution est la résultante d'une accélération plus importante du flux des importations par rapport à l'évolution des exportations.

### 3.2.1.1 Exportations des biens

La demande mondiale, les capacités internes de production et la compétitivité des industries locales sont des facteurs qui influencent l'évolution des exportations des biens. Ainsi, les exportations vers la sous-région ont diminué avec l'ouverture du marché à des produits concurrents à ceux traditionnellement exportés par le Cameroun. Il s'agit particulièrement des produits de l'industrie textile dont les exportations en direction de la CEMAC chutent de 74% et, du ciment dont les parts de marché reculent de 25% au premier semestre 2007.

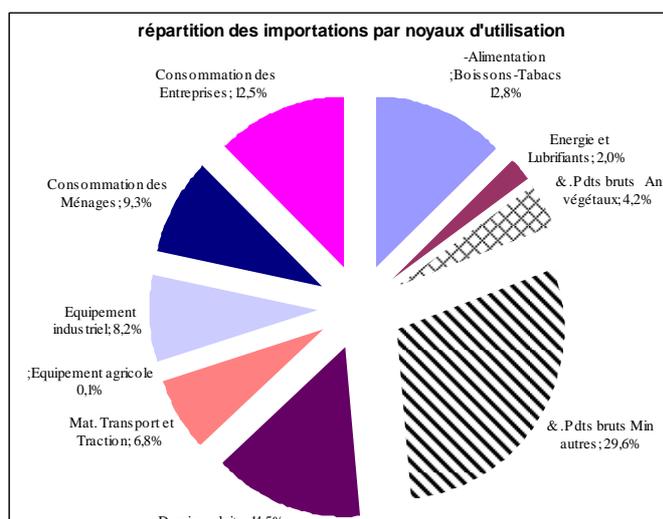


De manière détaillée, les exportations de pétrole (premier produit d'exportation avec 50% de leur valeur totale en 2007) demeurent sur leur tendance baissière en raison de l'épuisement des champs pétrolifères. La forte demande de ce produit dans le monde se reflète par le niveau exceptionnellement élevé des prix depuis 2005. Par ailleurs, la demande mondiale croissante de bois (deuxième produit d'exportation, soit 15% de la valeur totale) ne se ressent pas assez sur le volume exporté de ce produit du fait de la faible capacité des unités de transformation, d'une valorisation insuffisante de nouvelles essences. Les exportations d'aluminium sont contraintes par les capacités de production d'ALUCAM. Si les exportations de cacao, de caoutchouc et d'huile de palme affichent des hausses concomitantes à l'augmentation de leur production et une évolution favorable des cours mondiaux, celles du coton et des cafés sont en baisse. Le cas de la banane est particulier, le Cameroun ayant perdu la protection dont il bénéficiait face aux pays d'Amérique Latine sur le marché européen à cause des règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

### 3.2.1.2 Importations des biens

Suite à l'ordonnance du 28 septembre 2006 consacrant la baisse des droits de douanes et l'exonération de la TVA sur le poisson congelé, le riz, le sel brut, la farine et les tourteaux de maïs, les importations de ces produits au cours des six premiers mois de l'exercice 2007 sont en nette progression (80% pour le poisson congelé et 12% pour le riz en glissement annuel). La valeur totale des importations augmente de 4,5% au cours du premier semestre 2007. Les importations des équipements industriels fléchissent de 3% en 2006, après avoir chuté de 27% en 2005 ; c'est le signe de l'atonie de l'investissement privé et le non renouvellement de l'appareil productif. Contrairement aux équipements industriels, la mise en œuvre des différents programmes de relance de l'activité agricole a fait croître de manière substantielle les importations des équipements agricoles (6% en 2005 et 166% en 2006).

Si la stagnation des importations des biens de consommation des entreprises au cours des cinq dernières années dévoile la faible performance des industries locales, les importations des biens de consommation finale des ménages sont en nette progression. Au cours du premier semestre 2007, en plus des produits concernés par l'ordonnance, il y a l'afflux des importations des matières textiles et leurs ouvrages (22,9% en valeur), des machines et appareils mécaniques ou électriques (25,2%), du matériel de transport (45,9%), des matières plastiques et caoutchouc (29,7%) et des produits alimentaires industriels (22,9%).



### 3.2.2 Demande extérieure nette des services

Le Cameroun reste demandeur net des services. Cette demande se chiffre à 378,6 milliards en 2006. Elle est constituée principalement des services de transports (47,5%) dont le fret à lui seul culmine à 138,8 milliards, des services de voyages (21,3%) dominés par la composante « voyages à titre personnel » (pour tourisme, soins médicaux et à but éducatif) et du groupe des services comprenant le négoce, l'assistance technique et divers autres services aux entreprises (24,1%). Les achats de services nets aux non résidents se situent à 367,7 milliards en 2006, contre une moyenne de 285,3 milliards sur la période 2002-2005.

**Tableau 26 : Evolution de la demande extérieure nette des services (en milliards)**

	2002	2003	2004	2005*	2006*
Transports	-102,1	-68,5	-125,5	-127,3	-180,0
dont :- Passagers	19,4	-10,1	-9,4	-24,2	-57,6
- Fret	-114,9	-65,1	-126,7	-115,9	-138,8
Assurances	-12,8	-26,5	-27,3	-27,8	-26,5
Voyages	-75,4	6,4	-87,4	-45,4	-80,6
Autres services	0,0	-247,3	-63,9	-110,4	-91,5
<b>Déficit des services</b>	<b>190,3</b>	<b>335,9</b>	<b>304,1</b>	<b>310,9</b>	<b>378,6</b>

Source : MINFI/DAE, \* Estimations

**Tableau 27 : Contribution des emplois du PIB à la croissance réelle (en %)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008*
1. Consommation Finale	3,30	4,51	2,64	2,28	2,95	3,43	2,91
dont Privée	2,97	4,18	2,27	2,22	2,68	3,21	2,33
Publique	0,33	0,33	0,37	0,06	0,28	0,23	0,57
2. Formation brute de capital fixe	0,76	-1,13	1,93	0,09	0,04	0,86	1,30
dont Privée	0,50	-1,20	1,42	6,72	-0,01	0,54	0,58
Publique	0,26	0,07	0,51	-6,62	0,06	0,32	0,72
3. Variation des stocks	-1,30	1,36	-0,34	0,02	0,43	-0,92	0,00
4. Investissement (2+3)	-0,53	0,23	1,58	0,11	0,47	-0,60	1,30
5. Exportations nettes (6+7)	1,24	-0,71	-0,52	-0,09	-0,19	-0,51	-0,13
6. Exportations	-0,39	-0,02	1,81	0,30	0,28	0,34	0,70
7. Importations	-1,63	-0,69	-2,32	-0,39	-0,47	-0,85	-0,83
<b>PIB (1+4+5)</b>	<b>4,01</b>	<b>4,03</b>	<b>3,70</b>	<b>2,30</b>	<b>3,22</b>	<b>2,86</b>	<b>4,08</b>

Source : INS et MINFI/DAE, \* projections

## **CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE**

### **4.1 Prix à la consommation finale des ménages**

Le taux d'inflation est passé de 2% en 2005 à 5,1% en 2006, soit une progression de 3,1 points. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de 8,5% des prix des éléments du poste « Transports et Communications » et de 6,3% de ceux des produits de l'« Alimentation, Boissons et Tabacs ».

Le premier semestre 2007 se caractérise par une quasi-stabilité de l'indice des prix à la consommation finale des ménages. En glissement annuel, il augmente de 0,3%. Cette évolution résulte principalement par la hausse des prix dans les postes « Transports et Communication » (4,6%) et « Santé et Soins personnels » (1,8%), atténuée par la baisse des prix des postes « Alimentation, Boissons et Tabacs » (-0,8%) et « Habillement et chaussures » (-0,6%).

L'augmentation des prix du transport, fait suite à la hausse des prix du carburant survenue en 2006. En effet, les prix moyens ont augmenté de 15,8% pour le gasoil, 12,7% pour l'essence super et 11,6% pour le pétrole lampant. En glissement annuel, ces prix ont crû respectivement au premier semestre 2007 de 6,4% pour le pétrole lampant, 1,9% pour l'essence super et 1,7% pour le gasoil. L'accroissement au cours de la même période des « dépenses de santé et soins personnels » est tributaire de l'augmentation des frais d'hospitalisation, des soins médicaux, des « articles de toilette et soins personnels ».

L'indice de prix des « produits alimentaires » recule de 1,2% au premier semestre 2007. Cette baisse est consécutive à la régression des prix des produits vivriers (riz, oignons, ail, poireau, haricot sec), des fruits et noix (orange, mandarine et fruits saisonniers), et des poissons, crustacés et mollusques (poisson de mer et poisson fumé ou séché). Le recul des prix du poisson et du riz résulte de l'application de l'ordonnance de septembre 2006 consacrant la baisse des droits de douane et l'exonération de la TVA sur ces produits.

Toutefois, le marché des produits vivriers a connu des hausses de prix de l'arachide et de la tomate fraîche à cause notamment de l'augmentation des coûts de transport. Il en est de même de la farine de blé qui subit les effets de la hausse des cours de blé. Les meuniers estiment qu'avec les nouveaux cours internationaux de blé, le prix de la farine de blé, principal intrant du pain devrait augmenter de l'ordre de 35%. Des hausses de prix, alimentées entre autres par des situations de pénurie, ont également été constatées dans les matériaux de construction comme le fer à béton, le ciment et les tôles.

**Tableau 28: Evolution de l'inflation (%)**

POSTES DE DEPENSES	National			Yaoundé			Douala		
	2005	2006	1 <sup>er</sup> Sem. 2007	2005	2006	1 <sup>er</sup> Sem. 2007	2005	2006	1 <sup>er</sup> Sem. 2007
Alimentation, Boissons et Tabacs	1,5	6,3	-0,8	0,7	5,8	1,2	1,0	7,6	0,7
Produits Alimentaires	1,1	6,9	-1,2	0,3	6,5	1,4	1,0	8,4	0,4
Boissons Et Tabacs	3,1	3,3	0,9	3,3	0,6	-0,4	1,1	4,9	1,9
Habillement et Chaussures	1,3	-1,4	-0,6	-0,2	0,4	2,1	3,5	-2,2	-1,0
Dépenses de maison	1,9	5,1	0,7	1,4	3,4	1,5	2,3	5,7	0,7
Santé et Soins personnels	0,8	2,3	1,8	0,9	-0,2	3,3	1,3	2,4	-0,8
Transports et Communications	6,9	8,5	4,6	6,1	6,4	2,9	10,9	11,3	6,8
Education et Loisirs	-2,5	-0,9	1,1	-1,4	-1,4	-5,0	-6,3	-0,9	6,0
Indice Général	2,0	5,1	0,3	1,3	4,2	1,3	2,2	6,3	1,6
Groupe de Produits									
Articles de marché	-0,2	7,6	-1,0	-0,5	7,3	2,0	-1,7	9,4	1,7
Articles de magasins	2,2	3,9	0,8	2,1	3,1	1,2	2,6	4,4	0,3
Services et autres	4,2	3,8	1,9	2,3	2,2	0,7	5,3	6,1	3,3
Biens échangeables	1,9	5,6	-0,1	1,0	4,8	1,5	1,6	6,9	0,9
Biens non échangeables	2,4	3,8	1,1	2,3	2,2	0,7	3,2	5,2	2,8
Biens locaux	1,7	4,9	0,8	0,8	2,8	2,9	3,1	5,6	-0,7
Biens importés	2,7	5,5	-0,9	2,7	7,6	-2,3	1,8	6,5	2,4
Biens du secteur formel	1,9	3,7	0,4	1,5	2,5	0,7	2,0	4,3	0,3
Biens du secteur informel	0,8	3,0	-0,4	1,4	-1,9	4,8	-2,5	8,7	0,6
Produits vivriers	0,2	9,9	-1,0	0,1	10,3	2,0	-0,8	10,8	2,2
Services et autres	4,2	3,8	1,9	2,3	2,2	0,7	5,3	6,1	3,3
Biens contrôlés	7,8	7,9	2,6	8,1	8,9	3,8	11,0	11,0	5,0
Biens non contrôlés	1,5	4,8	0,2	0,7	3,8	1,1	1,4	5,8	1,2

Source: INS

**Indice des prix à Yaoundé**

Au cours de l'année 2006, l'indice des prix à la consommation finale des ménages a enregistré une hausse de 4,2% à Yaoundé. Cette augmentation provient de l'accroissement des prix des postes « Transports et Communications » (6,4%), « Alimentation, Boissons et Tabacs » (5,8%) et « Dépenses de maison » (3,4%).

Au premier semestre 2007, cet indice a crû de 1,3%, suite particulièrement aux hausses observées au niveau des postes « Santé et soins personnels » (3,3%), « Transports et Communications » (2,9%), « Habillement et chaussures » (2,1%) et « dépenses de maison » (1,5%).

**Indice des prix à Douala**

A Douala, l'inflation en 2006 a été de 6,3% contre 2,2% en 2005. L'accroissement de l'indice des prix des « Transports et Communications » (11,3%), « Produits Alimentaires » (8,4%), et « Dépenses de Maison » (5,7%) a contribué à alimenter cette inflation.

Au premier semestre 2007, l'indice des prix à Douala est en augmentation de 1,6%. Cette hausse des prix est principalement due à l'accroissement des prix des postes « Transports et Communications » (6,8%), et des dépenses d'« Education et Loisirs » (6%).

**4.2 Compétitivité globale**

La compétitivité globale est appréhendée à travers l'évolution du taux de change effectif réel (compétitivité- prix), l'évolution du climat des affaires au Cameroun et la perception par les chefs d'entreprises de l'évolution de leur compétitivité.

#### 4.2.1 Taux de change effectif réel

La compétitivité de l'économie camerounaise s'est dégradée en 2006. La croissance du taux de change effectif est passée de -2,7 en 2005 à 0,5 en 2006. La conjoncture économique mondiale, marquée par une nouvelle flambée des prix du pétrole brut et l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar et du yen, explique pour l'essentiel cette détérioration.

En 2007, il est attendu une dégradation de l'ordre de 2% de la compétitivité extérieure. Celle-ci s'expliquerait par la poursuite de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar US.

En 2006, la dégradation des positions compétitives au niveau des importations (2,2%) s'explique par la montée des tensions inflationnistes (+5,1%) consécutive notamment à l'indexation des prix domestiques des produits pétroliers à la pompe sur l'évolution des cours sur les marchés internationaux. Le maintien de la compétitivité à l'exportation (variation de -3% à -2,3%) traduit un gain de positions concurrentielles sur les marchés du cacao, des bois tropicaux, du coton fibre et sur le marché de l'aluminium.

Toutefois en 2006 et, au regard du taux de change réel composite, le Cameroun avec un taux de 0,5%, est le pays le plus compétitif en zone CEMAC. Les autres pays ont des taux de change effectifs réels compris entre 1,2% et 5,6%.

**Tableau 29: Evolution des taux de change composite du Cameroun et des pays membres de la CEMAC**

Variation en % de l'indice du TCER composite (base 100 :1993)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
CEMAC	-2,4	-4,6	3,6	3,4	4,0	2,1	-0,3	2,3	3,4
Cameroun :	1,6	-3,8	3,1	3,4	2,4	0,3	-2,7	0,5	2,0
Importations	13,1	-3,0	1,0	1,6	1,7	-1,1	-2,3	2,2	1,7
Exportations	-11,5	-5,4	6,1	7,5	3,9	2,2	-3,0	-2,3	2,3

Source : BEAC, \* estimations

**Tableau 30 : Variation en % de l'indice du TCER composite des pays de la CEMAC en 2006**

Pays	TCER
CAMEROUN	0,5
RCA	4,5
CONGO	1,6
GABON	1,2
GUINNEE EQUATORIALE	1,9
TCHAD	5,6

Source : BEAC

#### 4.2.2 Environnement des affaires

Le Cameroun a engagé des réformes visant à attirer les investisseurs. Ces réformes sont matérialisées par le démarrage effectif des activités de l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF), et de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC). Elles sont par ailleurs traduites par la création de diverses instances de concertation ayant entre autres missions : (i) d'examiner les modalités de mise en œuvre effective des structures d'accompagnement des investisseurs, prévues par la Charte des Investissements et (ii) de mettre en place un environnement propice à l'amélioration de la compétitivité du secteur privé national. Il s'agit du Conseil de Régulation de la Compétitivité, du Cameroon Business Forum (CBF) et de la Commission de Réforme Fiscale.

Toutefois les réformes visant l'amélioration de l'environnement des affaires doivent être poursuivies car selon les dernières analyses de la Banque Mondiale portant sur 178 pays, le

Cameroun occupe le 154<sup>e</sup> rang en 2007 après le 147<sup>e</sup> rang/175 de 2006. Ce classement indique une faible performance en matière de compétitivité et d'attractivité.

### **4.3 Perception de la compétitivité par les chefs d'entreprises**

Une étude menée en 2007 par le Ministère des Finances, a montré que 36,9% des chefs d'entreprises estiment que leur compétitivité s'est améliorée en 2006. Cette vision globale cache cependant des disparités entre les différents secteurs d'activités.

Dans le secteur primaire, 55,9% des chefs d'entreprises ont estimé que leur compétitivité était en baisse en 2006. Cette dégradation serait imputable à : (i) la sous utilisation des engrais, (ii) la diminution des surfaces cultivées en raison du mauvais comportement des cours mondiaux et (iii) la perte des privilèges dont bénéficiaient certains produits d'exportation sur le marché européen notamment la banane.

Dans le secteur secondaire, 48,5% des chefs d'entreprise estiment que leur compétitivité était en hausse en 2006 contre 37,4% d'optimistes en 2005. L'optimisme affiché par les chefs d'entreprises sur leur compétitivité découle de l'amélioration de la structure de production et du chiffre d'affaires mais aussi de la disponibilité de la matière première. Toutefois, l'activité reste morose dans les industries agroalimentaires avec des pertes progressives des parts de marché tant à l'intérieur qu'en zone CEMAC.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, 33,4% des chefs d'entreprises contre 20,5% en 2005 jugent que leur compétitivité s'est améliorée en 2006. L'essor des télécommunications a été freiné par la morosité observée dans l'hôtellerie, le transport aérien et la grande distribution.

## CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

L'année 2007 se caractérise par la poursuite du renforcement des dispositifs nécessaires à la consolidation du financement de l'économie. Les concertations regroupant toutes les parties de la chaîne de la dépense se sont tenues à l'effet de mettre en œuvre une politique d'endettement assise sur le Règlement CEMAC adopté le 19 mars 2007 par le Conseil des Ministres, et portant sur le cadre de référence de la politique d'endettement en zone CEMAC. A cet égard, le Gouvernement a mis en place un comité chargé d'élaborer un projet de texte portant création d'une structure de coordination et de gestion de la dette, dans la perspective de l'émission des titres publics dès 2008. Cette émission donnera au Gouvernement la possibilité de financer les déficits budgétaires directement sur les marchés financiers. Par ailleurs, le Gouvernement envisage de mettre en place des institutions spécialisées de financement en faveur des PME et de l'Agriculture.

L'année 2007 est également marquée par la poursuite de l'assainissement du système bancaire. Deux banques ont été mises sous administration provisoire et une nouvelle banque a vu le jour, portant le nombre de banques opérant sur le territoire national de 11 à 12.

### 5.1 Situation monétaire

Au 30 juin 2007, la situation monétaire est équilibrée en ressources et emplois à 1941,6 milliards, en progression de 9,6% en glissement annuel et de 2,9% par rapport au 31 décembre 2006.

Par rapport au 30 juin 2006, la masse monétaire connaît un accroissement de 8,7% à fin juin 2007, en liaison avec la hausse des avoirs extérieurs nets, atténuée par le repli des créances nettes sur l'Etat.

#### 5.1.1 Contreparties de la masse monétaire

##### 5.1.1.1 Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets se sont raffermis de 45,4% par rapport à fin juin 2006, s'établissant à 1 271,1 milliards au 30 juin 2007. Pour la première fois, la position du Cameroun dans le compte d'opérations auprès du Trésor Français est passée au-dessus de 1000 milliards. Ces évolutions résultent de l'incidence de l'allègement de la dette extérieure et de la bonne tenue des cours mondiaux des principaux produits d'exportation (pétrole brute, cacao, coton, etc.).

##### 5.1.1.2 Crédit intérieur net

Le crédit intérieur net est sur une tendance baissière depuis un an. Son encours est passé de 854,3 milliards à fin juin 2006 à 670,5 milliards à fin juin 2007. Cette évolution s'explique par le fort accroissement des créances nettes de l'Etat sur le système bancaire, en liaison avec l'amélioration de la Trésorerie Publique. Les créances nettes de l'Etat sur le système bancaire ont été portées à 327,5 milliards au 30 juin 2007 contre 64,5 milliards un an auparavant. Les créances du système bancaire sur l'économie ont augmenté de 3,8% pour s'élever à 998,1 milliards à cette date.

**Tableau 31 : Evolution de la structure des crédits à l'économie (en %)**

	Juin 2006	Déc. 2006	Juin 2007
Part du crédit accordé aux institutions financières non bancaires	0,3	0,6	3,0
Part du crédit accordé aux entreprises publiques non financières	8,0	9,3	9,0
Part du crédit accordé au secteur privé non financier	91,7	90,1	88,0
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : MINFI/DAE

En juin 2007, la part du crédit accordé au secteur privé non financier s'est contractée d'environ 3 points tandis que celle accordée aux institutions financières non bancaires a été multipliée par 5.

### 5.1.2 Masse monétaire

La masse monétaire M2 a enregistré une augmentation de 8,7 % à fin juin 2007, en raison de l'accroissement substantiel des avoirs extérieurs nets et de la progression des crédits à l'économie. Plus précisément, la contribution des avoirs extérieurs nets à la croissance de la masse monétaire s'élève à 25% contre 2,4% pour les créances sur l'économie et celle des créances nettes sur l'Etat est en baisse de -17,2%.

**Tableau 32 : Evolution des contributions des contreparties à la croissance de la masse monétaire (en %)**

	Déc-06/Juin-06	Juin-07/Juin-06	Juin-07/déc06
Créances sur l'économie	2,5	2,4	-0,1
Créances nettes sur l'Etat	-5,3	-17,2	-11,1
Avoirs extérieurs nets	10,3	25,9	14,6
Autres postes nets	-0,5	-2,5	-1,8
Croissance de la masse monétaire M2	7	8,7	1,5

Source : MINFI/DAE

La composition de la masse monétaire est restée inchangée entre juin et décembre 2006. La part de la monnaie fiduciaire s'est stabilisée à 15,9%, celle de la monnaie scripturale à 39% et celle de la quasi-monnaie à 45%. Elle fait apparaître à fin juin 2007 la baisse d'un point de la monnaie fiduciaire et de la quasi-monnaie, au profit de la monnaie scripturale, dénotant l'utilisation plus intense des instruments bancaires.

**Tableau 33: Evolution de la situation monétaire (en milliards)**

	Juin-06 (a)	Déc-06 (b)	Juin-07 (c)	Variations (en %)	
				(c/b)	(c/a)
I) Contreparties des ressources du système monétaire (1+2)	1 771,2	1 886,2	1 941,6	2,9	9,6
1- Avoirs Extérieurs Nets	874,5	1 031,9	1 271,1	23,2	45,4
dont compte d'opération	687,7	850,1	1 074,4	26,4	56,2
2- Crédit intérieur (a+b)	896,8	854,3	670,5	-21,5	-25,2
a- créances nettes sur l'Etat (a)	-64,5	-145,1	-327,5	125,7	407,8
Position Nette du Gouvernement	-7,3	-91,1	-216,1	137,2	2 860,3
b- Créances sur l'économie (b)	961,3	999,5	998,1	-0,1	3,8
dont crédit au secteur privé non financier	881,4	900,0	880,5	-2,2	-0,1
II) Ressources du système monétaire (1+2)	1 771,2	1 886,2	1 941,6	2,9	9,6
1- Masse monétaire (a+b+c)	1 530,9	1 638,6	1 663,7	1,5	8,7
a- Monnaie fiduciaire	243,7	258,6	247,0	-4,5	1,4
b- Monnaie scripturale	591,5	639,5	686,1	7,3	16,0
c- quasi-monnaie	695,7	740,5	730,6	-1,3	5,0
2- Fonds propres et autres postes nets	240,1	247,5	277,9	12,3	15,7

Source : BEAC

Au regard de la bonne tenue des avoirs extérieurs nets, le taux de couverture de l'émission monétaire s'est amélioré à fin juin 2007 (80,4%) bien qu'en dessous de l'objectif de 82,2% fixé par la BEAC.

**Tableau 34: Evolution du taux de couverture extérieure de l'émission monétaire**

Période	2005	Juin 2006	Déc. 2006	Mars 2007	Avril 2007	Mai 2007	Juin 2007
Taux de couverture (en %)	58,2	76,4	77,4	77,6	78,7	78,2	80,4

Source : BEAC

## 5.2 Politique monétaire

La politique monétaire de la BEAC reste axée sur la stabilité des prix et la gestion du risque de surliquidité. Des mécanismes ont été mis en place pour éviter le transfert hors zone d'une partie de cette liquidité. La liquidité bancaire s'est raffermie, réduisant de ce fait le besoin global de refinancement du système bancaire.

Les objectifs monétaires et de crédit arrêtés par la BEAC pour le Cameroun au titre de l'exercice 2007 sont :

- le refinancement de 6 milliards ;
- l'accroissement de 4,9% des crédits à l'économie ;
- la progression de la masse monétaire de 5,2 % ;
- le taux de couverture de la monnaie de 82,2%.

Au 30 juin 2007 :

- l'encours des tirages du système bancaire déjà effectués dans le cadre du refinancement est de 355 millions, soit de 5,9% du refinancement global ;
- la masse monétaire s'est accrue de 1,5% ;
- le taux de couverture de la monnaie se situe à 80,4% ;
- le crédit à l'économie est resté constant.

### 5.2.1 Marché monétaire

La participation des banques camerounaises à l'activité du marché monétaire de la CEMAC a été caractérisée au cours du premier semestre 2007 par :

- une légère hausse des injections de liquidité ;
- une forte progression des placements bancaires auprès de la BEAC. ;
- un marché interbancaire moins dynamique.

L'encours moyen des injections de la Banque Centrale s'élève à 2,1 milliards au premier semestre 2007 contre 1,6 milliard dans la même période en 2006. Quant aux ponctions de liquidité de moins de 20 milliards au premier semestre 2006, elles ont été multipliées par 11 au terme du premier semestre 2007 pour se situer à 229,2 milliards. Le volume des transactions interbancaires a été relativement faible par rapport à celui du premier semestre 2006, en raison de la surliquidité du système bancaire. L'encours des crédits consolidés sur l'Etat s'élève à environ 1,2 milliard au 30 juin 2007 contre 2,8 milliards un an avant.

**Tableau 35: Données de base du marché monétaire (en milliards)**

Période	1 <sup>er</sup> semestre 2006	1 <sup>er</sup> semestre 2007	Variations (en%)
Injections de liquidité en faveur des banques	1,6	2,1	28,3
Ponctions de liquidités	19,8	229,2	1 054,2
Volume des transactions interbancaires	17,7	14,3	-19,5

Source : BEAC

### 5.2.2 Evolution des taux d'intérêt

Les taux directeurs (TIAO) de la BEAC (5,25%), des prises de pension (7%) et des avances aux trésors nationaux sont restés inchangés depuis le 9 juin 2006. Il en est de même des taux de pénalité appliqués aux banques et aux avances consenties aux Trésors nationaux. En ce qui concerne les ponctions de liquidité, les taux d'intérêt sur placement (TISP) à 7 jours, à 28 jours et à 84 jours ont été révisés à la hausse à trois reprises depuis le 11 décembre 2006. Au 14 juin 2007, le TISP à 7 jours est passé à 1,95% ; celui à 28 jours à 2,01% et de 84 jours à 2,1%.

**Tableau 36: Evolution des taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque (en %)**

	9/06/06	1/09/06	10/10/06	11/12/06	13/3/07	14/6/07
<b>I- LES OPERATIONS DES TRESORS</b>						
Taux des avances aux Trésors	5,25	5,50	5,25	5,25	5,25	5,25
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Taux d'intérêt sur placements Publics au titre du Fonds de réserves sur les Générations futures	2,15	2,85	3,05	3,15	3,30	3,45
Taux d'intérêt sur placements Publics au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires	1,95	2,65	2,85	2,95	3,10	3,25
Taux d'intérêt sur placements Publics lorsque l'Etat concerné ne recourt pas aux avances de la BEAC	1,65	2,35	2,55	2,65	2,80	2,95
Taux d'intérêt sur placements Publics lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,65
<b>II- MARCHÉ MONÉTAIRE</b>						
Taux des appels d'offre (TIAO)	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25
Taux d'intérêt des prises en pension (T.I.P.P)	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
Taux de pénalité aux banques	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
Taux d'intérêt sur placement à 7 jours	1,55	1,55	1,55	1,65	1,70	1,95
Taux d'intérêt sur placement à 28 jours	1,6125	1,6125	1,61	1,71	1,76	2,01
Taux d'intérêt sur placement à 84 jours	1,6750	1,6750	1,6750	1,77	1,82	2,07
<b>III- CONDITIONS DE BANQUE</b>						
Taux débiteur maximum (T. D. M)	15,00	17,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Taux créditeur minimum (T.C.M)	4,25	4,75	4,25	4,25	4,25	4,25

Source : BEAC

### 5.2.3 Réserves obligatoires

Les coefficients de réserves obligatoires ont été revus à la hausse. Le coefficient applicable sur les dépôts à vue est passé de 7,75% le 03 mars 2006 à 10,25% le 13 mars 2007. Celui sur les dépôts à terme s'est modifié de 5,75% à 8,25% aux mêmes dates.

L'encours des réserves obligatoires des banques représente 29% des réserves totales au 30 juin 2007. La situation indique un montant de 148,7 milliards de réserves obligatoires constituées, contre un niveau de réserves requis de 150,4 milliards. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est passé de 0,3% en mars 2006 à 0,35% en mars 2007.

**Tableau 37: Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires (en %)**

	20/01/05	03/03/06	13/03/07
Coefficient applicable sur les dépôts à vue	7,75	7,75	10,25
Coefficient applicable sur les dépôts à terme	5,75	5,75	8,25
Taux de rémunération des réserves obligatoires	0,4	0,3	0,35

Source : BEAC

### 5.3 Secteur bancaire et financier

Le secteur financier se caractérise par : le faible taux de bancarisation, la surliquidité et le non respect des normes de gestion par certaines banques. L'accès aux services financiers, notamment par les Petites et Moyennes Entreprises (PME), reste limité. Le rapport de la mission conjointe Banque Mondiale/FMI de juin 2007, révèle en effet que le secteur bancaire dispose seulement de

14,4 comptes de prêts pour 1 000 habitants, en deçà de la médiane des pays à faible revenu. Les performances relatives en matière de dépôts sont encore plus faibles avec seulement 35,5 comptes pour 1 000 habitants, contre 423 pour les pays de même niveau de développement que le Cameroun.

Le secteur bancaire contrôle 86% du marché. Il est suivi des établissements financiers autres que les assurances avec 5,6% des parts de marché. Les compagnies d'assurances ont 4,5% du marché et le secteur de la micro finance en détient 3,6%.

### 5.3.1 Secteur bancaire

Au 31 décembre 2006, l'ensemble des banques a présenté un total cumulé des bilans de 1 931 milliards, en augmentation de 11,8% par rapport à l'année précédente. Les dépôts se sont accrus de 13,4% pour atteindre 1 549,5 milliards. Une part prépondérante de ces dépôts provient du secteur privé. Les crédits bancaires distribués ont progressé de 3,7% pour se hisser à 1 005,1 milliards. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est élevé à 173,1%. La qualité du portefeuille s'est redressée eu égard à l'évolution des créances en souffrance dont les proportions par rapport aux crédits bruts sont passées de 12,5% en 2005 à 12,3% en 2006.

En 2007, le paysage bancaire s'est enrichi d'une nouvelle banque, la Union Bank of Africa/Cameroon, portant à 12 le nombre de banques en activité au Cameroun. L'activité bancaire reste caractérisée par une liquidité abondante, un léger repli des crédits octroyés, une position extérieure créditrice et une évolution satisfaisante des ratios prudentiels.

Au niveau des ressources (dépôts de la clientèle), la situation consolidée des banques commerciales indique que l'encours des dépôts s'élève au 30 juin 2007 à 1 625,3 milliards, soit une hausse de 187,9 milliards par rapport à fin juin 2006. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'établit à 169,2% à fin juin 2007 contre 153,5% en juin 2006. Le taux de liquidité bancaire (réserves sur dépôts) est passé de 34,2% au 30 juin 2006 à 43,6%. Par type de clientèle, 81,2% des dépôts émanent du secteur privé.

**Tableau 38 : Répartition des dépôts par type de clientèle au 30 juin 2007**

	Montant (en milliards)	Poids (%)
Administration Publique Centrale	148,1	9,1
Administration Publique locale	9,7	0,5
Organismes Publics	67,8	4,1
Administrations Privées	58,1	3,5
Entreprises Publiques	79,4	4,8
Entreprises Privées	318,7	19,6
Sociétés d'Assurance et de Capital	63,2	3,8
Entreprises Individuelles	33,8	2,1
Particuliers	769,4	47,3
Divers	76,9	4,7
<b>TOTAL DES DEPOTS</b>	<b>1 625,3</b>	<b>100</b>

Source : BEAC

Au niveau des emplois, l'encours des crédits distribués s'élève à 960 milliards au 30 juin 2007 contre 963,1 milliards en juin 2006. Six banques ont distribué plus de 84% des crédits. Il s'agit de la SGBC (22,2%), la BICEC (21%), du CA/SCB (14,1%), d'Afriland First Bank (12,5%), de la CBC (8,9%) et d'ECOBANK (6,1%).

**Tableau 39 : Répartition des crédits par type de clientèle au 30 juin 2007**

	Montant (en milliards)	Poids (en %)
Administration Publique Centrale	10,6	1,10
Administration Publique locale	0,1	0,01
Organismes Publics	3,7	0,38
Administrations Privées	11,1	1,16
Entreprises Publiques	70,8	7,37
Entreprises Privées	697,9	72,7
Sociétés d'Assurance et de Capital	2,2	0,23
Entreprises Individuelles	57,0	5,94
Particuliers	105,9	11,03
<b>TOTAL DES CREDITS</b>	<b>960,1</b>	<b>100</b>

Source : BEAC

Les crédits à long terme sont sur une tendance haussière depuis fin juin 2005. Par rapport au 30 juin 2006, les crédits à court et moyen termes ont légèrement fléchi. Les créances en souffrance augmentent également au 30 juin 2007 avec 13,1% d'impayés.

**Tableau 40: Répartition des crédits par durée (en %)**

	30 juin 2005	30 juin 2006	30 juin 2007
Crédits à long terme	0,3	1,2	2,3
Crédits à moyen terme	31,9	34,3	34,2
Crédits à court terme	28,1	28,1	27,6
Créances brutes en souffrance	13,2	12,5	13,7
Comptes débiteurs de la clientèle	26,01	22,4	21,2
Autres sommes dues par la clientèle	0,4	0,8	1,0

Source : BEAC

Dans les crédits distribués, 72,7% bénéficient aux entreprises privées, 11% aux particuliers et 7,3% aux entreprises publiques.

L'analyse des ratios prudentiels montre que toutes les banques respectent le ratio de liquidité ; deux banques ne respectent pas les ratios des fonds propres nets et ont été mises sous administration provisoire en 2007 et aucune banque ne respecte le ratio de structure du portefeuille - crédits dont le minimum est fixé à 55%.

### 5.3.2 La microfinance

Au 31 décembre 2006, le nombre d'établissements de micro finance (EMF) autorisés à exercer au Cameroun est de 490. Le capital social libéré est de 19,9 milliards et le nombre de guichets est de 1 052.

Le sous-secteur contribue au financement des PME et des particuliers dont l'accès aux services bancaires classiques est limité. L'encours de crédits des EMF à la clientèle au 31 décembre 2006 s'élève à 104,2 milliards pour un volume de dépôts évalué à 162,4 milliards, soit un taux de liquidité de 156%.

Malgré la croissance observée dans le secteur, la part du volume global des dépôts collectés et des crédits distribués par les EMF demeure faible comparativement à celle du système bancaire classique. Le total des encours de dépôts collectés par les EMF représente 10% de ceux des banques classiques.

**Tableau 41: Répartition des dépôts et crédits des EMF (en milliards)**

Type	Juillet 2005		Décembre 2006	
	Dépôts	Crédits	Dépôts	Crédits
CAMCCUL	29,1	21,9	110,6	73,1
MC2	6,8	2,5	25,8	8,3
CVECA	0,5	0,7	1,9	2,3
Indépendant	6,3	6,1	23,9	20,3
<b>TOTAL</b>	<b>42,7</b>	<b>31,2</b>	<b>162,2</b>	<b>104,0</b>

Source : COBAC

L'assainissement du secteur se poursuit et deux EMF ont été mis sous administration provisoire. L'harmonisation des plans comptables spécifiques aux EMF est en cours.

Le Cameroun a reçu en 2007, un concours d'environ 800 millions de la part de la Banque Islamique de Développement (BID) pour l'ouverture d'une ligne de crédit auprès de trois établissements de microfinance dans la partie septentrionale du pays. Les fonds sont prêtés sans intérêt aux populations.

### 5.3.3 Secteur des assurances

En 2006, le marché des assurances au Cameroun est animé par 14 compagnies couvrant les dommages (I.A.R.D.T), 7 sociétés spécialisées dans l'assurance-vie et deux compagnies de réassurance. L'assurance automobile domine le marché avec une part significative du chiffre d'affaires. Les données disponibles pour 18 sociétés (représentant 95% du marché en 2005) établissent sa production c'est-à-dire les contributions par les assurés à 94,8 milliards en 2006. Sa croissance annuelle moyenne est de 5% depuis 1998. Cette dynamique est principalement impulsée par les compagnies d'assurances vie et capitalisation.

**Tableau 42: Répartition par société I.A.R.D.T du chiffre d'affaires en 2005 et 2006 (en milliards)**

Sociétés	2005	2006
CHANAS ASS	16,2	19,2
AXA ASS	11,1	11,0
SAAR ASS	11	9,6
AGF ASS	9,7	9,5
ACTIVA ASS	8,8	9,3
LA CITOYENNE	4,5	5,4
GMC	3,2	3,2
PRO ASSUR	5,1	3,0
CPA	1,6	1,7
CAMINSUR	1,9	1,4
SAMIRIS	0,8	0,8
AGC	0,7	0,3
BENEFICIAL GEN.	0,3	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>78,3</b>	<b>76,2</b>

Source : MINFI/DGTCFM

La part dans le chiffre d'affaires de la branche I.A.R.D.T est de 79,7% en 2007. Le chiffre d'affaires de la branche vie et capitalisation s'améliore également et s'établit à 18,6 milliards contre 16,1 milliards en 2005, soit un accroissement de 24%.

La participation des compagnies d'assurance dans le financement de l'économie se décline pour l'essentiel par les prises de participation dans les entreprises. L'assainissement du secteur se poursuit et 02 agréments ont été retirés à 02 compagnies en début d'année 2007. En outre, une

nouvelle compagnie d'assurance dénommée "Fonds de Retraite du Groupe ALUCAM", a été agréée, en 2006.

**Tableau 43: Répartition par société vie et capitalisation du chiffre d'affaires en 2005 et 2006**

<b>Sociétés</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
AGF CAMEROUN VIE	6,8	8,0
BENEFICIAL LIFE	3,8	4,1
UACam VIE	2,7	3,6
ACTIVA VIE	1,1	1,4
ALL LIFE	0,9	1,0
SAAR VIE	0,4	0,7
FONDS DE RETRAITE DU GROUPE ALUCAM	-	0,6
LA CITOYENNE	0,01	0,002
<b>TOTAL</b>	<b>16,1</b>	<b>18,6</b>

Source : MINFI/DGTCFM

#### **5.3.4 Marché financier**

L'introduction en bourse de la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC) le 30 juin 2006 a marqué le démarrage effectif de la Douala Stock Exchange (DSX). Après avoir stagné tout au long de 2006, le cours de l'action SEMC n'a cessé de progresser. Le cours moyen mensuel est passé de 55 740 FCFA en janvier 2007 à 66 692 FCFA en septembre 2007. En perspective, on s'attend à l'entrée en bourse de la société SAFACAM avant la fin de l'année 2007.

Dans la Loi de Finances 2007, un régime spécial a été accordé aux sociétés cotées sur le marché des actions et des obligations.

Afin de soutenir le développement des compartiments des titres de créance et de capital, le Gouvernement s'est engagé à introduire avant la fin de l'année 2007 de nouvelles valeurs et à transférer au marché financier les transactions sur le marché secondaire des Obligations du Trésor à coupon zéro. Le texte fixant les modalités d'émission de ses nouveaux titres a été signé.

L'Etat a également transféré une partie de ses droits immobiliers détenus sur l'immeuble SOCAR à la DSX et a obtenu, pour son compte, un prêt d'un montant de 1 milliard auprès de ses démembrés et actionnaires. La DSX a vu ainsi sa situation financière s'améliorer avec la restauration des grands équilibres financiers malgré un déficit d'exploitation.

## CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR

L'année 2006 est marquée par un accroissement des recettes d'exportation consécutif à la hausse des cours mondiaux du pétrole brut. Cette embellie a rendu excédentaire le solde extérieur, renforçant ainsi les réserves de change.

### 6.1 Balance des paiements

Après les déficits successifs d'une moyenne de 189,5 milliards sur la période 2002-2005, le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 241,7 milliards en 2006, soit 2,6% du PIB. Cet excédent résulte d'une part, de l'augmentation de 107,9% du solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières, et d'autre part, de la réduction de 200,6% par rapport à 2005, du déficit du compte des transactions courantes.

#### 6.1.1 Compte des transactions courantes

Les échanges sur biens intègrent outre les transactions sur marchandises issues du commerce extérieur et des autres statistiques douanières, les biens achetés par les transporteurs, les échanges de biens intra CEMAC non pris en compte dans les statistiques douanières et les autres biens (biens échangés pour transformation, réparations de biens, biens issus des transferts courants et de capital). Leur solde dégage un excédent de 563,8 milliards en 2006, contre 273,6 milliards et 124,0 milliards respectivement en 2005 et 2004. Ce gonflement du solde excédentaire des biens en 2006 est induit d'une part, par l'augmentation de 24% des exportations, particulièrement du pétrole (40,4%) et d'autre part, par l'accroissement de 8,2% des importations.

Le déficit des *services* se détériore de 18,3% en 2006. Cette détérioration est imputable à l'augmentation des coûts de transport qui ont subi les effets de la hausse du prix du pétrole. La baisse de l'offre des services de transport (passagers et fret) de la compagnie nationale de transport aérien ne favorise pas l'amélioration des recettes. Le déficit du poste *voyages* passe de 45,4 milliards en 2005 à 80,6 milliards en 2006 ; le solde des autres services (communication, assistance technique, etc.) s'est amélioré, son déficit se réduisant de 18,9 milliards en 2006.

Le compte des *Revenus*, structurellement déficitaire, se détériore de 36,2% en passant de 278,1 milliards en 2005 à 342,9 milliards en 2006. Le solde des revenus des investissements directs qui inclut entre autres les bénéfices non distribués, est déficitaire de 170,3 milliards en 2006 contre 131,2 milliards en 2005. Les revenus sur les autres investissements (dette extérieure, crédits commerciaux...) affichent un déficit de 141,5 milliards en 2006, contre 122,9 milliards en 2005. Les intérêts sur la dette publique extérieure représentent le tiers des revenus des capitaux versés à l'extérieur en 2006, soit 111,7 milliards. Les intérêts payés sur la dette privée se situent à 29,8 milliards en 2006, contre 27,0 milliards en 2005.

Le solde excédentaire des *Transferts courants* a baissé d'un tiers en 2005 par rapport à 2004, passant de 92,8 milliards à 67,2 milliards. Cette baisse est imputable à celle qu'ont enregistré en 2005 les transferts publics à concurrence de 42,5 %. En 2006, cette diminution est moins forte, car l'excédent se situe à 64,3 milliards.

Le déficit du compte courant s'est situé à 82,6 milliards (0,9% du PIB) en 2006 contre 248,1 milliards en 2005 et 321,6 milliards en 2004. Il enregistre à la fois les effets bénéfiques des cours du pétrole et ceux des différents allègements de la dette extérieure, obtenus à la suite de l'atteinte du point d'achèvement. En excluant les transferts publics, le déficit courant se situe à 293,4 milliards en 2005 et à 124,9 milliards en 2006, soit 1,3% du PIB.

## 6.1.2 Compte de Capital et d'Opérations Financières

### 6.1.2.1 Compte de Capital

En 2005, les remises de dettes au titre des transferts de capital se situaient à 17,7 milliards. A la faveur de l'atteinte du point d'achèvement en 2006, ces transferts de capital ont enregistré des remises de dettes de 2 589,1 milliards, dont 42,7 milliards d'annulation au titre de l'initiative PPTE, 70,0 milliards d'annulation dans le cadre du Contrat Désendettement Développement (C2D), 24,4 milliards au titre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) et 2 452,0 milliards d'annulation de dettes non encore exigibles. L'excédent du solde du compte de capital est ainsi passé de 62,8 milliards en 2005 à 2 597,0 milliards en 2006. Les transferts nets de capitaux privés ont également augmenté de 1,4 milliard en 2006.

### 6.1.2.2 Compte d'Opérations Financières

Les opérations financières ont enregistré un solde négatif de 2 343,7 milliards en 2006 contre un solde positif de 59 milliards en 2005. Cette évolution traduit la baisse des engagements extérieurs au titre de la dette à hauteur de 2 466,0 milliards et est consécutive à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Les flux nets de capitaux d'investissements directs, constitués en grande partie par les bénéfiques réinvestis et les transactions entre entreprises apparentées, se sont accrus en passant de 50,8 milliards en 2005 à 70 milliards en 2006.

Les investissements de portefeuille se sont traduits par les entrées nettes de capitaux à concurrence de 2,8 milliards en 2006 contre 2,2 milliards en 2005. Les avoirs y relatifs ont augmenté de 2,2 milliards en 2006 contre 1,7 milliard en 2005 ; tandis que les engagements ont baissé de 0,5 milliard en 2005 et 2006.

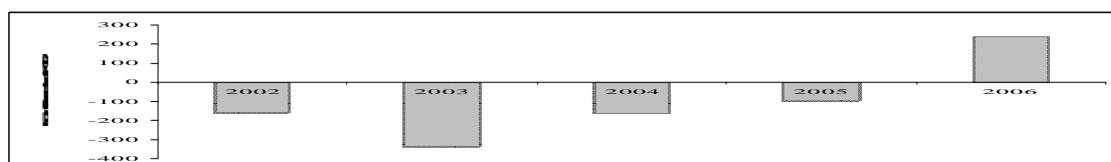
S'agissant des autres investissements, les avoirs nets ont diminué de 313,3 milliards en 2006 contre une augmentation de 18,7 milliards en 2005. Les engagements nets après des hausses respectives de 21,8 milliards et 29,1 milliards en 2004 et 2005 respectivement, ont diminué de 2 724,2 milliards en 2006.

Les amortissements au titre du service de la dette publique extérieure s'élèvent à 272,0 milliards en 2006 contre 292,4 milliards en 2005. Les tirages sur nouveaux emprunts sont passés de 66,3 milliards en 2005 à 50,1 milliards en 2006, dont 14,0 milliards de rééchelonnement de dettes non encore exigibles. En définitive, le stock de la dette publique extérieure se situe à 1 065,0 milliards en 2006 contre 3 652,0 milliards en 2005.

### 6.1.3 Solde global

Le solde global de la balance des paiements est passé d'un déficit de 99,1 milliards en 2005 à un excédent de 241,7 milliards en 2006, suite aux remises de dettes de 168,2 milliards et aux rééchelonnements de 106 milliards. Hors financement exceptionnel, ce solde global est excédentaire de 473,9 milliards en 2006 contre 135,5 milliards en 2005.

**Graphique 2: Evolution du solde global de la balance des paiements**



**Tableau 44: Balance des Paiements 2002-2006 (en milliards)**

	2002	2003	2004	2005*	2006**
I- COMPTE COURANT (transferts publics inclus)	-310,3	-346,7	-321,6	-248,1	-82,6
1- Biens	106,4	156,5	124,0	273,6	563,8
Exportations des biens FOB	1 369,10	1 443,4	1 430,8	1 712,8	2 120,7
dont exportations douanières FOB	1 252,9	1 318,2	1 256,8	1 509,2	1 868,5
hors pétrole				848,1	940,4
Importations des biens FOB	-1 262,70	-1 286,9	-1 306,8	-1 439,2	-1 556,9
Avec importations douanières CAF	-1 295,00	-1 251,6	-1 365,0	-1 523,9	-1 648,2
hors pétrole				-1 099,5	-1 165,8
2- Services nets	-190,3	-335,9	-304,1	-310,9	-367,7
Transports	-102,1	-68,5	-125,5	-127,3	-180,0
dont Passagers	19,4	-10,1	-9,4	-24,2	-57,6
Fret	-114,9	-65,1	-126,7	-115,9	-138,8
Assurances	-12,8	-26,5	-27,3	-27,8	-26,5
Voyages	-75,4	6,4	-87,4	-45,4	-80,6
Autres services	0,0	-247,3	-63,9	-110,4	-91,5
3- Revenus nets	-262,7	-238,1	-234,3	-278,1	-342,9
dont investissements directs	-58,4	-28,9	-57,2	-131,2	-170,3
Autres investissements	-194,9	-179,6	-164,0	-122,9	-141,5
dont intérêt sur la dette publique extérieure	-173,1	-158,9	-138,2	-116,1	-111,7
4- Transferts courants	36,3	70,8	92,8	67,2	64,3
Privé	17,6	22,5	61,0	21,9	21,9
Public	18,7	48,3	31,8	45,3	42,3
II- COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	82,7	-57,2	138,9	121,8	253,3
1- Compte de capital	3,6	65,0	22,4	62,8	2 597,0
Transferts de capital	4,1	71,5	22,6	71,6	2 605,9
Administrations publiques		56,2	19,9	56,2	2 589,1
dont (PTE, C2D, IADM)				17,7	137,1
Dette non encore exigible annulée					2 452,0
Autres secteurs	4,1	15,3	2,7	15,4	16,8
Acquisition/cessions d'actifs non financiers non produits	-0,5	-6,5	-0,2	-8,9	-8,9
2- Opérations financières	79,1	-122,2	116,5	59,0	-2 343,7
Investissements Directs	410,1	190,5	40,5	50,8	70,0
Investissements de Portefeuille	3,8	-1,1	16,2	-2,2	-2,8
Avoirs	3,3	-1,4	20,5	-1,7	-2,2
Engagements	0,5	0,3	-4,3	-0,5	-0,5
Autres Investissements	-334,8	-311,7	59,9	10,4	-2 410,9
Avoirs	-189,3	46,5	38,1	-18,7	313,3
Engagements	-145,5	-358,1	21,8	29,1	-2 724,2
dont Administrations publiques	-222,7	-196,0	-193,1	-226,2	-2 687,9
- Tirages	58	88,7	102,4	66,3	50,1
- Amortissements	-280,7	-284,7	-295,5	-292,4	-272,0
III- ERREURS ET OMISSIONS	67,6	66,6	21,2	27,3	71,0
IV- SOLDE GLOBAL	-159,9	-337,4	-161,5	-99,1	241,7
V- FINANCEMENT DU SOLDE	159,9	337,4	161,5	99,1	-241,7
1- Variations des réserves officielles (baisse +)	-138,4	47,1	-88,5	-135,5	-473,9
FMI (net)	11,3	-12,2	-20,1	-9,0	-147,3
Compte d'Opérations (net)	-147,9	62,1	-66,9	-128,3	-325,0
Autres	-1,8	-2,9	-1,6	1,9	-1,6
2- Financements exceptionnels	298,4	290,3	250,0	234,6	232,2
Transferts	242,3	696,1	196,2	232,8	168,2
dont remises de dettes	242,3	696,1	196,2	232,8	168,2
Autres financements exceptionnels	56,1	-405,8	53,8	1,8	64,0
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	4,2		12,7	-23,2	-42,0
Réduction d'arriérés par rééchelonnements et annulations		-438,6			
Rachat de la dette du Club de Londres		-21,9			
Autres financements exceptionnels	51,9	55,3	41,1	25,0	106,0

Source : MINFI/DAE, \* données provisoires, \*\* estimations

## 6.2 Commerce extérieur

Le commerce extérieur est marqué en 2006 par la flambée du pétrole brut, le maintien des prix des produits de base à des niveaux élevés et l'appréciation du franc CFA par rapport au dollar.

### 6.2.1 Balance commerciale

Par rapport à 2005, les exportations en valeur augmentent de 23,8% pour se situer à 1 868,5 milliards. Les importations passent de 1 523,9 à 1 648,2 milliards soit une hausse de 8,1%. Les échanges des huiles brutes de pétrole croissent de 661,2 à 928 milliards pour les exportations et de 424,4 à 482,3 milliards pour les importations soit respectivement 40,4% et 13,7% de hausse. Il en résulte une amélioration du solde commercial de 220,3 milliards. Si la balance commerciale est de nouveau excédentaire en 2006, la balance hors pétrole demeure structurellement déficitaire. Toutefois, le solde commercial hors pétrole, déficitaire de 225,4 milliards, s'est amélioré de 25 milliards par rapport à 2005. Le taux de couverture hors pétrole s'établit à 81%. La part des produits primaires dans les exportations représente 70,3% tandis que les produits intermédiaires et d'équipements font plus de 40% des importations.

**Tableau 45: Résultats provisoires du Commerce Extérieur (en milliards)**

Périodes	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Janv - Juin 06 (a)	Janv - Juin 07 (b)	Variation (%) (b)/(a)
Exportations	1 264,3	1 509,2	1 868,5	849,8	861,7	1,4
dont pétrole	537,4	661,2	928,0	455,1	376,5	-17,3
Importations	1 383,8	1 523,9	1 648,2	796,6	832,8	4,6
dont pétrole	263,9	424,4	482,3	233,4	178,7	-23,4
Balance commerciale	-119,6	-14,7	220,3	53,3	28,9	-45,7
Balance hors pétrole	-392,9	-251,4	-225,4	-168,4	-168,9	
Taux de couverture (en %)	91,4	99	113	107	103	
Taux de couverture hors pétrole (en %)	64,9	77	81	70	74	

Source : MINFI/DGD/DAE

Au terme du premier semestre 2007, la balance commerciale est excédentaire de 28,9 milliards, mais recule de 45,7% par rapport à la même période en 2006. Les exportations ont augmenté de 22,9% pour se situer à 861,7 milliards. Les importations ont baissé de 16,1% passant de 796,6 à 832,8 milliards par rapport à la même période.

#### 6.2.1.1 Exportations

Par rapport à 2005, les exportations ont affiché une croissance de 23,5% pour se situer à 1 868 milliards en 2006. Cet accroissement est attribuable à : i) l'amélioration des termes de l'échange (café, pâte de cacao, caoutchouc, bois grumes, bois scié, feuilles de placage (coton, aluminium et surtout huile brute de pétrole) ; ii) l'augmentation, en volume, de certains produits exportés (café, cacao en fèves, pâte de cacao, bières, ciment, huiles brutes de pétrole, bois grumes, feuilles de placage, caoutchouc) ; iii) l'accroissement des ventes de pétrole (+40,4%), du bois grumes (+137,9%), de l'aluminium (+36,8%), du caoutchouc (+44,4%) et du cacao en fèves (4,1%).

Au premier semestre 2007, les recettes d'exportations se chiffrent à 861,7 milliards, soit une hausse de 1,4% par rapport à la même période de l'année 2006. Les exportations hors pétrole se sont accrues de 22,9% pour se situer à 485,2 milliards par rapport à la même période de l'année 2006. Cette évolution est à mettre en relation avec la bonne tenue des ventes de café arabica, de la bière, de bois et ouvrages en bois, de coton et des tôles en aluminium.

**Tableau 46: Principales exportations du Cameroun**

Libellés	2005		2006		jan - juin 06 (a)		Jan - juin 07 (b)		Variation (b)/(a)	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q (%)	V (%)
Bananes fraîches	265 457	35,9	256 625	33,7	125 772	16,6	122 096	15,2	-2,9	-8,1
Café dont :	43 606	33,4	44 880	34,5	20 140	15,9	31 067	23,4	54,3	47
-café arabica	5 752	6,9	4 348	5,1	3 544	4,2	3 100	3,7	-12,5	-11,9
-café robusta	37 633	26,3	40 514	29,3	16 588	11,8	27 797	19,6	67,6	66,6
Huile de palme	32 875	7,2	3 209	0,6	3 072	0,6	15 077	7,5	390,8	1220,1
Cacao brut en fèves	163 701	111,0	168 159	115,6	34 721	24,2	30 975	20,8	-10,8	-14,1
Pâte de cacao	17 172	18,6	17 890	19,3	8 992	9,5	9 217	9,7	2,5	2,6
Bières	3 406	1,5	8 528	2,8	5 422	1,7	7 425	2,6	36,9	54,1
Ciments	16 038	1,5	67 220	6,4	32 427	3,1	24 353	2,3	-24,9	-25,7
Huiles brutes de pétrole	3 985 030	661,2	4 394 648	928,0	2 200 723	455,1	1 777 839	376,5	-19,2	-17,3
Carburants et lubrifiants	846 592	197,0	912 906	225,1	366 623	91,6	372 239	66,9	1,5	-26,9
Savons de ménage en morceaux	9 042	3,6	9 433	3,7	3 001	1,1	12 186	4,9	306	336,5
Caoutchouc brut	41 214	23,5	43 160	34,0	21 161	16,0	17 056	12,4	-19,4	-22,4
Bois et ouvrages en bois	695 914	229,4	810 333	276,0	387 004	124,6	672 475	169,2	73,8	35,7
Bois brut (grumes)	145	13,3	320	31,6	136	13,2	316	34,7	132,6	162,2
Bois sciés	658	177,4	628	183,1	324	92,7	2 353	113,0	626,8	21,9
Feuilles de placage en bois	27 939	27,1	47 356	52,1	13 569	14,3	14 210	16,1	4,7	12,5
Coton brut	116 396	70,1	83 292	54,0	36 452	22,8	69 313	35,5	90,1	55,5
Bonbonnes, bouteilles et flacons	8 992	2,6	13 863	4,3	7 926	2,3	8 610	2,5	8,6	9,8
Aluminium brut	65 020	57,8	62 704	79,1	34 424	44,1	29 506	40,4	-14,3	-8,4
Tôles en aluminium	5 339	7,8	3 182	4,8	860	1,3	3 624	6,9	321,5	433
<b>Total général des exportations hors pétrole</b>		<b>848,1</b>		<b>940,4</b>		<b>394,8</b>		<b>485,2</b>		<b>22,9</b>
<b>Total général des exportations</b>		<b>1 509,2</b>		<b>1 868,5</b>		<b>849,8</b>		<b>861,7</b>		<b>1,4</b>

Source : MINFI/DGD/DAE

### 6.2.1.2 Importations

Par rapport à 2005, les importations se sont accrues de 8,1% pour se situer à 1 648 milliards en 2006. Cet accroissement est attribuable aux achats des produits énergétiques (pétrole brut et raffiné), des biens intermédiaires (matériel électrique, produits céramiques et matériaux de construction), des biens de consommations (produits pharmaceutiques), des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles (céréales) et aux achats des produits des industries agricoles et alimentaires.

Au premier semestre 2007, les importations se chiffrent à 832,8 milliards enregistrant une croissance modérée de 4,5% par rapport à la même période de 2006. Cette augmentation est attribuable pour l'essentiel, aux importations aussi bien en quantité qu'en valeur, des matériaux de transport (45,9% en valeur), des animaux et produits du règne animal (42,4% en quantité et 52,2% en valeur), des matières plastiques et caoutchouc (31,8% en quantité et 29,7% en valeur), des machines et appareils mécaniques ou électriques (2,2% en quantité et 25,2% en valeur). Les prix des importations des hydrocarbures baissent du fait de la dépréciation du dollar par rapport au franc CFA.

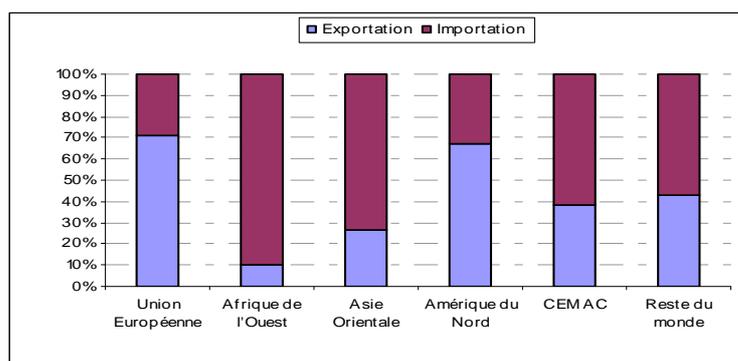
**Tableau 47: Evolution des importations par principaux groupes de produits**

Période	2005		2006		janv - juin 06 (a)		janv- juin 07 (b)		Variation (b/a)	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q (en %)	V (en %)
	<i>(Q Quantité en milliers de tonnes, V Valeur en milliards)</i>									
Libellés	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q (en %)	V (en %)
Animaux et produits du règne animal	126,6	55,1	116,9	59,8	53	25,9	75,5	39,4	42,4	52,2
dont poissons de mer congelés	106,6	33,1	100,9	39,8	44,6	15,6	66,7	28,1	49,4	79,9
Produits du règne végétal	835,2	140,9	880,9	148,8	462,6	77,2	418,4	80,2	-9,6	3,9
dont céréales	750,4	113,1	796,7	120,9	422,4	63,6	370,8	62,6	-12,2	-1,7
Produits alimentaires industriels	113	58,1	124,9	67,8	47,2	27,6	68,3	34	44,9	22,9
dont sucres raffinés de canne ou de betterave	42,4	16,7	45,9	17,7	12	4,2	25,5	7	113,3	68
Produits minéraux	2857	497,2	2 988,6	570,8	1474	277,5	1856	226,6	25,9	-18,3
Hydrocarbures	2 011,8	457,4	1 983,7	526,5	940,8	253,5	1331	200,9	41,5	-20,7
dont Huiles brutes de pétrole	1 853,5	424,4	1 792,6	482,3	854,8	233,4	1247	178,7	45,9	-23,4
Carburants et lubrifiants	65,2	15,8	108,8	26	51,1	11,5	65	16,4	27,1	42
Produits des industries chimiques	421,3	168,8	414,5	184,9	202,8	92,2	112,6	87,7	-44,5	-4,9
Produits pharmaceutiques	4,1	41,5	5,4	46,5	2,7	22,7	3,9	32	43	41,3
Engrais	100,5	15,8	115,1	19,4	62,2	10,2	52,8	8,4	-15,1	-18,3
Insecticides; fongicides; herbicides etc	6,3	15,6	7,6	17,3	4,8	10,7	5	12,2	3,9	14,2
Matières plastiques et caoutchouc	55,7	61,4	56,9	65,4	28,4	32,6	37,4	42,3	31,8	29,7
Pâte de bois; papiers et ses applications	68,1	46,9	74,8	51,3	36,7	23,3	26,5	21,3	-27,7	-8,6
Matières textiles et leurs ouvrages	44,2	42,4	47,7	42,1	22,1	20,7	26	25,5	17,8	22,9
Produits céramiques	46,7	9,9	54,4	10,9	23,3	4,9	35	6,4	50,3	30,1
Métaux communs et leurs ouvrages	146	87,8	147,2	89	73,1	41,9	69,2	49,3	-5,2	17,5
Machines et app. mécaniques ou électriques	41,5	176,3	44,8	184,4	24	92,9	24,5	116,3	2,2	25,2
Matériel de transport		121,1		101,5		46,5		67,8		45,90
<b>Total des importations hors pétrole</b>		<b>1 099,5</b>		<b>1 166</b>		<b>563,1</b>		<b>654,1</b>		<b>16,10</b>
<b>Total général des importations</b>		<b>1 523,9</b>		<b>1 648</b>		<b>796,6</b>		<b>832,8</b>		<b>4,50</b>

Source: INS, MINFI/DAE

### 6.2.2 Orientation géographique des échanges

En 2006, les échanges commerciaux du Cameroun sont assez diversifiés, tout en demeurant intenses avec certaines régions. L'Union Européenne (UE) reste le premier partenaire (56,8%) suivi dans l'ordre par : l'Afrique de l'Ouest (14,7%), l'Asie orientale (10,9%), l'Afrique Centrale (5,3%) et l'Amérique du Nord (5,2%).



**Tableau 48: Principales zones géographiques d'exportation (valeur en milliards, poids en %)**

ZONE GEOGRAPHIQUE	2005		2006		Rang	Variation (%) b/a
	Valeur (a)	Poids	Valeur (b)	Poids		
Union Européenne	852,1	56,4	1 382,2	74,2	1	62,2
Amérique du Nord	60,4	4	119,4	6,41	2	97,6
Afrique Centrale	71,5	4,74	100,3	5,39	3	40,4
Asie Orientale	93,4	6,19	100,2	5,38	4	7,3
Afrique de l'Ouest	102,7	6,81	50,7	2,72	5	-50,7
Asie Occidentale	11	0,73	19,2	1,03	6	75,1
Afrique Australe	28,8	1,91	12,3	0,66	7	-57,4
Afrique du Nord	12,8	0,85	11,9	0,64	8	-6,7
Autres pays d'Europe	4,2	0,28	11,4	0,61	9	173,7
Amérique centrale	2,8	0,19	2,3	0,13	10	-17,7
Afrique de l'Est	0,7	0,05	0,7	0,04	11	-9,7
Amérique du Sud	20,3	1,34	0,6	0,03	12	-96,8
Océanie	0,3	0,02	0,1	0,01	13	-60,2

Source: MINFI/DAE

**Tableau 49: Principales zones géographiques d'importation des produits (valeur en milliards)**

ZONE GEOGRAPHIQUE	2005		2006		Rang	Variation (%) (b/a)
	Valeur (a)	Poids	Valeur (b)	Poids		
Union Européenne	537,5	35,3	562,7	34,1	1	4,7
Afrique de l'Ouest	364,7	23,9	454,5	27,6	2	24,6
Asie Orientale	244,6	16,0	274,3	16,6	3	12,1
Afrique Centrale	47,7	3,1	77,6	4,7	4	62,9
Amérique du Sud	54,3	3,5	63,2	3,8	5	16,3
Amérique du Nord	82,5	5,4	57,9	3,5	6	-29,8
Autres pays d'Europe	43,8	2,9	53,4	3,2	7	21,9
Afrique Australe	22,2	1,4	25,9	1,6	8	16,6
Asie Occidentale	25,2	1,6	23	1,4	9	-8,4
Afrique du Nord	10,6	0,69	16,9	1,0	10	59,4
Océanie	3,8	0,25	2,6	0,16	11	-31,8
Amérique centrale	4,7	0,31	2,5	0,15	12	-46,9
Afrique de l'Est	0,7	0,05	1,4	0,09	13	106,3

Source: MINFI/DAE

### 6.2.2.1 Union Européenne

En 2006, l'Union Européenne a consolidé sa place de première zone d'échange avec le Cameroun. Elle a fourni 74,2% des recettes d'exportation et absorbé 34,1% des dépenses d'importations, contre 56,4% et 35,3% respectivement il y a un an. Les exportations en direction de cette zone se sont accrues de 62,2% pour se situer à 1 382 milliards. Dans le même temps, les importations ont progressé de 4,2% en se chiffrant à 562,7 milliards. Il se dégage un solde commercial en faveur du Cameroun de 819,2 milliards, en hausse de 103,5% par rapport à 2005.

Les principaux produits vendus dans cette zone se sont inscrits à la hausse ; il s'agit du pétrole, de l'aluminium, du coton, des bois grumes et sciés, des produits du travail du bois, du café, de la pâte de cacao et du cacao en fèves.

En dehors des produits de construction automobile qui sont en baisse (-6%), les autres produits importés sont en hausse. Il s'agit entre autres des autres froments et méteils (+45,6%), des produits pharmaceutiques (+6,8%), des produits de la parachimie (+1,9%), des produits des industries

alimentaires diverses (+6,3%), des boissons (+5,8%), des articles d'habillement et fourrures (+4,8%), du matériel électrique (+40,6%). Cinq pays fournissent 84,7% des importations du Cameroun : la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas.

#### **6.2.2.2 Afrique de l'Ouest**

En 2006, l'Afrique de l'Ouest occupe le 2<sup>ème</sup> rang des grandes zones d'échanges avec le Cameroun. Les importations en provenance de cette zone se sont élevées à 454,5 milliards, soit 27,6% du total et concernent principalement les produits pétroliers, les poissons congelés, les préparations pour industries alimentaires et les huiles brutes de pétrole. Elles ont enregistré une progression de 24,6% suite à l'accroissement des importations d'huile brute de pétrole en provenance principalement du Nigeria. Le Nigeria est le premier fournisseur du Cameroun avec plus de 23,3% des dépenses totales d'importations.

Les exportations à destination de cette zone sont en baisse de 51% et ne représentent plus que 2,7% du total des exports contre 6,8% en 2005. Cette évolution s'explique pour l'essentiel par le recul de 52% des ventes des produits pétroliers raffinés et de 10% des produits du travail de bois.

Les autres principaux pays fournisseurs de la zone sont : la Côte d'Ivoire où sont importés les huiles brutes de pétrole, les produits pétroliers et les préparations pour industries alimentaires ; la Mauritanie et le Sénégal fournissent les poissons congelés et du sel conditionné.

#### **6.2.2.3 Asie Orientale**

Le renforcement des transactions avec cette zone se confirme en 2006. Elle occupe le 3<sup>ème</sup> rang des grandes zones d'échange. Les importations en provenance de cette zone s'élèvent à 274 milliards, soit 17% du total des importations en valeur, et enregistre une hausse de 12% par rapport à 2005. Ces importations sont en augmentation dans trois des cinq principaux pays fournisseurs de la zone (Chine, Inde et Pakistan). Les importations en provenance de l'Inde concernent les médicaments et le riz, celles en provenance de la Chine sont le riz, le clinker, le poisson congelé, les motocycles et les appareils électroniques.

Les exportations à destination de cette zone, progressent de 7,3%, et sont principalement constituées du coton, du bois scié, du cacao en fèves, du carburacteur, des déchets et débris de fer ou d'acier.

La Chine a amélioré son rang comme fournisseur et client du Cameroun. A l'inverse, les échanges avec le Japon diminuent.

#### **6.2.2.4 Amérique du Nord**

En 2006, l'Amérique du Nord avec 5,2% du poids des exportations se maintient au 5<sup>ème</sup> rang des grandes zones d'échanges. Les échanges avec cette zone restent dominés par les Etats-Unis avec 81,4% des importations et 99,4% des exportations. Contrairement à la chute de 30% des importations, les exportations en destination de cette zone enregistrent une hausse sensible de près de 97,7%. Cette évolution se traduit par une participation de 6,6% dans la valeur des exportations en 2006 contre 4,7% un an plutôt. Ces exportations sont principalement constituées du pétrole brut, du gasoil, du fuel intermédiaire, de la pâte de cacao, du bois sciés et du caoutchouc naturel.

#### **6.2.2.5 CEMAC**

En 2006, les importations en provenance de la CEMAC représentent 4,8% de l'ensemble des importations et sont constituées du sucre raffiné du Congo Brazzaville, du tabac manufacturé du Gabon et des huiles brutes de pétrole de la Guinée équatoriale. Les exportations vers les pays de

la CEMAC diminuent depuis 2003 et représentent 2,6% du total des produits exportés. Elles se situent à 47,8 milliards et enregistrent une baisse de 13,9% par rapport à 2005.

#### 6.2.2.6 Le Reste du Monde

Les relations commerciales avec le Reste du Monde sont déficitaires. Ce déficit est plus prononcé avec l'Amérique du Sud où sont importés l'oxyde d'aluminium, le riz blanchi et les poissons de mer congelés.

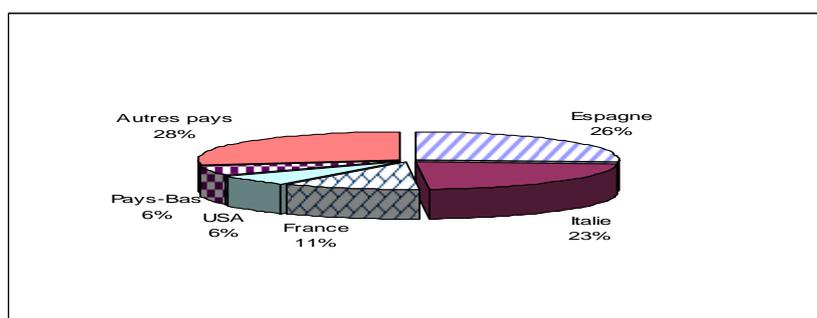
Au plan bilatéral, les exportations de la RDC s'établissent à 51,4 milliards en 2006 contre 14,4 milliards en 2005 et représentent près de 3% du total.

#### 6.2.2.7 Situation du commerce avec les principaux partenaires bilatéraux

Si en 2005, le Cameroun a échangé avec 92 pays dans le monde, l'année 2006 a vu l'entrée de 12 nouveaux pays, portant à 104 le nombre de partenaires commerciaux bilatéraux. Plus de la moitié des échanges (52,8%) s'effectuent avec quatre pays : la France, l'Espagne, le Nigeria et l'Italie. L'Espagne est devenu le premier partenaire commercial devant la France.

En 2006, les trois premiers clients maintiennent leurs rangs : l'Espagne avec 25,9% (contre 18,3% en 2005), l'Italie 23,1% (contre 13,4% en 2005) et la France 10,6% (contre 12,1% en 2005) ;

**Graphique 3 : Parts de marché des principaux clients en 2006**



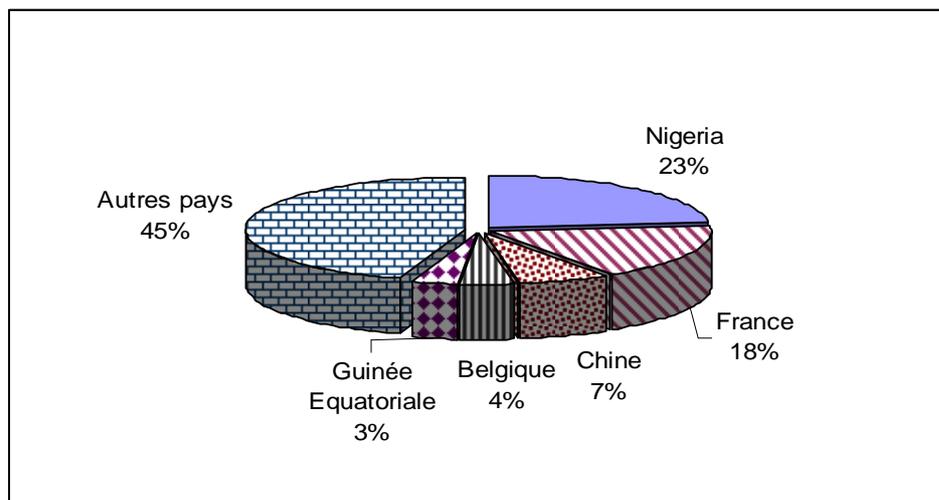
**Tableau 50: Les 10 principaux clients du Cameroun en 2005 et 2006 (valeur en milliards)**

Année 2006				Année 2005			
Valeur (a)	Poids (%)	Pays	Rang	Pays	Poids (%)	Valeur (b)	Variation (%) (a/b)
483,2	25,9	Espagne	1	Espagne	18,6	240,5	100,9
430,2	23,1	Italie	2	Italie	13,4	173,3	148,2
197,0	10,6	France	3	France	12,1	156,8	25,6
118,7	6,4	USA	4	Pays-Bas	8,7	112,5	101,5
118,1	6,3	Pays-Bas	5	Grande-Bretagne	5,4	70,3	4,9
67,9	3,6	Chine	6	Belgique	4,7	60,7	75,2
63,6	3,4	Belgique	7	USA	4,6	58,9	4,8
51,4	2,8	R.D.C	8	Chine	3	38,7	459,3
36,6	2	Grande-Bretagne	9	Togo	2,5	32,0	-48
30,1	1,6	Portugal	10	Afrique du Sud	2,2	28,8	227,6

Source: MINFI/DAE

Les trois principaux fournisseurs sont : le Nigeria qui représente 23,3% des importations, la France avec 17,5% et la Chine (6,6%). Le Nigeria est le premier fournisseur du Cameroun en 2005 et 2006.

**Graphique 4 : Poids des principaux fournisseurs en 2006**



**Tableau 51: les 5 principaux fournisseurs du Cameroun en 2005 et 2006 (valeur en milliards)**

Valeur (a)	Année 2006			Année 2005			Variation (%) (a/b)
	Poids (%)	Pays	Rang	Pays	Poids (%)	Valeur (b)	
383,3	23,3	Nigeria	1	Nigeria	22,1	320,5	19,6
287,9	17,5	France	2	France	18,6	269,6	6,8
108,9	6,6	Chine	3	Chine	5,6	80,8	34,9
66,5	4,0	Belgique	4	USA	4,9	70,6	18,5
56,7	3,4	Guinée Equatoriale	5	Belgique	3,9	56,1	93,4

Source : MINFI/DAE

## CHAPITRE 7 :      **SECTEURS SOCIAUX**

Les secteurs sociaux sont au centre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Ils bénéficient d'une part importante des ressources issues de l'allègement de la dette. Les activités y relatives portent essentiellement sur : la promotion de l'éducation universelle ; l'amélioration de l'état de santé des populations, notamment la santé maternelle et infantile et la lutte contre la maladie; la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; la promotion de l'emploi ; la promotion de l'habitat social.

### **7.1 Education**

Le Gouvernement s'est fixé comme objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité du système éducatif. Il s'agit en ce qui concerne l'enseignement primaire, d'accroître l'accès à l'éducation de base de tous les enfants en âge scolaire et de les maintenir dans le système jusqu'à la fin du cycle. Pour l'enseignement supérieur, il est question d'opérationnaliser les filières technologiques et professionnelles.

En 2007, les ressources allouées à l'éducation représentent 15,6% budget de l'Etat. Elles s'élèvent à 323,6 milliards dont 17,5 milliards de fonds PPTE et 21 milliards de fonds issus du C2D et de l'IADM. Par rapport à l'exercice 2006, cette enveloppe est en augmentation de 15,5%.

#### **7.1.1 Enseignements maternel et primaire**

En matière d'éducation de base, la priorité est l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à savoir l'universalisation de la scolarisation à l'horizon 2015 à travers l'éducation pour tous. Cet objectif devrait se traduire par le relèvement des taux d'accès et d'achèvement du primaire en vue d'atteindre 100% en 2015.

En 2007, l'éducation de base a bénéficié d'une enveloppe de 121,9 milliards dont 26,5 milliards de fonds PPTE, C2D et IADM. Cette enveloppe a connu une augmentation de 18,2% par rapport à l'exercice 2006. La subvention accordée à l'enseignement maternel et primaire privé s'élève à 3,1 milliards.

Les actions menées en 2007 dans ce sous-secteur ont porté sur :

- l'amélioration de la qualité de l'éducation de base et de l'encadrement à travers le *Projet BID III*, le Programme d'Appui à la Réforme de l'Education (PARE) et le Programme d'Appui au Système Educatif (PASE) ;
- la réduction de la fréquence des redoublements par l'application du texte organisant l'enseignement primaire en trois niveaux (Sil et Préparatoire, Elémentaire I et II, Moyen I et II) à l'intérieur desquels le redoublement est supprimé ;
- la poursuite de l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du système par la dimension verticale consistant en un transfert des compétences des services centraux vers les services déconcentrés. C'est ainsi qu'il revient désormais aux délégués provinciaux de procéder, non seulement aux affectations et mutations dans leurs ressorts de compétence respectifs, mais aussi de nommer les directeurs d'écoles ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la décision du Chef de l'Etat relative à la suppression des frais exigibles par l'augmentation des ressources pour les intrants pédagogiques. Ceci s'est traduit par la fourniture aux écoles publiques des matériels pédagogiques et didactiques sous forme de « paquet minimum » et un complément de crédits octroyés par l'Etat aux écoles pour faire face aux autres postes de dépenses jadis supportés par la contribution exigible ;
- la poursuite de la contractualisation des enseignants commencée en 2006. Ainsi, en août 2007, 5 500 instituteurs (2 000 maîtres des parents et 3 500 titulaires du CAPIEMP) ont été recrutés ;

- la construction en 2007 de 281 écoles primaires publiques, 149 écoles préscolaires publiques, 1 754 salles de classe dans le primaire (dont 874 sur fonds PPTE), 7 salles de classe dans les ENIEG et 12 blocs maternels ;
- la fabrication de 64 148 tables bancs dans le primaire (dont 37 748 sur fonds PPTE) et 900 tables bancs dans les ENIEG.

Par ailleurs, en 2007 et dans la perspective d'améliorer l'environnement éducatif, 15 logements d'astreinte et 60 blocs latrines ont été construits, les travaux de construction de 4 délégations provinciales et 9 inspections d'arrondissement ont démarré. Certaines écoles publiques ont été raccordées aux réseaux AES-SONEL et SNEC.

Les fonds issus de l'initiative PTTE ont également permis d'acheter 408 417 manuels scolaires aux écoles primaires publiques, de construire 50 points d'eau et forages et 150 blocs latrines. Entre 2002 et 2006, ces fonds, d'un montant cumulé de 59,9 milliards, ont permis : la construction de 132 blocs latrines et 2 341 salles de classe ; la fabrication de 70 230 tables bancs ; le recrutement de 4 836 instituteurs vacataires ; l'achat des manuels scolaires ; la fourniture des médicaments de première nécessité et les campagnes de sensibilisation contre les MST/SIDA en milieu scolaire. Ces réalisations ont contribué à améliorer de 11 points le ratio élèves/enseignant et de 5 points le ratio élèves/salle de classe.

En 2007, le secteur de l'éducation de base a bénéficié de l'appui de la coopération internationale. Grâce au « don japonais », les travaux dans 10 écoles pour 138 salles de classe et 14 blocs latrines dans les provinces du Nord et de l'Extrême Nord ont démarré. Par ailleurs, la coopération chinoise a financé la construction et l'équipement d'une école publique dans la province du Sud à Mvomeka'a ; il est prévu dans le même cadre de construire et équiper 2 écoles publiques à Nanga Eboko et à Guider.

En matière d'infrastructures, on dénombre en 2006/2007, 6 818 salles de classes pour la maternelle dont 2 369 au public et 4 449 au privé, 64 500 salles de classes dans le primaire dont 44 865 au public et 19 635 au privé et 288 salles de classes dans l'enseignement normal (ENIEG et ENIET).

Les effectifs des élèves sont passés de 3 181 626 en 2005/2006 à 3 337 641 en 2006/2007, soit un accroissement de 4,9 %. Leur encadrement est assuré par 12 349 instituteurs dans la maternelle et 72 827 dans le primaire en 2006/2007, contre respectivement 8 969 et 55 681 en 2005/2006.

L'augmentation des effectifs d'enseignants dans le Primaire et la Maternelle s'explique par l'intégration de 1 700 instituteurs vacataires et la contractualisation de 13 300 instituteurs dans le primaire en 2006/2007.

**Tableau 52: Evolution des effectifs des élèves et des enseignants dans l'enseignement primaire et maternel**

Enseignement		2005/2006		2006/2007	
		Enseignants	Elèves	Enseignants	Elèves
Maternel	Public	nd	69 142	5 620	81 931
	Privé	nd	124 682	6 729	135 353
	Total	8 969	193 824	12 349	217 284
Primaire	Public	37 864	2 284 025	50 712	2 430 020
	Privé	17 817	703 777	22 115	690 337
	Total	55 681	2 987 802	72 827	3 120 357
Professionnel	Normal (public)	1 379	6 231	1 152	7 485

Source : MINEDUB

Le ratio élèves/maître est passé de 54 à 43 et celui élèves/salle de classe de 52 à 48 dans l'enseignement primaire. Pour ce qui est du primaire public, ces ratios sont passés respectivement de 60 à 48 et de 59 à 54.

Pour atteindre la norme de 40 élèves par maître et par classe, des efforts restent à faire au niveau de l'enseignement primaire public. Pour les 2 430 020 élèves, il faudrait 60 750 maîtres pour autant de salles de classe et le déficit s'évaluerait à 10 038 instituteurs et 15 885 salles de classe.

**Tableau 53 : Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe en 2006/2007**

Enseignement		Elèves/enseignant	Elèves/salles de classe
Maternel	Public	15	35
	Privé	20	30
	Ensemble	18	32
Primaire	Public	48	54
	Privé	31	35
	Ensemble	43	48
Professionnel	Normal	6	26

Source : MINEDUB

Les résultats aux examens officiels affichent une augmentation de 8 points en moyenne du taux de réussite par rapport à la session 2006.

**Tableau 54 : Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement primaire**

Examens	Session 2006	Session 2007
CEP	72,1	80,7
FSLC	77,7	86,5
CAPIEMP	99,1	98,6

Source : MINEDUB

### 7.1.2 Enseignement Secondaire

Les ressources budgétaires allouées en 2007 aux enseignements secondaires se chiffrent à 166,7 milliards dont 4 milliards de fonds PPTE, C2D et IADM en augmentation de 10,9% par rapport à l'année 2006. La subvention accordée à l'enseignement secondaire privé est de 1,5 milliard. Dans le cadre de la coopération internationale, ce secteur bénéficie des financements des projets BID III (1 milliard), PASE (50 millions), PARETFOP (300 millions) et PARE (50 millions).

En 2005/2006, on dénombrait 16 396 salles de classe (dont 9 262 dans le public et 7 134 dans le privé), 689 ateliers et un effectif de 689 444 élèves encadrés par 34 263 enseignants. Le ratio élèves/salle de classe était respectivement de 54 pour le public et 28 pour le privé. L'effectif des élèves est estimé en 2006/2007 à 809 075, soit une augmentation de 15,8 % par rapport à l'année scolaire 2005/2006.

**Tableau 55: Evolution des effectifs des élèves et des enseignants dans l'enseignement secondaire**

Enseignement		2005/2006		2006/2007*	
		Enseignants	Elèves	Enseignants	Elèves
Secondaire Général (ESG)	Public	18 982	427 861	19 440	495 692
	Privé	5 033	152 541	5 155	188 022
	Total	24 015	580 402	24 595	683 714
Secondaire Technique (EST)	Public	7 691	74 040	7 743	78 351
	Privé	2 557	44 002	2 721	47 010
	Total	10 248	118 042	10 464	125 361

Source : MINESEC, \* estimation

Au plan des infrastructures, le Gouvernement a entrepris la construction de 686 salles de classe dont 480 dans l'Enseignement Secondaire Général (ESG) et 206 dans l'Enseignement Secondaire Technique (EST), des bâtiments abritant 6 délégations provinciales et 5 départementales, 106 blocs latrines, 6 centres multimédia, 54 blocs administratifs, 23 bibliothèques et 6 ateliers. Par

ailleurs, des tables bancs pour un montant de 106,5 millions ont été fabriquées. Les fonds PPTE ont permis la construction et l'équipement de 89 salles de classe entre 2005 et 2006.

En vue d'améliorer la qualité et la professionnalisation des enseignements dispensés, 2 lycées techniques d'hôtellerie et de tourisme viennent d'être créés à Kribi et à Limbé. L'introduction des TIC se poursuit dans les enseignements secondaires à travers la construction des centres multimédia.

**Tableau 56: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (%)**

Examens	Session 2006	Session 2007	Examens	Session 2006	Session 2007
BEPC	35,6	35,4	Brevets Professionnels Industriels	57,5	35,8
CAP Commerciaux	27,3	34,7	Brevets Professionnels Commerciaux	22,4	46,1
CAP Industriels	36,3	47,6	Brevets d'Etudes Professionnels Industriels	35,4	59,0
BACC-ESG	59,3	49,9	GCE-General Ordinary Level	49,9	55,5
BACC-EST (commerciaux)	34,8	49,1	GCE-General Advanced Level	53,6	55,6
BACC-EST (industriels)	42,0	53,2	GCE-Technical Ordinary Level	20,0	23,7
PROB-ESG	49,1	49,1	GCE-Technical Advanced Level	37,6	33,0
PROB-EST (commerciaux)	33,6	44,7	Probatoire Technique	40,0	47,6
PROB-EST (industriels)	33,3	18,3	PROB de brevet de technicien	49,0	46,2
PROB brevet technicien	31,9	23,5	Baccalauréat Technique	49,0	53,0
Brevets de Techniciens	47,9	39,7	Brevets de Techniciens	47,0	24,9

Source : MINESEC

Les taux de réussite aux examens officiels dans l'enseignement secondaire général francophone ont régressé par rapport à la session 2006. Le taux de réussite au BEPC a diminué de 0,2 point et au BAC de 9,4 points passant ainsi de 59,3% à 49,9%. A l'inverse, dans le système anglophone, ces taux ont progressé respectivement de 5,6 points et 2 points au GCE O Level et GCE A Level. Dans l'enseignement général technique, les taux se sont améliorés par rapport à la session 2006.

### 7.1.3 Enseignement supérieur

Le budget de l'enseignement supérieur est passé de 24,6 milliards en 2006 à 35,0 milliards en 2007, dont 7,5 milliards de fonds PPTE, C2D et IADM, soit une augmentation de 42,2%. La subvention accordée aux universités d'Etat est passée au cours de la même période de 17,9 milliards à 28,5 milliards. Les actions réalisées en 2007 dans ce sous-secteur sont les suivantes :

- 1- l'entrée en vigueur du système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans les universités d'Etat à la rentrée académique 2007/2008 ;
- 2- la construction et l'équipement des nouveaux établissements créés à Douala, Yaoundé I, Buéa et Maroua dans le cadre du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle financé sur fonds IADM à hauteur de 8 milliards pour l'année 2007 ;
- 3- la diversification de l'offre de formation en mettant l'accent sur les filières technologiques et professionnelles ;
- 4- la révision des programmes d'enseignements dans les universités d'Etat en vue de mieux les adapter aux exigences du milieu professionnel et du marché de l'emploi ;
- 5- la création de 9 institutions privées portant ainsi le nombre à 66 ;
- 6- l'ouverture de 2 filières (pharmacie et chirurgie dentiste) à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de l'Université de Yaoundé I ;
- 7- la première phase de recrutement de 1 000 enseignants dont 600 assistants et 400 Attachés d'Enseignement et de Recherche dans les universités d'Etat ;
- 8- l'appui à la publication des ouvrages didactiques et l'octroi de l'aide aux étudiants pour un montant de 825,7 millions ;

9- l'ouverture de l'Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire à l'Université de Ngaoundéré.

Face à la demande croissante dans l'enseignement supérieur, le Gouvernement s'attelle à planifier et à construire de nouvelles infrastructures académiques et à réhabiliter celles existantes. Il a ainsi été construit :

- quatre amphithéâtres dont deux de 1 500 et 1 000 places et deux de 250 places à l'Université de Yaoundé II ;
- un bâtiment de 80 bureaux pour les enseignants à l'université de Yaoundé II ;
- un auditorium de 250 places et 3 salles de cours de 50 places à l'IRIC ;
- un amphithéâtre de 750 places et un bloc pédagogique à l'Université de Ngaoundéré ;
- une nouvelle cité universitaire de 200 chambres de 2 lits chacune pour filles et la poursuite des travaux d'une deuxième de même capacité pour garçons à l'Université de Yaoundé I.

Dans la perspective de la création de l'annexe de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, les études topographiques, géotechniques, architecturales et techniques sont en cours.

**Tableau 57: Répartition des étudiants et des enseignants dans l'enseignement supérieur**

Rubriques	2004/ 2005		2005/2006		2006/2007*	
	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants
Université de Buéa	238	8 676	246	9 807	268	10 618
Université de Douala	398	18 650	474	20 432	492	22 122
Université de Dschang	330	10 030	327	12 981	346	14 059
Université de Ngaoundéré	188	9 774	123	11 071	156	11 987
Université de Yaoundé I	763	26 228	773	30 639	787	33 173
Université de Yaoundé II	282	18 636	377	23 152	381	25 067
Instituts privés d'enseignement supérieur (IPES)	nd	8 862	nd	12 268	nd	13 280
<b>TOTAL</b>	<b>2 199**</b>	<b>100 856</b>	<b>2 320**</b>	<b>120 350</b>	<b>2 430**</b>	<b>130 306</b>

Source : MINESUP, \* estimation, \*\* Total hors IPES, nd = non disponible

S'agissant des projets financés sur fonds PPTE, l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), a bénéficié en 2007 de 1,4 milliard pour la construction de 3 blocs pédagogiques et d'une bibliothèque. En outre, le *Projet « AGIR »* financé également sur ressources PPTE, dont l'objectif est la professionnalisation dans l'enseignement supérieur est en cours d'exécution.

## 7.2 Santé

La stratégie sectorielle de la santé s'articule autour des points suivants : la lutte contre la maladie, la santé de la reproduction avec le programme élargi de vaccination (PEV), la disponibilité et l'accessibilité du médicament et, l'amélioration de l'offre des soins et services de santé. La mise en œuvre de ces actions se poursuit en 2007.

### 7.2.1 Lutte contre la maladie

La lutte contre la maladie couvre les maladies infectieuses et les maladies parasitaires telles que le paludisme, le VIH/SIDA, l'hépatite B et les maladies non transmissibles, notamment le diabète, l'hypertension artérielle et les cancers.

#### 7.2.1.1 Les maladies transmissibles

##### Paludisme

L'année 2006 a été la dernière année de mise en œuvre du Plan National Stratégique de Lutte contre le Paludisme (2002 – 2006). Ce programme a bénéficié en plus de l'appui du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, des fonds PPTE. Les principales actions de ce plan ont consisté en la prise en charge correcte du paludisme et la prévention.

S'agissant de la prise en charge correcte du paludisme, les activités ont porté sur la formation des prestataires de soins aux nouvelles stratégies de prise en charge et la mise à la disposition des formations sanitaires de la nouvelle thérapie combinée ACT (Artemisinin Combined Therapies). Au début de l'année 2007, 4 236 personnels de santé ont été formés sur un effectif estimé à 18 000. Par ailleurs, 2 130 705 doses de ACT ont été mises à la disposition des formations sanitaires publiques, à des prix subventionnés de 36,0 à 65%. La formation des personnels sanitaires à l'utilisation rationnelle des ACT se poursuit en 2007.

En ce qui concerne la prévention, elle s'est traduite par la distribution gratuite des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII) aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans et par le Traitement Préventif Intermittent du paludisme (TPI) chez la femme enceinte. Les résultats obtenus depuis le début de l'initiative en 2003 indiquent que la morbidité palustre chez la femme enceinte a diminué de 50%. La distribution de MII dans les écoles maternelles et lors des campagnes de vaccination dans la zone septentrionale a permis d'augmenter leur utilisation avec plus de 99% des ménages de cette région disposant d'au moins une MII en 2006. La moyenne estimée du taux de couverture des enfants de moins de 5 ans au niveau national est de 30%. Le taux de couverture national du TPI (distribution gratuite du médicament aux femmes enceintes) est estimé à 38% pour l'année 2006.

#### **VIH/SIDA**

Parmi les sources de financement, les fonds PPTE ont contribué à hauteur de 2,2 milliards à la réalisation du *Projet Multisectoriel de Lutte contre le SIDA*. Ainsi, l'accès universel aux traitements et aux soins en faveur des personnes vivant avec le VIH est devenu effectif avec la gratuité des Anti-RetroViraux (ARV) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2007. Les réductions successives des coûts de traitement et d'examen amorcés depuis 2001 ont permis une amélioration sensible de la thérapie. Plus de 30 000 personnes ont été dépistées au cours du premier semestre 2007 par les unités mobiles. Entre juillet 2005 et juin 2007, le nombre de malades sous ARV a évolué passant de 11 769 à 37 081 personnes vivant avec le VIH (PVVIH).

Par ailleurs, 14 000 orphelins ont bénéficié d'un soutien dans le cadre des activités en faveur des Orphelins et Enfants Vulnérables du fait du VIH (OEV). Le nombre d'unités de prise en charge a été porté de 65 au premier trimestre 2006 à 126 au premier semestre 2007. La couverture en matière de Prévention de la Transmission Mère/Enfant est assurée par 95% des districts de santé.

#### **Tuberculose**

La mise en œuvre du Programme National de lutte contre la Tuberculose a été renforcée par le financement des fonds PPTE, l'objectif étant d'atteindre un taux de dépistage national d'au moins 70% de nouveaux cas et un taux de guérison d'au moins 85%. La gratuité du traitement intervenue en 2004 a permis d'augmenter le taux de fréquentation des formations sanitaires. Le nombre de cas déclarés de malades tuberculeux a ainsi évolué passant de 22 073 en 2005 à 24 872 en 2006. Le taux de dépistage a été de 85% et le taux de guérison de 70% en 2006. Cependant les cas perdus de vue demeurent encore importants, les difficultés de transport, et l'insuffisance des centres de traitement notamment à l'Extrême Nord constituant une des entraves à l'accès au traitement.

#### **Onchocercose ou cécité des rivières**

En septembre 2006 s'est tenu à Yaoundé un Sommet spécial des partenaires africains du Programme de Lutte contre l'Onchocercose (APOC), qui fait des ravages en Afrique. Plus de 150 millions de personnes dans 30 pays sont toujours sous la menace de la cécité des rivières. Au Cameroun, plus de 9 millions de personnes vivent dans les zones à risque et au moins 5 millions

seraient infectées. A ce titre le Programme National de lutte contre l'Onchocercose intensifie ses activités dans ces régions par la distribution et le Traitement à l'Ivermectine (Mectizan) sous Directives Communautaires (TIDC). Ce traitement est gratuit depuis 2002.

Les activités de TIDC pour une appropriation communautaire durable se trouvent renforcées grâce au financement sur ressources PPTE. En 2006, 4 148 276 personnes ont été sous traitement à l'Ivermectine, et 23 715 Distributeurs Communautaires (DC) ont été formés. Le taux de couverture thérapeutique national est ainsi de 71,1% et la couverture géographique de 97,3%. Il convient de préciser que si un taux de couverture thérapeutique d'au moins 65% dans les zones endémiques est maintenu pendant 15 ans, il serait possible d'éliminer l'onchocercose comme un problème de santé publique.

**Tableau 58: Evolution du taux de couverture thérapeutique de 2002 à 2006**

Année	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de couverture thérapeutique (%)	64,18	74,61	73,61	73,50	71,01

Source: MINSANTE

### 7.2.1.2 Autres maladies transmissibles

**L'ulcère de Buruli** : la formation des personnels à la prise en charge de cette maladie a permis de procéder au dépistage précoce au niveau des foyers d'infestation d'Akonolinga, Mbalmayo, Ayos, Bankim et Mbongué. Ce dépistage a donné lieu à l'enregistrement et à la prise en charge de 267 nouveaux cas en 2006 et 120 au premier semestre 2007. Le traitement appliqué suivant les protocoles de l'OMS permet une guérison rapide des malades. Néanmoins 54 cas d'infirmité ont été diagnostiqués parmi les malades traités en 2006. Les actions engagées dans le respect des protocoles mettent un accent particulier sur la prévention des invalidités et la réhabilitation.

**La trypanosomiase humaine** : les campagnes de dépistage pour la prise en charge et le traitement de cette affection dans les foyers de Campo, Fontem, Bipindi et Mbandjock ont permis de déceler 14 cas sur une population de 15 798 personnes en 2006, et 7 cas sur 14 118 personnes au premier semestre 2007. Pour prévenir la transmission de cette maladie, une campagne de lutte antiglossine est menée dans le foyer pilote de Campo, avec l'implantation des pièges et des écrans imprégnés d'insecticides.

### 7.2.1.3 Maladies non transmissibles

**Le diabète et l'hypertension artérielle (HTA)** : ces deux maladies sont liées par les mêmes facteurs de risque à savoir l'inactivité physique et l'alimentation malsaine. Au Cameroun, selon une enquête réalisée en 2004, la prévalence du diabète est de 6%. Le taux de prévalence de l'HTA est de 24% ; 60% d'hypertendus sont inconnus et 2% sont sous contrôle médical. Les activités engagées dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre le diabète ont porté principalement sur la baisse en 2006 du prix de l'insuline qui coûte désormais 3 000 F.

Au cours du premier semestre 2007, des centres spécialisés de prise en charge des malades (centres de dialyse, d'obésité, d'HTA, et de diabète) ont été ouverts et les personnels ont été formés à la prise en charge des malades. Plus de 6 000 malades sont pris en charge dans les nouvelles cliniques diabétiques. Au total, environ 17 000 malades sont suivis dans les formations sanitaires.

**La drépanocytose** est devenue un problème de santé publique. Elle est une maladie génétique et la majorité des enfants atteints meurent avant l'âge de 5 ans à travers le monde. Au Cameroun, environ 3,5 millions de personnes présentent le trait drépanocytaire, soit une prévalence de 20%. Une enquête sur la population drépanocytaire est en cours de finalisation, et les résultats obtenus permettront de reformuler les objectifs du plan stratégique de lutte contre cette affection. Au premier semestre 2007, près de 171 malades ont été suivis au Centre Mère et Enfant de la Fondation Chantal Biya. Une campagne de dépistage gratuit des complications cérébrovasculaires dues à

cette maladie a eu lieu à l'Hôpital Central de Yaoundé.

**L'épilepsie** est une maladie neurologique chronique sévère, elle touche plus de 50 millions de personnes dans le monde et 10 millions en Afrique. Au Cameroun, l'épilepsie représente 15,8% des consultations neurologiques chez les adultes et 1,9% des consultations pédiatriques. Des études épidémiologiques ont démontré l'existence des foyers à forte prévalence surtout dans la région du Mbam avec 35,4%. Suite à l'instauration du dépistage gratuit et continu à Douala et à Yaoundé, 10 000 malades sont suivis dans les formations sanitaires du pays. Une analyse situationnelle est en cours pour avoir les données épidémiologiques de base de cette maladie.

**Le cancer** : selon une déclaration du Congrès Mondial sur le Cancer en juillet 2006, 11 millions de personnes dans le monde sont diagnostiquées cancéreuses chaque année. Au Cameroun, les statistiques des campagnes de détection des cancers effectuées en 2006 dans la ville de Douala, montrent que 330 cas de cancer ont été dépistés chez les femmes (col utérin et sein) et 145 chez les hommes (prostate). Au niveau national, l'incidence du cancer est de 12 000 nouveaux cas par an et la plupart des personnes affectées meurent dans les 12 mois qui suivent le diagnostic.

Afin de réduire la morbidité et la mortalité liées à cette affection, le Comité national de lutte contre le cancer a mis en œuvre un programme assorti d'un plan d'action quinquennal 2006 – 2010 dont les principaux objectifs sont la prévention des cancers, la détection précoce des cancers et la prise en charge des cas. Ce programme bénéficie depuis 2004 du financement des fonds PPTE pour un montant de 300 millions et a permis la réduction de 75% des prix de médicaments. Cependant, le coût du traitement des cancers demeure encore élevé.

### 7.2.2 Programme Elargi de Vaccination

Le premier objectif du Plan pluriannuel du PEV pour la période 2007-2011 est l'atteinte dans la tranche d'âge de 0 à 5 ans, d'un taux de couverture vaccinale de 90% au niveau national de l'antigène de référence, le DTC3, et d'un taux de 80% par district de santé. En 2006, ce taux a été de 80,6%. Le DTC3 est une association du DTC et du vaccin contre l'hépatite virale B (HepB).

L'apport du financement PPTE depuis l'exercice 2001/2002 pour le renforcement du PEV, d'un montant de 1,2 milliard a permis d'intensifier les activités de vaccination dans les villages éloignés, en « stratégies avancées ». La morbidité et la mortalité dues aux maladies évitables par la vaccination sont en baisse et les populations adhèrent davantage à la vaccination. Le nombre de cas de rougeole a diminué par exemple de plus de 95%. Il en est de même du tétanos maternel et néonatal qui est en voie d'éradication.

**Tableau 59: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun de 2005 à 2007 (%)**

Antigènes	2005	2006	1 <sup>er</sup> semestre 2007
BCG	86,9	85,0	77,8
DTC3*	79,3	80,6	77,1
POLIO 3	79,3	78,2	76,2
VAR	68,3	72,5	69,0
VAT2+	60,2	62,2	62,5
VAA	68,3	72,2	69,0

Source : MINSANTE

N.B. : VAR = rougeole ,

VAT2+ = antitétanique pour femmes enceintes ,

DTC3\* = DTC+ HepB- antigène de référence

VAA = fièvre jaune

### **7.2.3 Disponibilité et accessibilité des médicaments essentiels**

Le secteur de la pharmacie a bénéficié depuis 2003 du financement des ressources PPTE d'un montant de 1,2 milliard dans le cadre du projet relatif à l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des médicaments essentiels dans tous les districts de santé. La couverture nationale des formations sanitaires publiques et privées confessionnelles dans la distribution de 15 médicaments essentiels a donc été assurée. L'accès aux médicaments s'est amélioré suite à la baisse d'environ 42% des prix des produits. Ce qui a eu pour conséquence l'augmentation du taux de fréquentation des hôpitaux.

### **7.2.4 Amélioration de l'offre de soins et services de santé**

Le développement des infrastructures et la disponibilité des ressources humaines en qualité et en quantité sont les éléments essentiels dans l'amélioration de l'offre de soins. S'agissant des infrastructures, un projet de construction de 1 000 centres de santé intégrés a été lancé en 2005 pour un montant de 65 milliards dont 15,4 milliards proviennent des ressources PPTE. Les réalisations à fin juin 2007 sont la construction de 273 centres de santé et 90 logements d'astreinte pour médecins.

En matière de ressources humaines, le secteur de la santé a bénéficié du financement des fonds PPTE à hauteur de 2,4 milliards pour la mise en œuvre du *Projet de Renforcement des Ressources Humaines* dans 50 districts de santé prioritaires. L'objectif de ce projet est l'amélioration du ratio médecin/habitants et infirmier/habitants. Entre 2003 et 2006, 2 300 emplois ont été créés. Un recrutement de 2 500 personnels sanitaires a été effectué en septembre 2007. L'opération devrait se poursuivre afin d'optimiser le taux d'utilisation des services de santé dans les districts de santé prioritaires.

## **7.3 Emploi, Habitat**

### **7.3.1 Emploi**

Les principaux résultats de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel organisée en 2005 ont permis de constater que le secteur informel représentait dans son ensemble un peu plus de 90% des emplois au Cameroun, tandis que le secteur public et le secteur privé formel représentaient respectivement 4,9% et 4,7%. Observés sous l'angle de la distinction rural/urbain, ces résultats montrent que le secteur informel agricole est prépondérant puisqu'il concentre 55,2% des emplois globaux et 72,9% des emplois ruraux, tandis que l'informel non agricole regroupe 35,2% des emplois globaux et 67,4% des emplois urbains. Considérés en fonction de leur répartition par secteur d'activité, ces résultats mettent en évidence la prépondérance des unités de production individuelles dans l'industrie (45,8%), le commerce (28%) et les services (26,2 %).

En dépit l'augmentation des effectifs employés dans la réparation navale (23%), exploitation forestière (7,8%) et les cimenteries (3,5%), le secteur privé formel a enregistré une baisse de 1,1% de ses effectifs au premier semestre 2007. Les baisses les plus significatives s'observent dans l'agro-industrie (-3,1%), l'agroalimentaire (-2,4%), et dans le transport aérien (-6%). Ces baisses sont la conséquence des difficultés d'exploitation des entreprises.

Au cours de l'exercice 2007, la fonction publique, en sus des diplômés de l'Ecole Normale Supérieure, de la Faculté de médecine, de l'Ecole des Statistiques et de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, a procédé au recrutement de 5500 instituteurs et de 2500 personnels de santé grâce aux ressources issues de l'allègement de la dette.

Le Gouvernement a réalisé d'autres actions favorisant la création d'emplois. C'est ainsi que le Fonds National de l'Emploi (FNE) a mis en place un Programme Spécial d'Appui à l'Auto Emploi et à la Micro Entreprise. Au 30 juin 2007, sur un total de 1 269 demandes de crédits examinées, 1 127

projets concernant 927 promoteurs groupés et 205 promoteurs individuels ont été approuvés pour un montant de 660,7 millions. Il en a résulté la création de 1 177 emplois directs et 683 emplois indirects. En outre, 339 promoteurs ont été formés sur les techniques de gestion des micros structures. Le FNE a également assuré la formation professionnelle de 1 270 demandeurs d'emplois, réalisé 5 548 placements en emplois salariés, inséré 1 079 demandeurs d'emplois, et financé 639 projets. Par ailleurs, le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel a financé 1 800 initiatives au premier semestre 2007, générant plus de 3 000 emplois indirects.

### **7.3.2 Habitat**

En 2007, la MAETUR a engagé les travaux d'aménagement de 1 690 parcelles réparties entre les villes de Bafoussam (140), Yaoundé (480) et Douala (1 070). L'ensemble immobilier comprenant 160 logements de la nouvelle résidence SIC de Mfandéna (Yaoundé) a été inauguré le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Des études sont en cours pour la construction de 85 logements à Yaoundé et 200 à Douala. Dans le cadre de la promotion des matériaux locaux, le Gouvernement vient de prendre en mars 2007, la décision d'utiliser en priorité les matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics jusqu'à R+1.

## **7.4 Affaires sociales, promotion du genre et de la famille**

Le Gouvernement a poursuivi la mise en oeuvre d'un certain nombre d'actions relatives à la solidarité nationale, à la protection sociale de l'enfance, à l'insertion des personnes handicapées et à la promotion de la femme et de la famille.

### **7.4.1 Protection sociale de l'enfance**

Dans le cadre de la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV), le projet d'encadrement des OEV s'est poursuivi en 2007, avec la prise en charge de 6 000 enfants dans les domaines de l'accès à l'état civil, de l'éducation de base, de l'appoint nutritionnel, de l'appui psychosocial et de l'assistance juridique.

100 jeunes filles en danger moral ont reçu une formation socioprofessionnelle dans les centres sociaux spécialisés Bobine d'or de Yaoundé et Home Ateliers de Douala. Parmi 415 enfants de la rue et enfants abandonnés enregistrés en 2007, 120 ont été placés dans les établissements scolaires, 90 dans des institutions spécialisées et 35 dans leur famille d'origine ou d'adoption.

Une assistance socio- professionnelle sous forme d'apprentissage et de pratique des petits métiers générateurs de revenus a été octroyée à 300 enfants pensionnaires de prison.

### **7.4.2 Action sociale en faveur des personnes handicapées**

Au premier semestre 2007, 648 donations en appareillage pour personnes handicapées ou associations y relevant ont été effectuées. Elles sont de diverses natures dont 32,7% de cannes blanches, 22% de tricycles, 19,9% de paires de béquilles et 15,1% de fauteuils roulants.

### **7.4.3 Solidarité nationale**

En application des recommandations du Forum sur la Solidarité Nationale encourageant le développement des stratégies de partenariat, les concertations entre les départements ministériels et certains organismes ont conduit aux actions suivantes :

- la signature le 02 août 2006 de la lettre circulaire relative à l'admission des enfants handicapés et ceux nés des parents handicapés indigents dans les établissements secondaires pour la sauvegarde de leur droit à l'éducation ;
- la signature le 14 août 2007 de la lettre circulaire relative à l'identification des enfants handicapés et ceux nés de parents handicapés indigents, inscrits dans les établissements d'enseignement secondaire et à leur participation aux examens officiels ;

- La signature d'une convention avec le Fonds National de l'Emploi (FNE) pour la mise sur pied du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Socio - professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV). Au premier semestre 2007, ce programme a appuyé la formation de 84 personnes en montage de micro - projets.

De façon indirecte, les populations marginales bénéficient des appuis apportés aux organisations d'initiatives communautaires. Il s'agit du renforcement des capacités des organisations d'appui aux initiatives de développement et de l'appui à l'amélioration du cadre de vie. C'est ainsi que le *Projet d'Appui au Développement Economique et Social* contribue à l'intégration des communautés Baka à travers diverses assistances (création de services sociaux de base, facilitation de l'accès aux soins de santé, à la propriété foncière et à la protection sociale et juridique).

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre des services sociaux, le *Projet Effectivité et Efficience des Services sociaux de Base en Faveur des Communautés Camerounaises vivant en dessous du seuil de pauvreté*, financé sur ressources PPTE, a été mis en œuvre. L'objectif est le renforcement des capacités des services sociaux. Sur les 75 centres retenus, le taux de fréquentation des individus a augmenté de 33% à 79,3% en 2006. En 2007, il est prévu l'extension du projet à 90 centres.

#### **7.4.4 Promotion de la femme et de la famille**

Dans le cadre de la promotion féminine et de la famille, un dispositif d'appui aux femmes pauvres, dans les Centres de Promotion de la Femme (CPF), financé par les fonds PPTE, a été mis en place en 2005. Ses objectifs sont entre autre l'augmentation du taux de couverture des CPF, et l'amélioration du contenu des formations dispensées en vue d'une formation professionnelle adéquate et une insertion socio-économique des apprenantes. Depuis le début des formations, le taux de fréquentation des centres a augmenté d'environ 500 femmes par an. En 2006, elles ont bénéficié de l'accès au financement des microprojets, et des activités génératrices de revenus à hauteur de 600 millions.

Au premier semestre 2007, le *Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en Faveur des Femmes dans la province de l'Extrême Nord* a assuré le financement des activités économiques pour un montant de 11,8 millions ; la promotion des petites et micro-entreprises rurales et de l'auto emploi féminin pour un montant de 64,1 millions ; la formation de plus de 63 000 femmes dans les CPF. Il a par ailleurs réalisé des routes rurales et des micro-infrastructures.

En matière de promotion sociale de la femme, certaines actions ayant trait à l'amélioration de l'éducation formelle et non formelle de la jeune fille et au suivi de la mise en application des mesures relatives à la disparition de toutes formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ont été menées. C'est ainsi que des formations dans les petits métiers ont été réalisées dans 48 Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) (restauration/hôtellerie, couture, etc.). Une réunion de sensibilisation a été organisée à Yaoundé à l'endroit des exciseuses en vue de combattre les mutilations génitales féminines.

Dans l'optique du bien-être de la famille et de l'éducation à la parenté responsable, des campagnes de sensibilisation des populations sur l'importance des unions légales ont été organisées, en collaboration avec les mairies, au regard de multiples cas de conflits sociaux enregistrés. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2007, des maires des communes de Yaoundé, Ntui, Bertoua et Bamenda ont procédé à la célébration collective de 171 mariages.

Pour la prise en charge psychosociale, des actions de soutien et d'aides financières ont été réalisées en faveur des familles victimes du crash aérien de mai 2007 à Mbanga Pongo, des personnes indigentes vivant avec le VIH et leurs enfants et des enfants drépanocytaires.

## CHAPITRE 8 : EXECUTIONS BUDGETAIRES ET PROJET DE BUDGET 2008

### 8.1 Projet de loi de règlement de l'exercice 2006

Le budget 2006 avait été voté équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1861 milliards. Le projet de loi de règlement constate sur ce budget des montants de 2 118 693 706 968 FCFA en recettes et de 1 529 845 656 938 en dépenses. Les taux de réalisation sont de 113,8% en recettes et de 82,2% en dépenses. Le solde s'élève à 588 848 050 030 FCFA.

**Tableau 60 : Budget consolidé de l'Etat pour l'exercice 2006**

Budget consolidé	Prévisions	Réalisations	%
Recettes	1 861 000 000 000	2 118 693 706 968	113,8%
Dépenses	1 861 000 000 000	1 529 845 656 938	82,21%
Solde		588 848 050 030	

Pour comprendre le solde, il convient d'abord de rappeler que l'autorisation parlementaire porte sur les modalités en recettes et sur le plafond en dépenses. La sous-consommation de crédits budgétaires est récurrente et présente dans tous les secteurs comme le montre le tableau ci-après. En même temps, une conjoncture favorable a permis un dépassement en recettes. En détail :

1. Comme chaque année, le réseau du Trésor a clos l'exercice 2005 avec un stock de restes à payer d'environ 124 milliards. Ceux-ci ont été payés pendant et avec les recettes de l'exercice 2006. Or les dépenses ordonnancées en 2005 ne peuvent plus l'être à nouveau en 2006 ;
2. Conformément aux engagements du Gouvernement dans le cadre du programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale, un surplus de recettes pétrolières d'un montant de 104 milliards par rapport au montant prévu, a été consacré au paiement anticipé de la dette intérieure non structurée en 2006 ;
3. Conformément aux accords avec nos partenaires, 143 milliards de dons issus des allègements de la dette extérieure (PPTE, C2D, IADM) ont été déposés à la BEAC ;
4. Le remboursement de la dette due à la BEAC et aux banques (principal et intérêts) a coûté 176,8 milliards ;
5. Le paiement des émoluments et frais de justice a pris 25 milliards ;
6. Enfin, 16 milliards représente des remboursements de TVA.

**Tableau 61 : Ventilation sectorielle des dépenses sur le budget 2006 (en FCFA)**

Libellés	Dotations Initiales	Dotations finales	Ordonnancements	Taux
01 Souveraineté	99 806 000 000	98 450 764 334	82 761 450 133	84,06%
02 Défense et sécurité	176 812 000 000	176 165 401 700	153 362 631 515	87,06%
03 Administration générale et financière	85 337 000 000	86 632 338 265	72 943 099 321	84,20%
04 Education, formation et recherche	284 712 000 000	282 771 342 592	210 440 811 595	74,42%
05 Communication, sports et loisirs	18 226 000 000	17 717 317 500	13 879 374 956	78,34%
06 Santé	84 077 000 000	84 250 137 000	55 250 734 860	65,58%
07 Affaires sociales	15 586 000 000	15 089 034 800	10 085 233 115	66,84%
08 Infrastructures	167 065 000 000	164 082 964 100	110 265 943 400	67,20%
09 Production	61 640 000 000	60 607 333 000	45 642 027 776	75,31%
00 Dépenses non réparties par fonctions	867 739 000 000	875 233 366 709	775 214 350 267	88,57%
<b>Totaux</b>	<b>1 861 000 000 000</b>	<b>1 861 000 000 000</b>	<b>1 529 845 656 938</b>	<b>82,21%</b>

## **8.2 Réalisations provisoires et estimations de l'exercice 2007**

Le budget de l'exercice 2007 s'exécute dans un contexte marqué essentiellement au plan international par un niveau élevé des cours mondiaux du pétrole conjugué à la dépréciation du dollar US et au plan national par une croissance moins forte que prévue.

### **8.2.1 Ressources budgétaires totales**

Le budget de l'exercice 2007 a prévu des ressources d'un montant de 2 251 milliards, comprenant 2 020 milliards de recettes internes et 231 milliards de ressources externes.

Au 30 juin 2007, les ressources budgétaires encaissées s'élèvent à 958,9 milliards, soit un taux de réalisation de 42,6%. Ces ressources comprennent 887,9 milliards de recettes internes et 71 milliards de ressources extérieures.

Les ressources budgétaires au 31 décembre 2007 sont estimées à 2 048 milliards, soit un taux de réalisation de 91% par rapport aux prévisions. Elles se répartissent en 1 870 milliards de recettes internes et 178 milliards de ressources externes.

#### **8.2.1.1 Recettes budgétaires internes**

Les recettes internes prévues dans le budget de l'exercice 2007 sont de 2 020 milliards, dont 688 milliards de recettes pétrolières et 1 332 milliards de recettes non pétrolières. A fin juin 2007, les recettes budgétaires internes s'élèvent à 887,9 milliards, soit un taux de réalisation de 44% des prévisions annuelles. Elles se décomposent en 232,1 milliards de recettes pétrolières et 655,8 milliards de recettes non pétrolières.

Au 31 décembre 2007, les recettes budgétaires internes sont estimées à 1 870 milliards, soit un taux d'exécution de 92,6% par rapport aux prévisions de la loi de finances. Elles comprennent 550 milliards de recettes pétrolières et 1320 milliards de recettes non pétrolières.

##### **8.2.1.1.1 Recettes pétrolières**

Les recettes pétrolières se chiffrent à 232,1 milliards au 30 juin 2007. Elles se décomposent en 189 milliards de redevance SNH et 43,1 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux prévisions budgétaires qui sont de 688 milliards, leur taux d'exécution est de 33,7%.

Les estimations des recettes pétrolières sont de 550 milliards au 31 décembre 2007, soit un taux d'exécution de 80% par rapport aux prévisions de la loi de finances. Elles comprennent 431 milliards de redevance SNH et 119 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières.

##### **8.2.1.1.2 Recettes non pétrolières**

Les recettes non pétrolières s'élèvent à 655,8 milliards au 30 juin 2007 sur des prévisions annuelles de 1 332 milliards, soit un taux de réalisation de 49,2%. Elles se répartissent en 433,4 milliards d'impôts et taxes intérieurs, 183,8 milliards de recettes douanières et 38,7 milliards de recettes non fiscales.

Les recettes non pétrolières sont estimées à 1 320 milliards au 31 décembre 2007, soit un taux d'exécution de 99,1% par rapport aux prévisions.

##### **8.2.1.1.2.1 Impôts et taxes intérieurs**

Au 30 juin 2007, les recettes des impôts et taxes intérieurs se chiffrent à 433,4 milliards. Par rapport aux prévisions de la loi de finances qui sont de 799 milliards, le taux de réalisation correspondant est de 54,2%. En ce qui concerne les composantes, l'impôt sur les sociétés non pétrolières est de 119,3 milliards pour des prévisions annuelles de 179 milliards. La TVA a atteint 138 milliards par rapport aux 258 milliards prévus pour l'exercice 2007. Les recettes au

titre de l'IRPP se chiffrent à 57,9 milliards pour des prévisions annuelles de 110,5 milliards. Les droits d'accises s'élèvent à 30,4 milliards par rapport aux prévisions de 59 milliards retenues dans la loi de finances.

Les recettes d'impôts et taxes intérieurs sont estimées à 804 milliards à fin décembre 2007, soit un taux d'exécution de 100,6% par rapport aux prévisions de l'exercice 2007. En ce qui concerne les principales rubriques, les estimations sont de 270 milliards pour la TVA contre 258 milliards de prévisions annuelles et de 184 milliards pour l'impôt sur les sociétés non pétrolières pour une prévision de 179 milliards.

#### **8.2.1.1.2.2 Recettes douanières**

A fin juin 2007, les recettes douanières s'élèvent à 183,8 milliards, dont 92,4 milliards de droits de douane à l'importation et 84,6 milliards de TVA à l'importation. Par rapport aux prévisions de l'exercice 2007 qui sont de 411 milliards, leur taux de réalisation est de 44,7%. Ce niveau de réalisation s'explique en partie par les exonérations accordées à certains produits de grande consommation depuis octobre 2006, qui ont entraîné des manques à gagner supérieurs à ceux estimés initialement.

Au 31 décembre 2007, les recettes douanières sont estimées à 403 milliards, soit un taux d'exécution de 98% par rapport aux prévisions de l'exercice. Ce montant comprend 207 milliards de droits de douane à l'importation et 180 milliards de TVA à l'importation.

#### **8.2.1.1.2.3 Recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales recouvrées au 30 juin 2007 sont de 38,7 milliards, correspondant à un taux de réalisation de 31,7% par rapport aux 122 milliards prévus dans la loi de finances. A fin décembre 2007, les recettes non fiscales sont estimées à 113 milliards, dont 15 milliards de droit de transit pétrolier.

#### **8.2.1.2 Ressources budgétaires extérieures**

Les ressources extérieures, qui regroupent les prêts et les dons, ont été prévues dans la loi de finances de l'exercice 2007 à hauteur de 231 milliards. Les décaissements effectifs à fin juin 2007 s'élèvent à 71 milliards, dont 11,9 milliards de prêts projets et 59,1 milliards de dons. A fin décembre 2007, les ressources budgétaires extérieures sont estimées à 178 milliards répartis en 53 milliards de prêts projets et 125 milliards de dons.

**Tableau 62: Ressources budgétaires de l'exercice 2007.**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Loi de Finances 2007</b>	<b>Réalisations au 30 juin 2007</b>	<b>Estimations au 31/12/2007</b>	<b>Taux d'exécution (%) au 31/12/2007</b>
I- RECETTES INTERIEURES	2 020	887,9	1 870	92,6
<i>Recettes pétrolières</i>	688	232,1	550	80,0
- Redevance SNH	613	189	431	70,3
- IS pétrole	75	43,1	119	158,8
<i>Recettes non pétrolières</i>	1 332	655,8	1 320	99,1
*Impôts et taxes intérieures	799	433,4	804	100,6
dont : - TVA	258	138	270	104,7
- Droits d'accises	59	30,4	60	102,4
- IS non pétrole	179	119,3	184	103,0
*Recettes douanières	411	183,8	403	98,0
dont :- TVA à l'importation	174	84,6	180	103,7
- Droit de douane à l'import.	223	92,4	207	93,0
*Recettes non fiscales et autres	122	38,7	113	93,0
II- RESSOURCES EXTERIEURES	231	71	178	71,1
- prêts projets	97	11,9	53	54,6
- dons exceptionnels	134	59,1	125	93,3
<b>RESSOURCES TOTALES (I+II)</b>	<b>2 251</b>	<b>958,9</b>	<b>2 048</b>	<b>91,0</b>

Source : MINFI/DAE

### 8.2.2 Réalisations des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires effectives enregistrées au terme des six premiers mois de l'exercice 2007 s'élèvent à 964,7 milliards sur 2 251 milliards prévus dans la loi de finances de l'exercice 2007, soit un taux d'exécution de 42,9%. Les estimations au 31 décembre 2007 se situent à 2 066 milliards correspondant à un taux d'exécution de 91,8%. L'évolution et les réalisations des principales composantes de ces dépenses sont données ci-dessous.

**Tableau 63: Dépenses budgétaires au 30/06/07 et estimations au 31/12/2007**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>L.F.</b>	<b>janv-juin 07</b>	<b>janv-déc 07</b>	<b>Taux de réalisation</b>
	(a)	(b)	(c)	(c)/(a)
<b>DEPENSES</b>				
I- Dépenses de fonctionnement	886,0	403,3	870,0	98,2
Dépense personnel	479,0	199,1	465,0	97,1
Dépense Biens & Services	407,0	204,2	405,0	99,5
II- Transferts et chapitres communs	205,0	118,6	221,0	107,8
dont pensions	92,0	38,8	87,0	94,6
dont transferts	113,0	79,8	129,0	114,2
III- Dépenses d'investissements publics	347,0	100,8	286,0	82,4
Sur financements extérieurs	110,0	29,0	66,0	60,0
Sur ressource propres.	177,0	65,7	188,0	106,2
Dépenses de restructurations	60,0	6,1	32,0	53,3
IV- Dépenses PPTE	100,0	22,3	74,0	74,0
PPTE fonctionnement	20,0	3,7	17,7	88,5
PPTE investissement	80,0	18,6	56,0	70,0
V- Dépenses du C2D	70,0	0,0	62,0	88,6
C2D en biens et services	21,0	0,0	21,0	100,0
C2D en investissements	49,0	0,0	41,0	83,7
VI- Dépenses de l'IADM	38,0	0,0	23,0	60,5
IADM en biens et services	18,0	0,0	13,0	72,2
IADM en investissements	20,0	0,0	10,0	50,0
VII- Dette publique	605,0	319,7	530,0	87,6
Dette extérieure	120,0	48,2	120,0	100,0
Dette intérieure	485,0	271,5	410,0	84,5
- amortissement du principal	110,0	58,2	110,0	100,0
- intérêts	14,0	6,9	14,0	100,0
- remboursement crédits TVA	62,0	29,2	60,0	96,8
- arriérés intérieurs	60,0	36,2	70,0	116,7
- amortissement dette bancaire	239,0	141,0	156,0	65,3
<b>TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>2 251,0</b>	<b>964,7</b>	<b>2 066,0</b>	<b>91,8</b>

Source : MINFI/DAE

### 8.2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Les dotations budgétaires au titre des dépenses de personnel de l'exercice 2007 se chiffrent à 479 milliards. A fin juin 2007, ces dépenses s'élèvent à 199,1 milliards et représentent un taux d'exécution de 41,6%. Les estimations faites pour le 31 décembre 2007 sont de 465 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 97,1%.

Les dépenses de biens et services se chiffrent à 204,2 milliards au 30 juin 2007 sur une dotation budgétaire annuelle de 407 milliards, soit un taux d'exécution de 50,2%. Les estimations faites au 31 décembre 2007 sont de 405 milliards correspondant à un taux d'exécution de 99,5%.

### 8.2.2.2 Dépenses de transfert et chapitres communs

Les dotations budgétaires annuelles au titre des pensions, et des transferts et subventions de l'exercice 2007 s'élèvent à 205 milliards. A fin juin 2007, les paiements effectués se chiffrent à 118,6 milliards correspondant à un taux de réalisation de 57,9%. Au 31 décembre 2007, le niveau des paiements devrait atteindre 221 milliards, soit un taux d'exécution de 107,8%.

Les dépenses de pensions s'élèvent à 38,8 milliards sur une dotation annuelle de 92 milliards, soit un taux d'exécution de 42,2%. Les estimations faites au 31 décembre 2007 sont de 87 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 94,6%.

Les paiements relatifs aux transferts et subventions se chiffrent à 79,8 milliards au 30 juin 2007 pour une dotation budgétaire annuelle de 113 milliards, soit un taux d'exécution de 70,6% dû au rattrapage effectué sur les engagements de l'exercice antérieur sur ce type de dépense. Les estimations faites au 31 décembre 2007 sont de 129 milliards correspondant à un taux d'exécution de 114,2%.

#### **8.2.2.3 Dépenses des investissements publics**

Les paiements des dépenses d'investissement public s'élèvent à 100,8 milliards au 30 juin 2007 pour une dotation annuelle de 347 milliards, soit un taux d'exécution de 29%. Les estimations faites au 31 décembre 2007 se situent à 286 milliards, soit un taux d'exécution de 82,4%.

Les dépenses sur ressources intérieures à fin juin 2007 se chiffrent à 65,7 milliards pour une prévision annuelle de 177 milliards, soit un taux d'exécution de 37,1%. Le niveau d'exécution au 31 décembre 2007 est estimé à 188 milliards, correspondant à un taux de 106,2%, conséquence d'une accélération du rythme d'exécution attendu au second semestre 2007 et des paiements relatifs aux engagements de l'exercice précédent.

Les dépenses sur financements extérieurs s'élèvent à 29 milliards au 30 juin 2007 sur des prévisions annuelles de 110 milliards. Elles sont estimées à 66 milliards au 31 décembre 2007.

Les dépenses de restructuration se chiffrent à 6,1 milliards à fin juin 2007 pour une dotation annuelle de 60 milliards, soit un taux d'exécution de 10,2%. Elles sont estimées à 32 milliards au 31 décembre 2007.

#### **8.2.2.4 Dépenses PPTE**

Les dépenses PPTE prévues pour l'exercice 2007 s'élèvent à 100 milliards dont 20 milliards en fonctionnement et 80 milliards en investissement. Au 30 juin 2007, les dépenses effectuées sont de 22,3 milliards, soit un taux d'exécution de 22,3%. Elles se décomposent en 3,7 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 18,6 milliards en dépenses d'investissement. Au 31 décembre 2007, les dépenses PPTE devraient atteindre 74 milliards dont 18 milliards en fonctionnement et 56 milliards en investissement, soit respectivement des taux d'exécution de 88,5% et 70%.

#### **8.2.2.5 Dépenses C2D**

Les prévisions des dépenses faites au titre du C2D au cours de l'exercice 2007 sont de 70 milliards répartis en 21 milliards de biens et services et 49 milliards d'investissements.

Au 30 juin 2007 aucun paiement n'a été effectué à ce titre en raison des retards observés dans la passation des marchés. Cependant, il est attendu de 62 milliards au 31 décembre 2007 dont 21 milliards en fonctionnement et 41 milliards en investissement.

#### **8.2.2.6 Dépenses IADM**

Les prévisions annuelles des dépenses de l'IADM sont de 38 milliards dont 18 milliards de biens et services et 20 milliards d'investissements. Ces dépenses au 31 décembre 2007 sont estimées à 23 milliards décomposés respectivement en 13 milliards en fonctionnement et 10 milliards en investissement.

### **8.2.2.7 Dette Publique**

Au 30 juin 2007, le service de la dette publique s'élève à 319,7 milliards sur une dotation annuelle de 605 milliards, soit un taux d'exécution de 52,8%. Les paiements effectués au titre de la dette extérieure sont de 48,2 milliards pour une dotation annuelle de 120 milliards, soit un taux d'exécution de 40,2%. Ces paiements se décomposent en 29,6 milliards d'amortissement et 18,6 milliards d'intérêts. S'agissant de la dette intérieure, les paiements effectués s'élèvent à 271,5 milliards sur une dotation annuelle de 485 milliards, ce qui correspond à un taux d'exécution de 56%. Ces paiements comprennent : 58,2 milliards d'amortissement, 36,2 milliards d'arriérés, 6,9 milliards d'intérêts et 29,2 milliards de remboursement des crédits de TVA.

Les estimations du service de la dette publique à fin décembre 2007 s'élèvent à 536 milliards dont 120 milliards de dette extérieure et 416 milliards de dette intérieure.

## **8.3 Projet de budget de l'exercice 2008**

Afin d'atteindre les objectifs de relance de la croissance et de réduction de la pauvreté, la politique budgétaire sera prioritairement axée : (i) au plan des recettes, sur les efforts accrus de mobilisation des recettes non pétrolières et, (ii) au plan des dépenses, sur la recherche d'une plus grande efficacité socio-économique et l'amélioration du service public dans un environnement d'allocation et de gestion efficaces des fonds publics.

Le budget de l'Etat pour l'exercice 2008 repose sur les hypothèses macroéconomiques suivantes : i) un taux de croissance du PIB situé autour de 4,5% ; ii) un taux d'inflation projeté autour de 3% ; iii) un solde budgétaire global base engagement à environ 1,5% PIB ; iv) un déficit extérieur courant plafonné à environ 3% du PIB ; v) une production pétrolière de 31 millions de barils au cours de 62 dollars le baril ; vi) un taux de change par rapport au dollar de 486,1 FCFA.

Sur cette base, le projet de budget de l'exercice 2008 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 2 276 milliards, contre 2 251 milliards en 2007, soit un accroissement de 1,1%.

### **8.3.1 Analyse des recettes**

La ventilation des recettes est présentée dans le tableau qui suit :

#### **8.3.1.1 Recettes fiscales**

Les recettes fiscales, s'élèvent à 1 302 milliards et connaissent une augmentation de 7,6%, supérieure à celle des recettes totales. Cet accroissement plus que proportionnel reflète les efforts de mobilisation attendus pour le relèvement des recettes non pétrolières. La TVA, principale composante de cette rubrique avec les droits et taxes à l'importation, traduit bien cette orientation en affichant une variation haussière de 7,8%.

#### **8.3.1.2 Autres recettes**

Les autres recettes propres de l'Etat, baissent de 11,1% en raison d'une prévision en diminution des revenus du secteur pétrolier de 13,5%. Malgré la projection d'une production pétrolière stable entre 2007 et 2008, conjuguée à une embellie prévisionnelle des cours, la variation négative de 5,2 % du taux de change entre le dollar américain et le franc CFA (1\$/513,1FCFA en 2007 contre 1\$/486,1 FCFA en 2008) incite à la prudence et explique la faible performance projetée des revenus du secteur pétrolier.

#### **8.3.1.3 Emprunts et dons**

Le niveau des ressources attendues au titre des emprunts et dons s'améliore de 10%, progressant de 231 milliards à 254 milliards entre les deux exercices. Ce poste tire globalement profit de

l'atteinte du point d'achèvement, certaines remises de dettes étant retraitées sous forme de dons. D'autre part, les prêts concessionnels accordés à l'Etat augmentent ses capacités à emprunter, d'où un accroissement de 33% des tirages prévus sur les emprunts multilatéraux.

**Tableau 64 : Ventilation des recettes budgétaires (en milliards)**

			<b>LIBELLE</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Variation (en %)</b>
			<b>I- RECETTES PROPRES</b>	<b>2 020,0</b>	<b>2 022,0</b>	<b>0,1</b>
			<b>RECETTES FISCALES</b>	<b>1 210,0</b>	<b>1 302,0</b>	<b>7,6</b>
7	2	1	Impôts sur les revenus des personnes physiques	98,8	102,0	3,2
7	2	3	Impôts sur les bénéfices des sociétés non pétrolières	179,2	197,0	9,9
7	2	4	Impôts sur les revenus servis aux personnes domiciliées hors Cameroun	27,5	32,0	16,4
7	2	7	Impôts sur la propriété	4,5	4,0	-11,1
7	2	8	Impôts sur les mutations et les transactions	21,5	23,5	9,3
7	3	0	Taxe sur la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires	440,5	475,0	7,8
7	3	1	Taxes sur des produits déterminés et droits d'accises	147,2	157,0	6,7
7	3	2	Taxes sur des services déterminés	4,0	5,5	37,5
7	3	3	Impôts sur le droit d'exercer une activité professionnelle	17,5	18,5	5,7
7	3	4	Impôts sur l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	6,0	5,4	-10,0
7	3	5	Autres impôts et taxes sur les biens et services	10,5	11,0	4,8
7	3	6	Droits et taxes à l'importation	220,6	228,5	3,6
7	3	7	Droits et taxes à l'exportation et autres impôts sur le commerce extérieur	5,2	5,5	5,8
7	3	8	Droit d'enregistrement et de timbre	20,5	23,6	15,1
7	3	9	Autres impôts et taxes non classes ailleurs	6,5	13,5	107,7
			<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>810,0</b>	<b>720,0</b>	<b>-11,1</b>
1	7	1	Remboursements à l'Etat de la dette avalisée	1,0	1,0	0,0
1	7	2	Remboursements à l'Etat de la dette rétrocedée	1,0	1,0	0,0
7	1	0	Droits et frais administratifs	18,3	18,8	2,7
7	1	4	Ventes accessoires de biens	0,1	0,1	0,0
7	1	6	Ventes de prestations de services	19,9	20,4	2,5
7	1	9	Loyers des immeubles et revenus des domaines	3,0	3,0	0,0
7	4	1	Revenus du secteur pétrolier	705,0	610,0	-13,5
7	4	5	Produits financiers à recevoir	21,5	31,5	46,5
7	6	1	Cotisations aux caisses de retraite des fonctionnaires et assimilés	38,0	32,0	-15,8
7	7	1	Amendes et condamnations pécuniaires	2,3	2,3	0,0
			<b>II-EMPRUNTS ET DONS</b>	<b>231,0</b>	<b>254,0</b>	<b>10,0</b>
1	5	0	Tirages sur les emprunts multilatéraux directs à l'extérieur	94,0	125,0	33,0
1	5	1	Tirages sur les emprunts bilatéraux directs à l'extérieur	3,0	21,0	600,0
<b>7</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>DONS EXCEPTIONNELS DE LA COOPERATION INTERNATIONALE</b>	<b>134,0</b>	<b>108,0</b>	<b>-19,4</b>
			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE L'ETAT</b>	<b>2 251,0</b>	<b>2 276,0</b>	<b>1,1</b>

### 8.3.2 Analyse des dépenses

Au titre de l'exercice 2008, les dépenses sont arrêtées à la somme de 2 276 millions, selon la structure ci-après :

Tableau 65 : Structure des dépenses de l'Etat ( en milliards)

RUBRIQUES	2007	2008	Variation	
			%	Absolue
Dépenses de personnel	479	510	6,5	31
Achats de biens et services	466	502	7,7	36
Transferts et subventions	205	215	4,9	10
Dépenses en capital	496	538	8,5	42
Dette Publique	605	511	-15,5	-94
<b>TOTAL</b>	<b>2 251</b>	<b>2 276</b>	<b>1,1</b>	<b>25</b>

#### 8.3.2.1 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel connaissent une hausse de 31 milliards. Elles devraient permettre d'une part, la poursuite de l'opération de contractualisation des instituteurs dans les ministères de l'éducation de base et de l'emploi et la formation professionnelle et, d'autre part, les nouvelles prises en charge des ministères des enseignements secondaires, de la jeunesse, de la défense et à la Délégation Générale à la Sécurité Nationale.

#### 8.3.2.2 Achat de biens et services

Les achats de biens et autres services sont destinés au fonctionnement des administrations. Leur hausse de 36 milliards, soit 7,7%, va permettre d'optimiser les moyens de production de l'Etat.

#### 8.3.2.3 Transferts et subventions

A l'effet d'assurer la formation permanente de son personnel à travers les bourses et les stages, d'entreprendre les opérations de transfert aux autres administrations publiques, de respecter les engagements de contribution aux organismes internationaux, l'Etat dispose pour l'année 2008 d'une enveloppe de 215 milliards, en augmentation de 4,9% par rapport à l'année précédente.

#### 8.3.2.4 Dépenses en capital

Les crédits alloués aux dépenses en capital s'élèvent à 538 milliards. Comparés aux 496 milliards de 2007, il y a une augmentation relative de 8,5% confortée par un effort de 39 milliards, soit 22% pour le financement interne des opérations de développement. La répartition des dépenses en capital est la suivante : 494 milliards d'opérations effectives dont 35 milliards de financements extérieurs ; 34 milliards pour les réhabilitations, 10 milliards pour les Participations

#### 8.3.2.5 Dette Publique

Le service prévisionnel de la dette publique pour l'exercice 2008 est en baisse de 94 milliards et se chiffre à 511 milliards selon la répartition ci-après :

- Dette extérieure : 32 milliards d'intérêts et 71 milliards en principal
- Dette intérieure : 15 milliards d'intérêts et 393 milliards en principal

La répartition par chapitre de l'ensemble des prévisions de dépenses nécessaires aux opérations du budget général de l'Etat se présente ainsi qu'il suit entre 2007 et 2008 :

**Tableau 66 : Autorisations des dépenses (en millions)**

CHAP	DESIGNATION	2007 hors C2D	2008 hors C2D	Variatio
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	39 654	48 754	22,9%
02	SERVICES RATTACHES A LA P.R.C.	4 697	4 697	0,0%
03	ASSEMBLEE NATIONALE	9 877	9 877	0,0%
04	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	10 873	10 909	0,3%
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	2 126	2 140	0,7%
06	RELATIONS EXTERIEURES	24 270	24 284	0,1%
07	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	33 316	27 337	-17,9%
08	JUSTICE	16 343	23 089	41,3%
09	COUR SUPREME	4 186	4 222	0,9%
11	CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	3 498	3 730	6,6%
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	49 484	53 039	7,2%
13	DEFENSE	142 198	155 203	9,1%
14	CULTURE	4 569	4 569	0,0%
15	EDUCATION DE BASE	111 929	113 368	1,3%
16	SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	9 387	15 398	64,0%
17	COMMUNICATION	5 951	6 012	1,0%
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	34 990	36 474	4,2%
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	10 447	11 855	13,5%
20	FINANCES	59 964	48 863	-18,5%
21	COMMERCE	4 207	4 078	-3,1%
22	ECONOMIE, PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	11 715	29 117	148,5%
23	TOURISME	4 052	4 097	1,1%
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	166 724	168 156	0,9%
26	JEUNESSE	6 112	7 161	17,2%
28	ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE	2 995	3 583	19,6%
29	INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	4 170	4 086	-2,0%
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT	39 129	39 766	1,6%
31	ELEVAGE ET INDUSTRIES ANIMALES	10 041	9 481	-5,6%
32	ENERGIE ET EAU	18 444	18 233	-1,1%
33	FORETS ET FAUNE	10 455	15 051	44,0%
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	5 989	5 889	-1,7%
36	TRAVAUX PUBLICS	113 609	139 506	22,8%
37	DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES	10 378	10 292	-0,8%
38	DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	34 524	40 776	18,1%
39	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET L'ARTISANAT	4 415	4 406	-0,2%
40	SANTE PUBLIQUE	96 266	87 629	-9,0%

CHAP	DESIGNATION	2007 hors C2D	2008 hors C2D	Variatio
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	4 152	4 060	-2,2%
42	AFFAIRES SOCIALES	6 158	5 919	-3,9%
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	5 415	5 403	-0,2%
45	POSTES ET TELECOMMUNICATION	10 991	11 208	2,0%
46	TRANSPORTS	8 080	13 365	65,4%
50	FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE	12 028	11 583	-3,7%
	<b>TOTAL CHAPITRES MINISTERIELS(A)</b>	<b>1 167 808</b>	<b>1 246 665</b>	<b>6,8%</b>
55	PENSIONS	93 802	95 000	1,3%
60	INTERVENTIONS DE L'ETAT	104 800	109 000	4,0%
	DONT PPTE	2 500	1 000	-60,0%
65	DEPENSES COMMUNES	39 590	55 335	39,8%
	<b>CHAPITRES COMMUNS : (B)</b>	<b>238 192</b>	<b>259 335</b>	<b>8,9%</b>
56	DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	120 000	103 000	-14,2%
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	485 000	408 000	-15,9%
	<b>SERVICE DE LA DETTE : (C)</b>	<b>605 000</b>	<b>511 000</b>	<b>-15,5%</b>
51	DEPENSES C2D INVESTISSEMENT	49 000	56 000	14,3%
58	DEPENSES C2D FONCTIONNEMENT	21 000	24 000	14,3%
	<b>TOTAL C2D : (D)</b>	<b>70 000</b>	<b>80 000</b>	<b>14,3%</b>
	DEPENSES IADM INVESTISSEMENT	20 000	18 000	-10,0%
	DEPENSES IADM FONCTIONNEMENT	18 000	18 000	0,0%
	<b>TOTAL IADM : (E)</b>	<b>38 000</b>	<b>36 000</b>	<b>-5,3%</b>
90	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT	287 000	351 000	22,3%
91	DONT FINANCEMENT EXTERIEUR	110 000	135 000	22,7%
92	PARTICIPATION	10 000	10 000	-10,0%
93	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION	50 000	34 000	-30,0%
	<b>TOTAL DEPENSES EN CAPITAL (F)</b>	<b>347 000</b>	<b>395 000</b>	<b>13,8%</b>
	<b>BUDGET DE L'ETAT : (A)+(B)+(C)+(D)+(E)</b>	<b>2 251 000</b>	<b>2 276 000</b>	<b>1,1%</b>

#### 8.4 Exposé des motifs des propositions de mesures nouvelles

Dans sa Circulaire relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2008, le Président de la République, Chef de l'Etat, a fixé les grandes orientations de la politique fiscale pour ledit exercice. Les propositions de modification de la législation fiscale en vigueur rentrent dans le droit fil desdites orientations.

Pour l'essentiel, il est question de consolider la mise en place dans notre pays d'une fiscalité de développement, susceptible d'assurer une mobilisation optimale des recettes et d'être un véritable soutien à l'investissement, générateur de croissance.

A cet égard, les aménagements envisagés, tout en poursuivant l'élargissement de l'assiette et la clarification du dispositif légal, prennent en compte les attentes du secteur privé relativement à

l'amélioration du climat des affaires, à la simplification des procédures, et à la modernisation de notre système fiscal.

Au demeurant, lesdites propositions de modification se déclinent essentiellement en deux grands points à savoir, les mesures visant à corriger les erreurs et omissions d'une part, et les mesures nouvelles d'autre part.

#### **8.4.1 Mesures correctives**

##### **Article 4 (10)**

Les activités des clubs et cercles privés sont de plus en plus orientées vers la recherche du profit, faisant ainsi concurrence aux opérations similaires réalisées par les structures classiques opérant dans ce domaine et normalement soumis à l'impôt.

Afin de corriger cette distorsion et rétablir l'équité fiscale, il est proposé à la Représentation Nationale de soumettre à l'impôt, toutes les activités des clubs et cercles privés à but lucratif, notamment la location des salles, des chaises ou du couvert, la restauration, etc.

##### **Article 7**

###### **1) Petits matériels et outillage**

L'Acte Uniforme OHADA sur le droit comptable prévoit un seuil pour le petit matériel et outillage devant être inscrit à l'actif du bilan au titre des immobilisations, dont la valeur doit être fixée par chaque Etat membre dans le cadre de sa législation interne.

Le Cameroun étant membre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) doit se conformer à cette exigence. Aussi est-il proposé de fixer ledit seuil à 400 000 FCFA sur proposition des opérateurs économiques, et eu égard à la législation comparée en la matière.

###### **2) Conditions et sort des créances irrécouvrables**

La doctrine administrative conditionne la déductibilité des créances irrécouvrables à l'épuisement des mesures de recouvrement amiables ou forcées.

Par ailleurs, le droit OHADA organise les procédures de recouvrement des créances et les voies d'exécution. Il semble donc judicieux de mettre en conformité la pratique consacrée par la doctrine administrative au droit supra national.

Aussi est-il est proposé à la représentation nationale de préciser au plan fiscal que les créances ne peuvent être admises en charges déductibles que si la preuve est apportée par le créancier que l'ensemble des voies et moyens de recouvrement amiable ou forcé prévus par l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ont été vainement mises en œuvre.

##### **Articles 21 (2), 92 et 149 (2)**

Il s'agit de supprimer la retenue à la source de TVA et d'acompte de l'Impôt sur le Revenu afin de renforcer l'équité et la neutralité économique de l'impôt, et de parachever ainsi la réforme amorcée par la Loi de Finances pour l'exercice 2007.

De même, afin de favoriser une saine concurrence entre les entreprises publiques et celles privées, il est proposé de limiter dorénavant l'opération de retenue, dans le secteur public, aux seuls établissements publics administratifs.

### **Article 21 (3)**

Pour les personnes soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP), le précompte sur achats constitue un acompte d'impôt à faire valoir sur l'impôt définitivement dû.

Cependant, la situation actuelle crée d'énormes difficultés d'application pour les opérateurs économiques. En plus des problèmes de trésorerie nés de ce que le précompte acquitté tout au long de l'exercice s'apparente à une charge et, considérant la nature de ce prélèvement qui est une avance d'impôt, il est proposé de préciser dans le texte de l'article 21 alinéa 3 que le précompte s'impute sur l'acompte mensuel ou trimestriel d'impôt sur le revenu.

### **Article 101**

Il existe un décalage entre le délai de dépôt de la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) fixé au 15 mars, et celui auquel les chefs d'entreprises doivent déclarer les rémunérations versées à leurs personnels salariés ou à des tiers et le listing des achats par fournisseur, fixé quant à lui au 31 janvier. Ce décalage est source de nombreux dysfonctionnements d'ordre pratique et de difficultés pour les entreprises, le délai du 31 janvier étant rapproché de la clôture de l'exercice.

Aussi est-il proposé d'aligner le délai afférent au dépôt de documents à celui de la DSF, fixé au 15 mars.

### **Article 103**

L'article 101 du Code Général des Impôts fait obligation aux chefs d'entreprises de produire à l'administration fiscale un état récapitulatif des sommes par eux versées à leurs personnels, les sommes de plus de 250 000 francs CFA versées aux tiers ainsi que le listing des achats par fournisseurs.

Jusqu'ici cependant, la loi ne sanctionne que le manquement à l'obligation de déclaration des sommes versées aux tiers. Les autres obligations n'étant pas sanctionnées, les entreprises se montrent peu enclines à les respecter.

La généralisation des sanctions de l'article 103 ici proposée apparaît alors comme une solution devant permettre de redonner force à la loi.

### **Article 107**

Dans le cadre de la Loi de Finances pour l'exercice 2008, il est proposé un abattement sur la réduction d'impôt accordée aux entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication. Dorénavant, cette réduction est ramenée à 25 % des réinvestissements admis, au lieu de 50 % comme c'est le cas dans le régime de droit commun. En outre, il est proposé de plafonner cette réduction non plus à la moitié, mais au quart du bénéfice déclaré.

La mesure ainsi proposée se justifie d'une part par le fait que les logiciels, qui constituent l'essentiel des investissements dans ce secteur, bénéficient déjà d'amortissements privilégiés, ce qui permet une récupération rapide des investissements ; d'autre part, l'impact financier est très élevé pour l'Etat (à titre d'exemple, celui-ci a perdu près de 10 milliards au titre de ce dispositif au bénéfice de deux entreprises uniquement en 2007). De plus, au plan économique, le secteur en cause est déjà arrivé à saturation en terme de potentiel de croissance et de création d'emplois.

### **Article 128**

Afin de placer sur un pied d'égalité les importateurs de produits agricoles finis et les producteurs locaux, le présent projet suggère d'exonérer de la TVA les intrants des engrais ainsi que les autres intrants agricoles de l'élevage et de la pêche.

### **Articles 174 (nouveau) et 177**

La Loi de Finances pour l'exercice 2007 en consacrant la compétence exclusive de l'administration fiscale en matière de délivrance du titre de patente, avait omis de corriger en même temps les articles 174 et 177 du Code Général des Impôts qui continuaient à viser les autorités administratives en la matière.

Aussi les modifications proposées vont-elles dans le sens de la réparation de cette omission.

### **Article 195 bis (nouveau)**

A l'occasion de la fusion du Code des Impôts avec celui de l'enregistrement intervenue en 2002, l'article 255, à l'époque relatif aux centimes additionnels perçus au profit des assemblées consulaires, n'avait pas été repris alors même que sa suppression n'avait pas été voulue par le législateur. Il s'est donc agi d'une erreur malencontreuse.

Le prélèvement de ces centimes, qui s'est poursuivi après 2002, ne reposait en conséquence sur aucune base légale. Bien plus, cette suppression involontaire a servi de prétexte à l'affectation totale du produit des centimes à la Chambre de Commerce, alors même qu'en vertu de l'article 255 précité, la Chambre d'Agriculture y avait également droit.

Dans le cadre de la Loi de Finances pour l'exercice 2008, il est simplement proposé de corriger cette omission en réintégrant dans la loi le dispositif de l'ancien article 255.

### **Article L 99**

L'article L 99 sanctionne d'une amende de 100 000 francs le non-dépôt d'une déclaration « Néant » après mise en demeure. Or le non-dépôt des déclarations est déjà sanctionné par l'article L 29 qui prévoit la taxation d'office après mise en demeure.

Il s'agit donc simplement de rendre le dispositif opérant pour les déclarations « néant » en prévoyant l'application de cette amende à la déclaration tardive.

## **8.4.2 Mesures nouvelles**

### **Articles 108 à 111**

La CEMAC a institué un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

L'examen de ce régime montre qu'il est plus favorable que celui mis en place par le Code Général des Impôts en faveur des opérations réalisées sur la place boursière camerounaise.

En conséquence, il est proposé, pour des raisons d'harmonisation, de redéfinir le régime fiscal de la bourse nationale. En ce sens, il est apparu nécessaire d'envisager l'octroi à la DSX des mêmes instruments que la BVMAC, pour ne pas pénaliser les entreprises camerounaises tournées vers la place boursière nationale.

### **Articles 112 à 115**

Les contribuables souhaitent voir leurs charges fiscales allégées afin de dégager des marges de manœuvre, en particulier depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Cela est compréhensible et même justifié au regard des efforts consentis par les uns et les autres.

Le Chef de l'Etat a donné des orientations à ce sujet. Les propositions visées aux articles 112 à 115 tendent à mettre en œuvre les orientations ainsi définies. Pour améliorer l'attractivité du territoire camerounais, il est suggéré d'instituer un régime fiscal particulier au profit des projets structurants réalisés aussi bien par les grandes entreprises que par les PME.

Dans cette optique, les entreprises qui s'engagent dans des projets générateurs d'emplois, notamment dans les secteurs agricole, industriel, énergétique, touristique et même de l'habitat social bénéficient de substantiels allègements fiscaux tant au regard de la patente, des droits d'enregistrement, de la TVA, que de l'Impôt sur le Revenu.

### **Articles 149**

L'ancienne disposition de l'article 149 prévoyait que seuls les crédits de TVA de montant supérieur ou égal à 25 millions étaient remboursables. En vue d'encourager les PME, le présent projet envisage de renforcer leur trésorerie et partant leur capacité d'auto financement en permettant que celles-ci accèdent au remboursement des crédits de TVA dès que le seuil ceux-ci atteint 10 millions de FCFA.

### **Articles 162 Bis**

Afin d'alléger les procédures fiscales des entreprises qui s'installent nouvellement au Cameroun, le présent projet propose d'exonérer celles-ci, au titre de leur deux premières années d'exploitation, de la contribution des patentes. La proposition ici en cause participe de l'amélioration du climat des affaires.

### **Article L 33 bis**

Les contribuables se plaignent souvent des changements d'interprétation de la loi fiscale. Dans un contexte d'affirmation de l'Etat de droit et d'amélioration du climat des affaires, il est question de renforcer la sécurité juridique offerte aux contribuables en obligeant l'administration fiscale à donner sa position sur une disposition légale lorsqu'un contribuable en formule la demande.

L'article L 33 bis nouveau relatif au rescrit fiscal constitue une garantie supplémentaire pour le contribuable dans la mesure où celui-ci consulte l'administration fiscale préalablement à la conclusion des actes juridiques concernés et se conforme subséquemment aux positions de celle-ci. Cette attitude du contribuable, révélatrice de sa bonne foi, le met à l'abri d'une éventuelle requalification desdits actes.

### **Articles L 45, L 49, L 102, L 104, L 106 et L 107**

Les remboursements de crédits de TVA constituent un champ potentiel de fraude dommageable pour le Trésor Public. Afin de bien encadrer la procédure y relative et limiter les tentatives d'obtention de remboursements indus, il est proposé de renforcer le dispositif de contrôle et de sanctions prévu à cet effet.

S'agissant du contrôle, l'administration pourrait dorénavant obtenir des informations sur la régularité de certaines pièces fournies dans le cadre de la procédure de remboursement soit auprès des tiers (droit de communication), soit directement auprès des personnes visées (droit d'enquête).

En ce qui concerne le régime des sanctions, il est prévu de réprimer tant au plan fiscal (amendes, pénalités, intérêts de retard) que pénal (amendes, peines d'emprisonnement) les auteurs de fausses factures ainsi que les bénéficiaires de remboursements de crédits obtenus sur la base de documents erronés.

### **Article L 96**

Lors des redressements dont ils font l'objet à la suite des contrôles fiscaux, les contribuables dits de bonne foi se voient appliquer des pénalités de l'ordre de 50 %. A l'analyse, ce prélèvement est

élevé dans sa quotité, eu égard à la nature des manquements qu'il entend sanctionner, à savoir de simples erreurs et omissions de la part du contribuable, et non une volonté manifeste de frauder.

Aussi est-il proposé, dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2008, d'alléger cette catégorie de pénalités qui passeraient ainsi de 50 à 30 %.

### **Articles L 116 et L 118**

L'avis préalable de la Commission des Impôts au prononcé du dégrèvement par l'autorité qui agit dans les limites de sa compétence est un élément supplémentaire d'alourdissement de la procédure.

Il est proposé de permettre aux autorités compétentes de pouvoir prononcer le dégrèvement en l'absence de saisine de la Commission par le requérant.

### **Article L 129**

Dans le cadre de la procédure devant la Cour Suprême, il est demandé au contribuable de faire accompagner sa requête d'un cautionnement bancaire garantissant le paiement des impositions mises à sa charge. Ce cautionnement, conjugué à l'exigence de paiement de 10% des impositions contestées aux niveaux du Directeur Général des Impôts et du Ministre des Finances, rend difficile l'accès au juge fiscal.

Afin de favoriser dorénavant cet accès et de renforcer les droits du contribuable, il est proposé de supprimer purement et simplement le cautionnement bancaire dans le cadre des requêtes à objet fiscal devant la Cour Suprême.